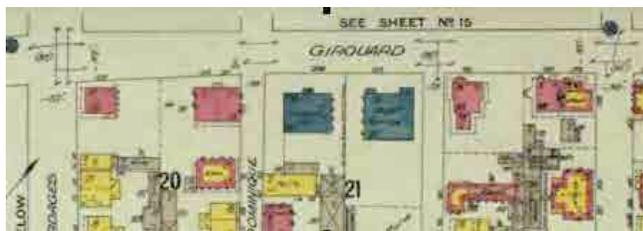


*Centre-ville de Saint-Hyacinthe*  
*Étude de caractérisation des unités de paysage*  
*Rapport synthèse*



**BERGERON GAGNON INC.**  
consultants en patrimoine culturel  
et en muséologie

555, RUE DU PARVIS, QUÉBEC, QC, G1K 9G5  
TÉL. : 418 694 0016 TÉLÉC. : 418 694 1505  
[www.bergerongagnon.com](http://www.bergerongagnon.com)



*Centre-ville de Saint-Hyacinthe*

---

*Étude de caractérisation et analyse des unités de paysage*

*Rapport synthèse*

**Coordination**

Yvan Gatien, urbaniste, directeur, Service de l'urbanisme, Ville de Saint-Hyacinthe

**Équipe de réalisation**

Claude Bergeron, conseiller en patrimoine : gestion de projet, recherche, photographie et rédaction

Anne Plamondon, bachelière en histoire de l'art et candidate à la maîtrise en histoire de l'art: relevé de terrain, rédaction

Valérie Vachon-Bellavance, bachelière en histoire de l'art et candidate à la maîtrise en ethnologie et patrimoine : relevé de terrain, rédaction

Lucie Brouillette, archiviste, bachelière en histoire : révision linguistique

Nara Albuquerque Matos, architecte : réalisation des cartes

Collaboration spéciale : Serge Côté, urbaniste, SCU

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION – ANALYSE DES UNITÉS DE PAYSAGE – CENTRE-VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
Rapport synthèse

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Méthodologie</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Les unités de paysage</b> .....	<b>11</b>
2.1 Définition et typologie des unités de paysage .....	11
2.2 Critères de délimitation des unités de paysage .....	12
2.3 Les unités de paysage délimitées [carte synthèse].....	13
2.4 Légende des cartes et plans.....	13
<b>2.4 Description de chaque unité de paysage [fiche descriptive]</b> .....	<b>15</b>
2.4.1 Unité de paysage n° 1 - Unité constituée de constructions de petit gabarit (de type surtout résidentiel) et de bâtiments publics.....	15
2.4.2 Unité de paysage n° 2 – Unité constituée de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	19
2.4.3 Unité de paysage n° 3 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	23
2.4.4 Unité de paysage n° 4 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	29
2.4.5 Unité de paysage n° 5 - Unité constituée de constructions à fonction industrielle et de constructions de petit gabarit (de type résidentiel).....	35
2.4.6 Unité de paysage n° 6 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	40
2.4.7 Unité de paysage n° 7 - Unité constituée de bâtiments mixtes (édifices résidentiels, commerciaux et de services et immeubles de bureaux).....	45
2.4.8 Unité de paysage n° 8 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	53
2.4.9 Unité de paysage n° 9 - Unité constituée surtout d'immeubles à logements multiples .....	60
2.4.10 Unité de paysage n° 10 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	65
2.4.11 Unité de paysage n° 11 - Unité constituée du Marché public de Saint-Hyacinthe .....	71
2.4.12 Unité de paysage n° 12 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	75
2.4.13 Unité de paysage n° 13 - Unité constituée de constructions de haut gabarit (de facture moderne et contemporaine) .....	82
2.4.14 Unité de paysage n° 14 - Unité constituée d'une construction de facture contemporaine ... <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
2.4.15 Unité de paysage n° 15 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment).....	90
2.4.16 Unité de paysage n° 16 - Unité constituée d'immeubles à logements multiples.....	97
2.4.17 Unité de paysage n° 17 - Unité constituée surtout de constructions de petit gabarit (de type résidentiel).....	101
2.4.18 Unité de paysage n° 18 - Unité constituée d'un bâtiment public (Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe).....	107
2.4.19 Unité de paysage n° 19 - Unité constituée d'un bâtiment public (Palais de justice) .....	111
2.4.20 Unité de paysage n° 20 - Unité constituée d'un bâtiment public (Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe).....	115
2.4.21 Unité de paysage n° 21 - Unité constituée de la cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et de l'évêché de Saint-Hyacinthe.....	120
2.4.22 Unité de paysage n° 22 - Unité constituée de bâtiments publics ou religieux .....	125
2.4.23 Unité de paysage n° 23 - Unité constituée d'un bâtiment public (Gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe) et de constructions de petits gabarits.....	129
2.4.24 Unité de paysage n° 24 - Unité formée d'un parc ou espace vert .....	133
2.4.25 Unité de paysage n° 25 - Unité constituée surtout de constructions de petit gabarit (de type résidentiel).....	137

<b>3. Hiérarchisation de l'importance des unités de paysage .....</b>	<b>143</b>
3.1 Les critères d'évaluation .....	143
3.2 Cotes rattachées aux critères d'évaluation .....	144
3.3 Les résultats de l'évaluation des unités de paysage.....	145
<b>4. Sommaire des caractéristiques et des problématiques rencontrées.....</b>	<b>149</b>
4.1 Résumé « visuel » des principales caractéristiques des types architecturaux prédominants dans le secteur d'étude .....	149
4.1.1 L'édifice d'origine vernaculaire américaine.....	149
4.1.2 L'édifice à toit mansardé .....	150
4.1.3 L'édifice d'inspiration Second Empire.....	151
4.1.4 L'édifice d'inspiration néogothique .....	152
4.1.5 L'architecture éclectique.....	153
4.1.6 L'édifice de style néo Queen Anne .....	154
4.1.7 Le triplex de type résidentiel.....	155
4.1.8 Le duplex de type résidentiel.....	156
4.1.9 L'édifice mixte à toit plat (commercial et résidentiel) .....	157
4.2 Problématiques rencontrées .....	158
<b>Conclusion .....</b>	<b>159</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>161</b>

## Introduction

Le mandat consiste à effectuer une étude de caractérisation d'une portion du centre-ville de Saint-Hyacinthe présentement assujettie à un règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Il s'agit d'une étude préparatoire à la réalisation d'une nouvelle version de règlement de PIIA envisagée par la Ville pour le territoire délimité, en gros, par la voie ferrée au nord, l'avenue Bourdages Nord à l'ouest et par la rivière Yamaska au sud et à l'est. Le territoire d'étude regroupe la partie ouest du PIIA Annexe XII et le PIIA Annexe XVII.

Afin de pouvoir caractériser et documenter le cadre bâti, nous avons convenu de délimiter le secteur d'étude en unités de paysage.

Le rapport s'amorce avec la présentation de la méthodologie que nous avons utilisée. Le second chapitre, qui forme l'essentiel de l'étude, est consacré aux unités de paysage. On y trouve la définition d'une unité de paysage et la typologie, que nous avons créée, de même que les critères de délimitation. De plus, une carte synthèse permet de localiser les unités de paysage. Le chapitre 2 se termine avec la présentation de chacune des unités de paysage qui ont été définies.

Le chapitre 3 est consacré à la hiérarchisation des unités de paysage. On y trouve, d'une part, les critères d'évaluation utilisés et les cotes s'y rattachant et, d'autre part, les résultats de l'évaluation. Une carte présente les unités ayant obtenu les plus hautes cotes.

Le chapitre 4 offre au lecteur une présentation visuelle des principaux types architecturaux les plus récurrents du secteur d'étude, suivie d'un court texte relatant les problématiques rencontrées sur le terrain.

Le rapport se termine avec notre conclusion et la bibliographie des ouvrages utilisés.

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION – ANALYSE DES UNITÉS DE PAYSAGE – CENTRE-VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
Rapport synthèse

## 1. Méthodologie

Un relevé préliminaire a d'abord été effectué sur le terrain le 9 janvier dernier. Il a été consacré à la prise de photos destinées à l'élaboration d'un banc d'essai visant à délimiter et à présenter une première unité de paysage.

Un rapport d'étape a ensuite été soumis à la Ville de Saint-Hyacinthe le 4 février. Il présentait non seulement les résultats du banc d'essai, mais également notre définition d'une «unité de paysage» et les critères permettant d'en effectuer la délimitation. Le rapport d'étape contenait aussi la description d'une première unité de paysage «témoin». On y trouvait, de plus, la méthodologie suggérée pour la hiérarchisation des unités de paysage. Le tout a été accepté par la Ville de Saint-Hyacinthe. Sur ces bases, nous avons entrepris la rédaction du rapport synthèse.

Un découpage préliminaire de l'ensemble du territoire d'étude en unités de paysage a d'abord été effectué. La délimitation des unités de paysage a été précisée lors des relevés de terrain réalisés le 14 février ainsi que les 25 et 26 mars. Les photos prises à ce moment ont fait ressortir les caractéristiques générales des unités de paysage ont permis l'identification de bâtiments témoins et de caractéristiques distinctives.

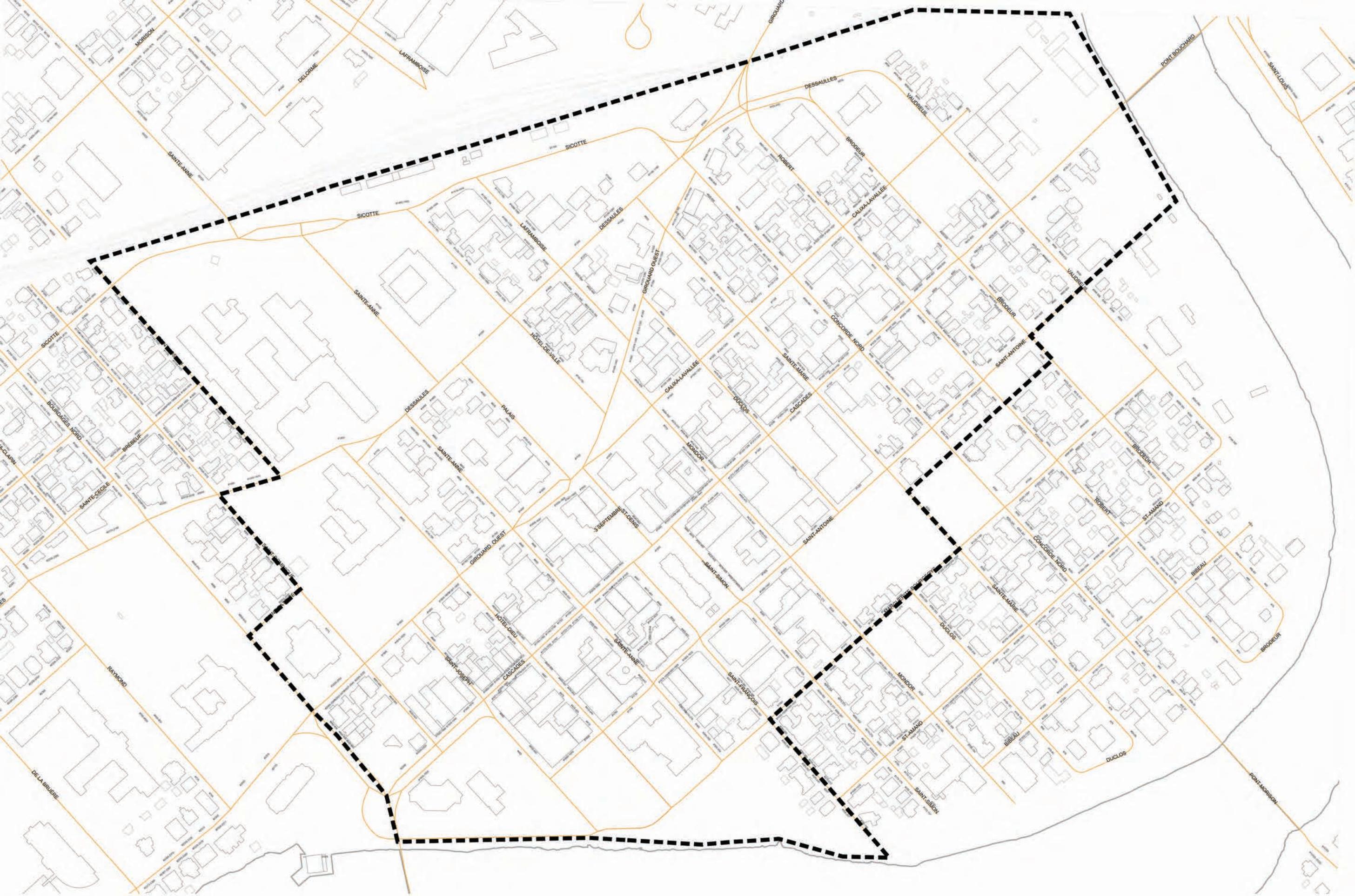
Nous nous sommes ensuite consacrés à la définition de chacune des unités de paysages.

Rappelons que notre démarche tient compte de mandats comparables réalisés par Bergeron Gagnon inc., notamment sur le territoire de la ville de Lévis et dans le secteur de la Grande Allée à Québec.

Notons également l'utilisation d'une carte réalisée en 1916 aux fins d'assurance incendie et représentant de façon très détaillée l'actuel centre-ville de Saint-Hyacinthe. Des extraits de cette carte, associés à chacune des unités de paysage, nous ont permis de constater l'évolution du centre-ville et de mieux en identifier les caractéristiques.

Les cartes et les autres sources documentaires mises à contribution au cours du mandat figurent en bibliographie.

Voici une carte présentant la zone d'étude.



# 1. Délimitation de la zone d'étude

## **2. Les unités de paysage**

### **2.1 Définition et typologie des unités de paysage**

Une unité de paysage se définit, quant à nous, comme étant un territoire présentant une homogénéité au point de vue morphologique – volumétrie des édifices et caractéristiques d’implantation – et dont les limites sont nettes et les plus lisibles possible.

Afin de définir ces unités de paysage au centre-ville de Saint-Hyacinthe, nous nous sommes basés sur les méthodes utilisées dans nos études antérieures (notamment à Lévis et à Québec). Leur contenu nous a inspirés pour définir les différents types d’unités de paysage possibles à l’intérieur du territoire d’étude.

En tenant compte de la typologie des bâtiments et de l’usage des lieux, les unités de paysage retenues sont les suivantes :

- unité constituée de constructions de petit gabarit (de type surtout résidentiel) ;
- unité constituée de constructions de moyen gabarit (de type surtout résidentiel) ;
- unité formée d’un parc ou espace vert ;
- unité constituée de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment) ;
- unité constituée d’immeubles à logements multiples ;
- unité constituée de bâtiments publics ou religieux ;
- unité constituée de constructions de haut gabarit (de facture contemporaine) ;
- unité constituée de constructions à fonction industrielle ;
- unité constituée du Marché public de Saint-Hyacinthe ;
- unité constituée d’une construction de facture contemporaine.

## 2.2 Critères de délimitation des unités de paysage

Afin de délimiter les unités de paysage, nous nous sommes basés sur un certain nombre de critères, à savoir :

- l'architecture et le gabarit des édifices ;
- les fonctions du lieu ;
- l'époque de construction du bâti ;
- les limites des rues ou de lotissements ;
- les limites administratives ;
- des vues ou paysages distinctifs ;
- la topographie des lieux.

De façon détaillée, cela signifie, pour chacun de ces critères :

Architecture des édifices	<ul style="list-style-type: none"><li>- volumétrie des édifices (style / type architectural)</li><li>- caractère distinctif de l'implantation des bâtiments</li><li>- composantes architecturales et décoratives</li><li>- matériaux</li></ul>
Fonction du lieu	<ul style="list-style-type: none"><li>- usage actuel des édifices</li><li>- caractéristiques de l'utilisation du sol</li><li>- usage spécifique d'un îlot</li></ul>
Rues et lotissements	<ul style="list-style-type: none"><li>- limites des rues</li><li>- formes particulières de découpage du territoire</li><li>- forme des lots et lotissements</li><li>- présence d'une place publique</li></ul>
Limites administratives	<ul style="list-style-type: none"><li>- zones figurant au plan de zonage</li><li>- limites du secteur assujetti au règlement de PIIA</li></ul>
Vues ou paysages distinctifs	<ul style="list-style-type: none"><li>- perspective visuelle particulière créée à l'extrémité d'une rue</li></ul>
Topographie des lieux	<ul style="list-style-type: none"><li>- organisation particulière de la géographie du territoire</li></ul>

### 2.3 Les unités de paysage délimitées [carte synthèse]

En fonction des critères présentés ci-dessus, une vingtaine d'unités de paysage ont ainsi été délimitées à l'intérieur de la zone d'étude. Elles sont présentées ci-après à la section 2.4.

On retrouve à la page suivante une carte illustrant le découpage des unités de paysage.

### 2.4 Légende des cartes et plans

Les plans d'assurance incendie illustrent, à l'aide de couleurs, les facteurs permettant d'évaluer les risques et, conséquemment, les caractéristiques des matériaux extérieurs et intérieurs des bâtiments.

Voici le code de couleurs utilisé :



Bâtiment dont la structure et le revêtement sont en bois



Bâtiment dont la structure et le revêtement sont en brique



Bâtiment dont la structure et le revêtement sont en pierre



Bâtiment dont la structure est en bois et le revêtement en brique



Bâtiment secondaire

Enfin, les portions de plan délimitant chaque unité de paysage ont tenu compte de la valeur des édifices présents sur le territoire.

Les bâtiments marqués d'une croix (⊕) représentent ainsi des édifices à valeur patrimoniale élevée ou présentant un intérêt particulier.



## **2.4 Description de chaque unité de paysage [fiche descriptive]**

### **2.4.1 Unité de paysage n° 1 - Unité constituée de constructions de petit gabarit (de type surtout résidentiel) et de bâtiments publics**

#### **1. Localisation / Délimitation**

Côté sud de la rue Girouard Ouest, entre les avenues Bourdages Nord et de l'Hôtel-Dieu.

#### **2. Usages**

Édifices résidentiels et publics

#### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices de type domestique au toit à deux versants, à deux niveaux et demi d'occupation

Édifice de type domestique à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Anciens édifices publics (ancien bureau de poste et ancienne douane) à quatre versants, à trois niveaux et demi d'occupation

#### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Présence d'une marge de recul avant, relativement étroite, dans presque toute l'unité de paysage

Certains édifices sont isolés, d'autres sont mitoyens

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

#### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture résidentielle typique de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle :

- revêtements surtout constitués de brique et murs en pierre structurale ;
- fenêtres en saillie ornées notamment de consoles et de caissons, prenant la forme d'une logette (un seul niveau) ou d'un oriel (deux niveaux ou plus) ;
- fenêtres principalement à guillotine simple ; présence occasionnelle de fenêtres à battants à six grands carreaux ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux galeries et aux toits : colonnes carrées à socles et à chapiteaux, consoles, ornements de pignon, mâts, épis ;

- garde-corps en bois, composés notamment de balustres ou prenant la forme de garde-corps de type «stick style» ;
- couvertures métalliques (tôle pincée, embossée ou en plaques) ou multicouches ;

Composantes décoratives représentatives de l'architecture publique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle : fronton, tour, arcs plein cintre ou surbaissés, linteau d'ouverture en pierre

#### 6. Éléments distinctifs

L'unité 1 est constituée de deux anciens bâtiments publics et d'édifices de type domestique au toit à deux versants (extrémité est) ou à toit plat (extrémité est). L'unité se démarque par la présence de l'ancien bureau de poste de Saint-Hyacinthe (1905, rue Girouard Ouest), désigné lieu historique national du Canada en 1986. L'imposant immeuble, érigé entre 1889 et 1894, a été conçu par l'architecte Thomas Fuller, pour abriter non seulement le bureau de poste mais aussi les douanes et d'autres services fédéraux. L'immeuble en pierre se démarque notamment par ses fenêtres de style néo-roman et sa tour d'angle. L'édifice voisin, un autre édifice en pierre, d'influence Second Empire celui-là, abrite le bureau des douanes en 1916. L'unité de paysage est également marquée par la présence, de part et d'autre de ces anciens édifices publics, de bâtiments de type domestique d'influence vernaculaire américaine et d'immeubles à toit plat.

#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

#### 8. Photos



Ensemble d'édifices en brique d'influence vernaculaire américaine. IMG\_3650.jpg



Ensemble d'édifices en brique d'influence vernaculaire américaine à l'intersection de l'avenue Saint-Joseph. IMG\_3951.jpg



Édifices en brique d'influence vernaculaire américaine avec logettes (cercle) distinctives à l'intersection de l'avenue Saint-Joseph. IMG\_3652.jpg



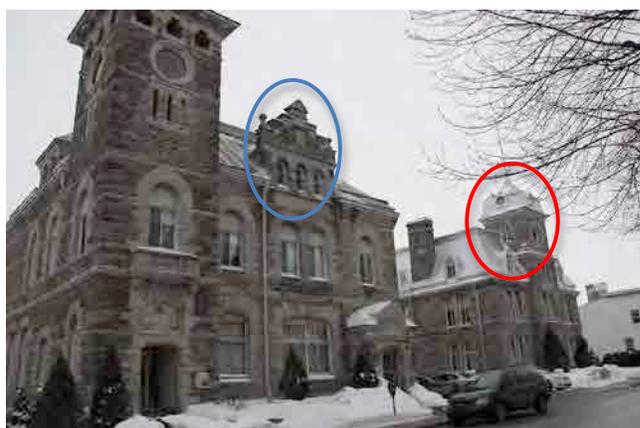
Édifices en brique d'influence vernaculaire américaine à l'intersection de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. IMG\_3960.jpg



Le lieu historique national du Canada du Bureau-de-Poste-de-Saint-Hyacinthe et sa tour d'angle caractéristique. IMG\_3943.jpg



L'ancien bureau poste. IMG\_3653.jpg

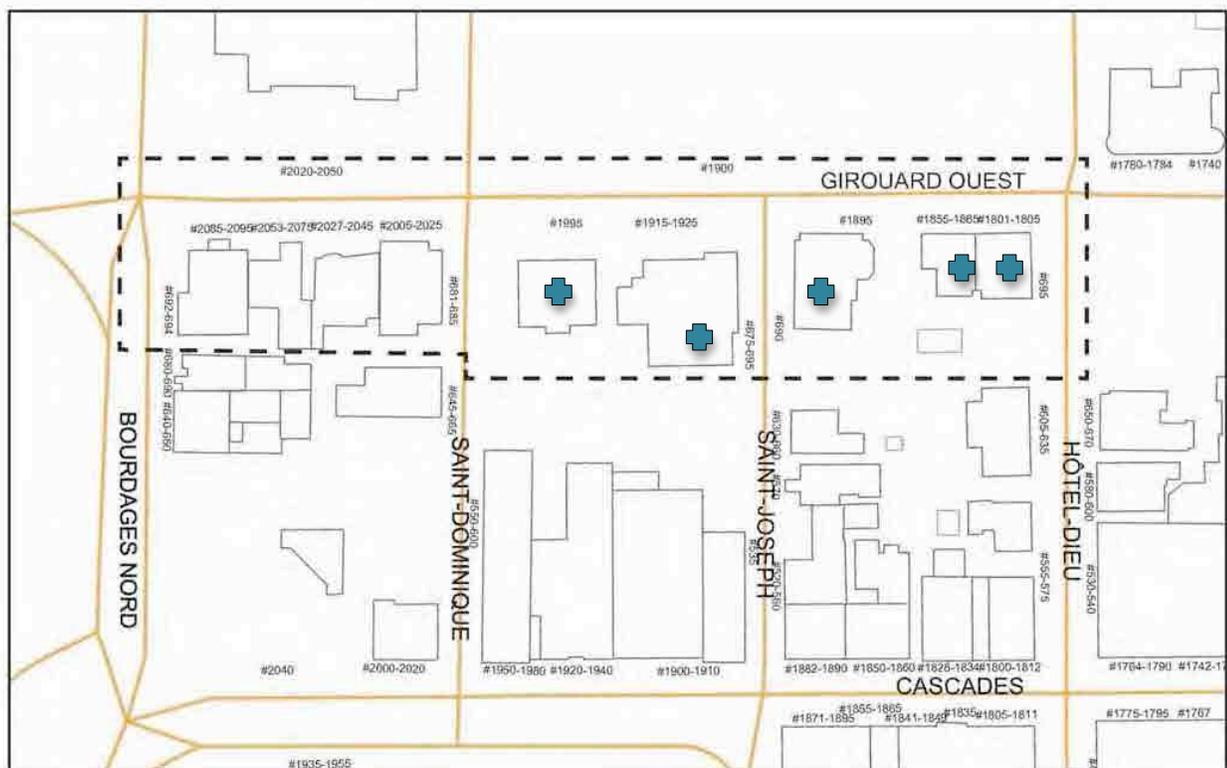


L'ancien bureau de poste et l'édifice utilisé comme douane en 1916, respectivement caractérisés par un fronton à redents (cercle bleu) et une tour à l'impériale (cercle orange). IMG\_3654.jpg

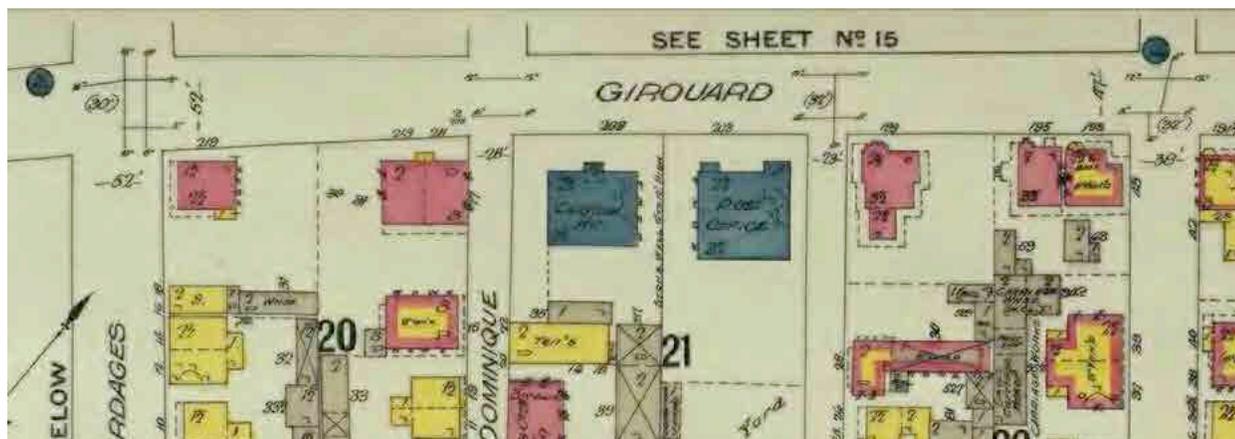


Ancien bureau de poste, ancienne douane et édifices à toit plat à l'extrémité ouest de l'unité de paysage. L'édifice situé à l'intersection de l'avenue Bourdages Nord et celui à l'angle de l'avenue Saint-Dominique ont été construits avant 1916. IMG\_3656.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 1. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 01.jpg



L'unité de paysage n° 1 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 1 en 1916.jpg

## **2.4.2 Unité de paysage n° 2 – Unité constituée de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Portion sud de la rue Girouard Ouest, comprise entre les avenues de l'Hôtel-Dieu et Mondor

### **2. Usages**

Principalement des immeubles de bureaux et à vocation commerciale

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifice commercial à toit plat, à un niveau

Immeuble de bureaux à toit plat, à cinq niveaux

Édifices commerciaux à toit plat, à deux niveaux

Édifice résidentiel à toit plat, à trois niveaux d'occupation

Édifice commercial à toit mansardé, à deux niveaux

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Tous les bâtiments sont isolés, à l'exception d'un édifice commercial et d'un édifice résidentiel qui sont mitoyens.

Les immeubles sont implantés parallèlement à la voie publique.

Tous les édifices de l'unité de paysage, à l'exception du bâtiment donnant sur l'avenue Mondor, ne présentent aucune marge de recul.

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

- béton, brique et revêtements contemporains ;
- édifice en hauteur (5 niveaux) de style international ;
- utilisation de la fenêtre comme élément rythmique (référence à la fenêtre-bandeau) ;
- toit plat ;
- façade libre ;
- vitrines commerciales.

Caractéristiques liées à l'architecture résidentielle de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle :

- revêtements de brique ;
- fenêtres en saillie ornées notamment de consoles et de caissons, prenant la forme d'une logette (un seul niveau) ;
- ornementation : corniche à denticules, balustres, garde-corps en bois.

#### 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 2 est surtout constituée d'édifices modernes. À l'exception de deux constructions de type résidentiel de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle et d'un édifice de style international datant de 1959, tous les bâtiments sont postérieurs aux années 1960. Bien que certaines composantes architecturales – telle une logette – rappellent l'architecture traditionnelle, les plus anciens édifices de l'unité ont vu leur authenticité architecturale passablement altérée. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, un toit plat et une façade sans ornementation, ainsi que par l'utilisation de matériaux actuels. Enfin, l'unité est composée d'édifices mixtes, à vocation commerciale ou résidentielle.

#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur faible

#### 8. Photos



Immeuble de bureaux à toit plat, érigé en 1959, de style international, à cinq niveaux sur la rue Girouard Ouest, au coin de l'avenue Denis.

IMG\_3744.jpg



Édifice commercial moderne à toit plat à deux niveaux et édifices résidentiels à toit plat à trois niveaux d'occupation. IMG\_3746.jpg



Édifice résidentiel de type triplex, à toit plat à trois niveaux d'occupation avec logette (cercle) au 1653-1661, rue Girouard Ouest. IMG\_3747.jpg



Détail de la logette supportée par des consoles découpées et surmontée d'une corniche à consoles et à denticules au 1653-1661, rue Girouard Ouest. IMG\_3748.jpg

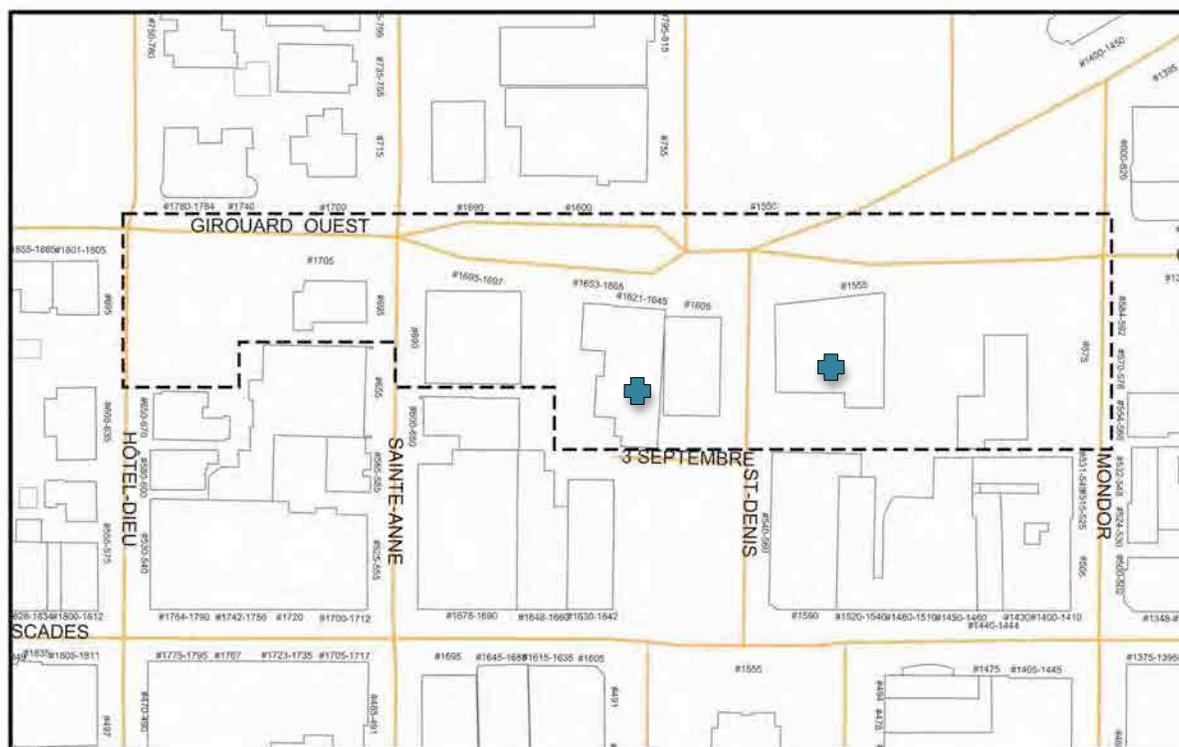


Édifice commercial moderne à toit plat à deux niveaux sur la rue Girouard Ouest, au coin de l'avenue Sainte-Anne. IMG\_3750.jpg

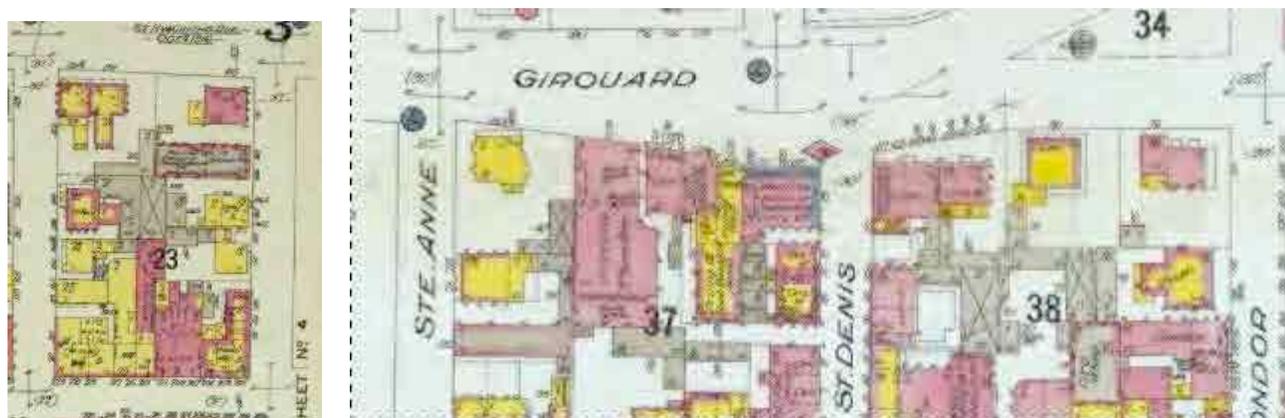


Édifice commercial à toit mansardé, de facture ancienne, à deux niveaux. IMG\_3753.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 2. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 02.jpg



L'unité de paysage n° 2 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 2 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 2 en 1916-2.jpg

### **2.4.3 Unité de paysage n° 3 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

#### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés de part et d'autre de la rue Calixa-Lavallée entre les avenues Brodeur et Mondor

#### **2. Usages**

Édifices résidentiels et à fonction mixte

#### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt rectangulaire

Édifices résidentiels à toit plat, à deux ou trois niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit à deux versants droits, à un ou deux niveaux et demi d'occupation

Édifices résidentiels à toit à terrasson et à brisis (mansardé), à deux niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à trois niveaux d'occupation

Édifices à fonction commerciale à toit plat, à deux niveaux d'occupation

#### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ; les bâtiments sont implantés en bordure de la rue.

Presque tous les édifices sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

#### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture résidentielle typique des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ou de bois ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats et couvertures en tôle typiques des toits à deux versants droits ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques, retour de corniche ;
- fenêtres principalement à guillotine simple et quelques exemples de fenêtres à battants à grands carreaux.

### Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes et de brique ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.



Exemple d'édifice moderne sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8386.jpg

### 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 3 est essentiellement constituée d'édifices résidentiels datant du début du 20<sup>e</sup> siècle. Bien que certains bâtiments – tel le 1105, rue Calixa-Lavallée – offrent une facture moderne, plusieurs ont conservé leur volumétrie traditionnelle. Deux édifices anciens de l'unité se démarquent autant par leur ancienneté que par la conservation de leurs composantes architecturales d'origine. Ainsi, le 1205 et le 1245-1255, rue Calixa-Lavallée sont très représentatifs de leur type architectural respectif, soit la maison d'inspiration néoclassique et la maison à toit mansardé. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à deux ou trois niveaux d'élévation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices à fonction mixte, à vocation commerciale et résidentielle.

### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur moyenne

## 8. Photos



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Brodeur.  
IMG\_8366.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8371.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Brodeur.  
IMG\_8368.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8369.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Robert.  
IMG\_8373.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Robert.  
IMG\_8375.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8376.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue de la Concorde Nord. IMG\_8377.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue de la Concorde Nord. IMG\_8379.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8380.jpg



Le 1105, rue Calixa-Lavallée. IMG\_8378.jpg



Le 1105, rue Calixa-Lavallée. IMG\_8386.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, dont, à gauche, le 1245-1255, un bel exemple de maison à toit mansardé. IMG\_8387.jpg



Le 1205, rue Calixa-Lavallée, un édifice très représentatif de la maison néoclassique. IMG\_8388.jpg

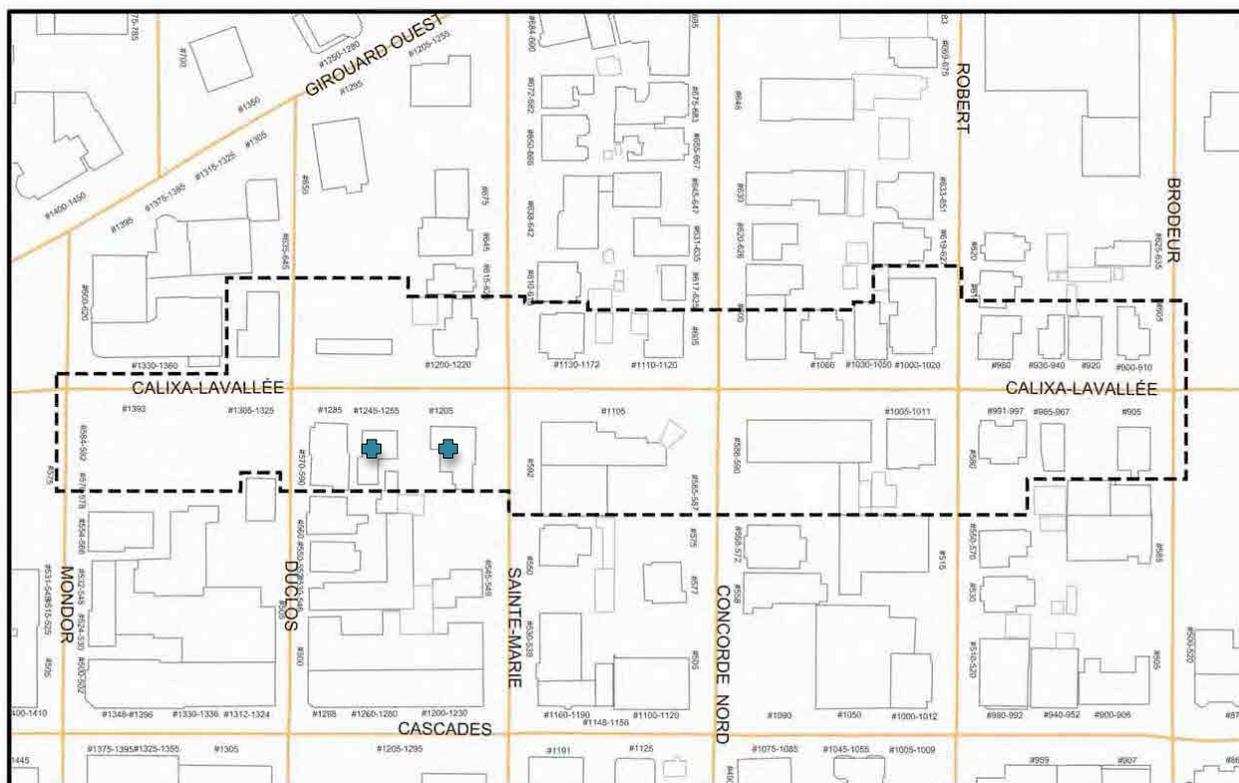


Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8394.jpg

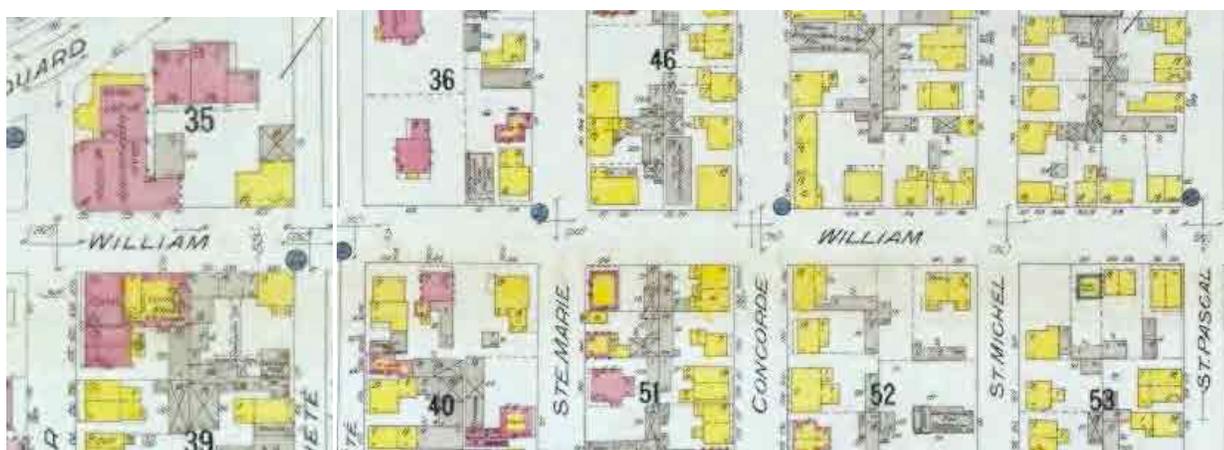


Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8392.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 3. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 3.jpg



L'unité de paysage n° 3 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 3 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 3 en 1916-2.jpg

#### **2.4.4 Unité de paysage n° 4 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

##### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés de part et d'autre de la rue des Cascades entre les avenues Sainte-Marie et Vaudreuil et quelques bâtiments sur les avenues Duclos et Mondor

##### **2. Usages**

Édifices résidentiels et à fonction mixte

##### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices résidentiels à toit plat, à deux ou trois niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit à terrasson et à brisis (mansardé), à deux ou à trois niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à deux ou trois niveaux d'occupation

Édifices à fonction commerciale à toit à deux versants droits, à un niveau et demi d'occupation

Édifices à fonction commerciale à toit plat, à un niveau d'occupation

##### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ou inexistantes ; les bâtiments sont implantés en bordure de la rue.

Quelques édifices sont mitoyens, d'autres sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

##### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture résidentielle typique des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ou de bois ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats et couvertures en tôle typiques des toits à deux versants droits et des toits à terrasson et à brisis ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques, retour de corniche ;

- fenêtres principalement à guillotine simple .

Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes et de brique ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.

#### **6. Éléments distinctifs**

L'unité de paysage n° 4 est essentiellement constituée d'édifices résidentiels et à fonction mixte datant du début du 20<sup>e</sup> siècle. Bien que certains bâtiments – tel le 805-815, rue des Cascades – offrent une facture moderne, plusieurs ont conservé leur volumétrie traditionnelle. Quelques édifices anciens de l'unité se démarquent autant par leur ancienneté que par la conservation de leurs composantes architecturales d'origine. Ils sont très représentatifs de leur type architectural respectif, notamment la maison à toit mansardé et les édifices à logements à toit plat du début du siècle. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à deux ou trois niveaux d'occupation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices à fonction mixte, à vocation commerciale et résidentielle.

#### **7. Importance globale («cote»)**

Unité de paysage à valeur moyenne

## 8. Photos



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue Mondor. IMG\_8268.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue Mondor. IMG\_8271.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Duclos. IMG\_8273.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue Duclos. IMG\_8274.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8280.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8281.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8290.jpg



Le 550, avenue Sainte-Marie, un bel exemple de maison à toit mansardé. IMG\_8283.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue de la Concorde Nord. IMG\_8298.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades. IMG\_8300.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Robert. IMG\_8301.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Robert. IMG\_8302.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Robert. IMG\_8309.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades. IMG\_8313.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Brodeur. IMG\_8322.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Brodeur. IMG\_8317.jpg

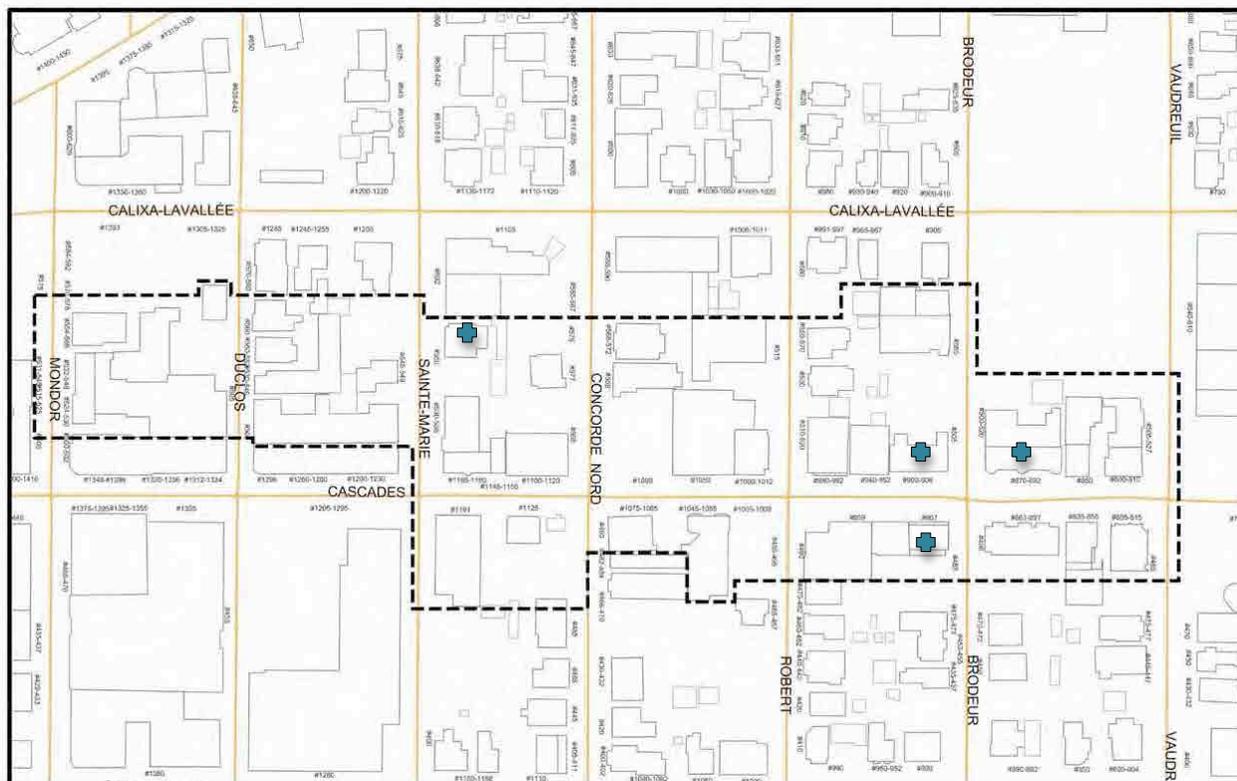


Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue Calixa-Lavallée. IMG\_8323.jpg

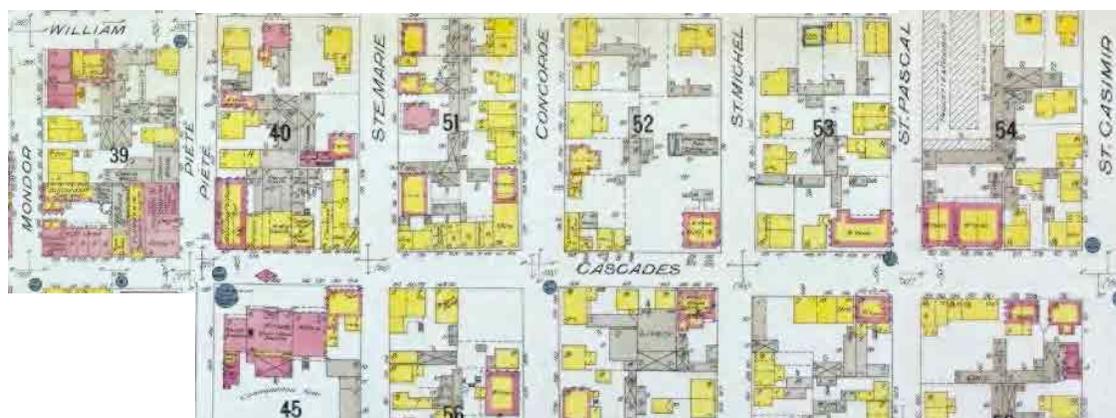


Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Vaudreuil. IMG\_8328.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 4. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 4.jpg



L'unité de paysage n° 4 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 4 en 1916-1.jpg, Unité de paysage no 4 en 1916-2.jpg et Unité de paysage no 4 en 1916-3.jpg

### **2.4.5 Unité de paysage n° 5 - Unité constituée de constructions à fonction industrielle et de constructions de petit gabarit (de type résidentiel)**

#### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés à l'est de l'avenue Vaudreuil jusqu'à la rue Saint-Antoine ainsi que ceux délimités par la rue Calixa-Lavallée et l'avenue Brodeur

#### **2. Usages**

Édifices industriels, commerciaux et résidentiels

#### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol rectangulaire des bâtiments

Édifices commerciaux ou industriels à toit plat, à un ou deux niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit à deux versants droits, à un niveau et demi d'occupation

#### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Larges marges de recul ; de grands espaces sont aménagés en stationnement.

Les édifices industriels sont mitoyens.

Tous les édifices résidentiels sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

#### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture commerciale et industrielle :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes ou de brique ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- absence d'ornementation ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 5 est essentiellement constituée de deux ensembles d'édifices, ceux à fonction commerciale ou industrielle et ceux à usage résidentiel. Plusieurs d'entre eux datent du début du 20<sup>e</sup> siècle, cependant toute trace d'ancienneté est imperceptible sur la plupart des bâtiments, notamment le 540-610, avenue Brodeur, qui daterait de 1892. Bien que certains bâtiments – tel le 715-719, rue des Cascades – présentent encore des caractéristiques architecturales traditionnelles, plusieurs ont perdu leurs composantes d'origine. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à un ou deux niveaux d'occupation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur faible

## 8. Photos



Vue vers le 875, rue Dessaulles. IMG\_8230.jpg



Le 875, rue Dessaulles, un édifice commercial. IMG\_8232.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Vaudreuil. IMG\_8233.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Vaudreuil. IMG\_8234.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Vaudreuil. IMG\_8236.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur la rue Calixa-Lavallée, à l'intersection de l'avenue Vaudreuil. IMG\_8239.jpg



Ensemble d'édifices à fonction industrielle sur l'avenue Vaudreuil. IMG\_8240.jpg



Ensemble d'édifices à fonction commerciale à toit plat sur l'avenue Vaudreuil, à l'intersection de la rue des Cascades. IMG\_8242.jpg



Le 715-719 et le 725-727, rue des Cascades. IMG\_8247.jpg



Vue vers la rue des Cascades depuis le pont Bouchard. IMG\_8256.jpg



Le 725-727, rue des Cascades, datant de 1930.  
IMG\_8246.jpg



Le 715-719, rue des Cascades, datant de 1930.  
IMG\_8245.jpg



Ensemble d'édifices à fonction industrielle sur la  
rue des Cascades. IMG\_8252.jpg



Ensemble d'édifices à fonction industrielle depuis  
la rive de la rivière Yamaska. IMG\_8260.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue  
Vaudreuil. IMG\_8264.jpg

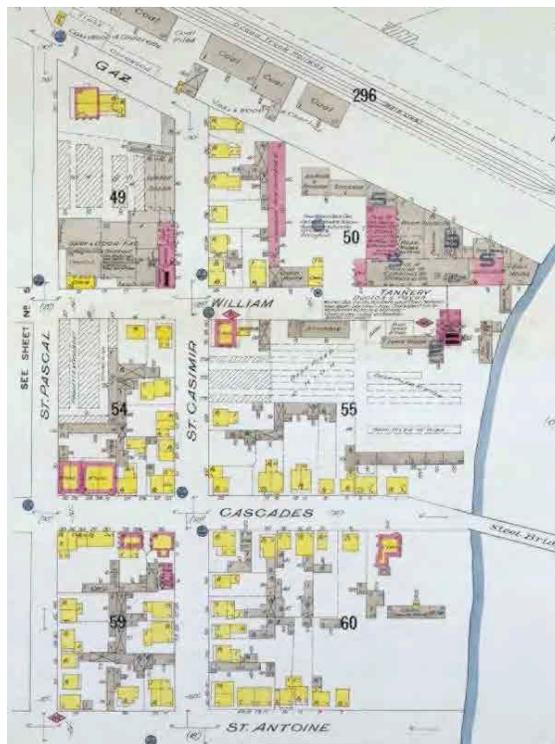


Le 400, avenue Vaudreuil. IMG\_8265.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 5. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 5.jpg



L'unité de paysage n° 5 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 5 en 1916-1.jpg

## **2.4.6 Unité de paysage n° 6 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés entre les rues Girouard Ouest et Calixa-Lavallée, globalement des avenues Sainte-Marie à Brodeur

### **2. Usages**

Édifices résidentiels, commerciaux et à fonction publique

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices commerciaux à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifice à fonction publique à toit plat, à un et à deux niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit plat, à deux ou à trois niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit à deux versants droits, à un ou deux niveaux et demi d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ; les bâtiments sont implantés directement en bordure de la rue.

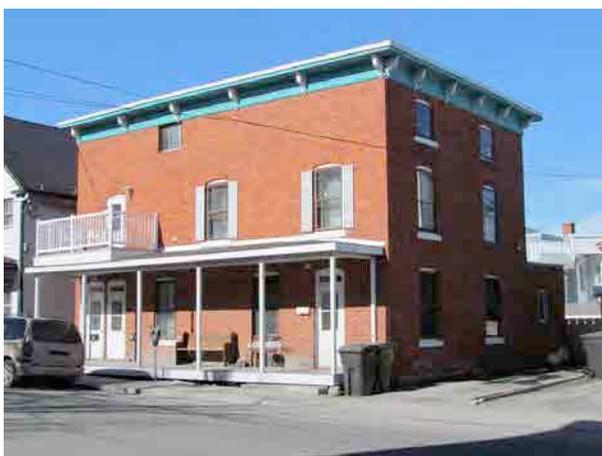
Presque tous les édifices sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture résidentielle typique des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques ;
- fenêtres principalement à guillotine simple.



Le 650-666, avenue Sainte-Marie. IMG\_8500.jpg



Corniche à consoles au 650-666, avenue Sainte-Marie. IMG\_8501.jpg

Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes, de brique ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.

#### 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 6 est essentiellement constituée d'édifices anciens et récents, à fonction résidentielle, commerciale et publique. Plusieurs d'entre eux datent du début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment en bordure de l'avenue Robert, anciennement la rue Saint-Michel. Bien que certains bâtiments – tels le poste de la Sûreté du Québec et le poste des pompiers de la Ville de Saint-Hyacinthe, sur la rue Dessaulles – offrent une facture moderne, plusieurs édifices de l'avenue Sainte-Marie ont conservé leur revêtement de brique, un matériau traditionnel prédominant dans l'unité de paysage.

Les édifices anciens de l'unité ont pour la plupart perdu leurs caractéristiques architecturales traditionnelles. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à un, deux ou trois niveaux d'élévation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée de quelques édifices à fonction mixte, à vocation commerciale et résidentielle.

#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur faible

## 8. Photos



Le poste de la Sûreté du Québec et le poste des pompiers de la Ville de Saint-Hyacinthe au 925-935, rue Dessaulles. IMG\_8475.jpg



Le 925-935, rue Dessaulles. IMG\_8477.jpg



Le 610 et le 620, avenue Robert. IMG\_8481.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue Robert. IMG\_8484.jpg



Le 617-625 et le 631-635, avenue de la Concorde Nord. IMG\_8485.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue de la Concorde Nord. IMG\_8486.jpg



Le 655-667 et le 675-683, avenue de la Concorde Nord. IMG\_8487.jpg



Le 630 et le 620-626, avenue de la Concorde Nord. IMG\_8491.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8492.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8497.jpg

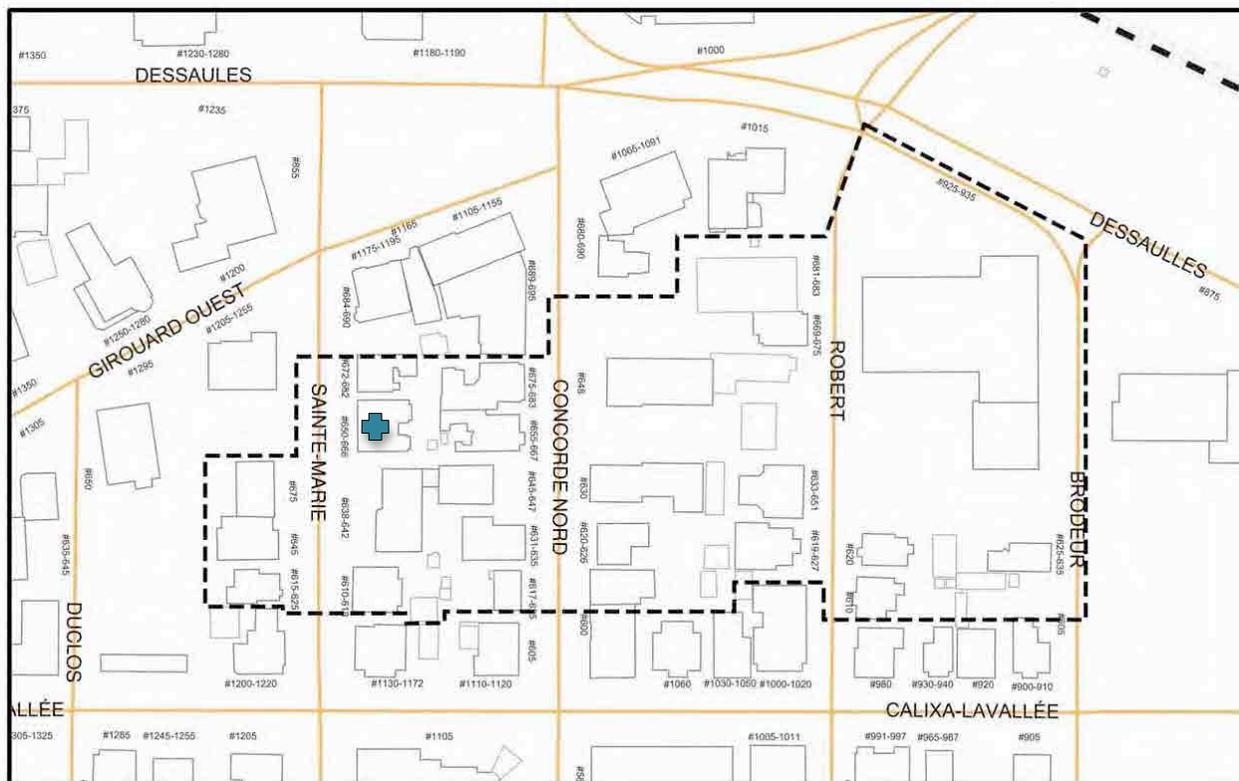


Ensemble d'édifices résidentiels sur l'avenue Sainte-Marie. IMG\_8498.jpg



Le 672-682, avenue Sainte-Marie. IMG\_8502.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 6. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 6.jpg



L'unité de paysage n° 6 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 6 en 1916-1.jpg

## **2.4.7 Unité de paysage n° 7 - Unité constituée de bâtiments mixtes (édifices résidentiels, commerciaux et de services et immeubles de bureaux)**

### **1. Localisation / Délimitation**

De part et d'autre de la rue Girouard Ouest, à la hauteur, globalement, des avenues Mondor et Robert

### **2. Usages**

Édifices résidentiels, commerciaux et de services et immeubles de bureaux

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Très grande variété de volumétrie et de plan au sol

Édifices de 2 niveaux à 4 niveaux

Fréquence des éléments en saillie : galeries, balcons, tour

Ancienne église construite en 1878 à un niveau et demi et de plan rectangulaire

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Présence d'une marge de recul avant étroite dans presque toute l'unité de paysage

Certains édifices de l'unité sont isolés, d'autres sont mitoyens.

Les façades de certains bâtiments sont parallèles à la rue Girouard Ouest, dont le tracé est diagonal.

D'autres édifices sont implantés parallèlement aux limites latérales du plan parcellaire (lignes de lots).

Deux bâtiments de l'unité de paysage font face à la rue Dessaulles, le tracé de la rue Girouard Ouest s'arrêtant à la hauteur de l'avenue de la Concorde Nord.

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

L'unité de paysage, hétérogène dans son ensemble, ne présente pas de type architectural dominant. Il convient toutefois de mentionner la présence de certaines caractéristiques relevant de l'architecture résidentielle de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Caractéristiques liées à la maison d'inspiration néogothique (1250-1280, rue Girouard Ouest) :

- tour d'angle ;
- revêtement traditionnel de mur : brique ;
- revêtements traditionnels de toit : tôle pincée, tôle matricée ;
- répartition relativement symétrique des ouvertures ;

- fenêtres traditionnelles : à battants à grands carreaux ;
- saillies : tour, galerie pourtournante, balcon, gâbles ;
- richesse de l'ornementation : corniche à consoles, éléments découpés appliqués, gâbles ornementés, fronton ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées aux galeries et aux toits : aisseliers, ornements de pignon, toupies pendantes, garde-corps en bois de type « stick style » ;
- présence de plusieurs influences stylistiques : toit à deux versants, tour, gâbles, fronton, arcs brisés.



Le 1250-1280, rue Girouard Ouest, un exemple du style d'inspiration néogothique. IMG\_3834.jpg



La tour d'angle et ses gâbles ornementés. IMG\_3835.jpg



Un détail d'une fenêtre en arc brisé et de la corniche à consoles. IMG\_3838.jpg



Le corps principal et le corps secondaire du 1250-1280, rue Girouard Ouest. IMG\_3840.jpg

Situé au 1395, rue Girouard Ouest, le « Grand Château » possède quant à lui des caractéristiques témoignant de l'architecture des grands hôtels de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.



Le « Grand Château », au 1395, rue Girouard Ouest. IMG\_3814.jpg



Le « Grand Château », au 1395, rue Girouard Ouest. IMG\_8401.jpg



Détail du « Grand Château », au 1395, rue Girouard Ouest. IMG\_8402.jpg

Les modifications subies au cours du 20<sup>e</sup> siècle démontrent quant à elles l'influence de styles divers, dont l'Art déco. Bien que marquée par plusieurs courants architecturaux, l'architecture de l'ancien hôtel présente plusieurs caractéristiques intéressantes :

- éléments rappelant l'architecture publique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle : revêtement de mur en brique, arcs plein cintre, tables décoratives, bandeau en pierre, clés décoratives ;

- éléments rappelant l'Art déco ou le mouvement moderne : emploi de volumes simples et recours à la géométrisation ; emploi de pilastres et de colonnettes stylisés.



Un détail des fenêtres en plein cintre, des clés décoratives et du bandeau de pierre. IMG\_3817.jpg



Blason présentant les initiales du « Grand Hôtel ». IMG\_3816.jpg



Le dernier étage du bâtiment et ses composantes décoratives géométrisées et stylisées, typiques de l'Art déco. IMG\_3818.jpg

## 6. Éléments distinctifs

Assez hétérogène quant à la volumétrie de ses édifices, leurs fonctions et leurs composantes architecturales et décoratives, cette unité de paysage se distingue par l'utilisation de la brique pour un bon nombre de bâtiments.

Des exemples tels le 1250-1280, rue Girouard Ouest, de style Queen Anne, le « Grand Château » (1395, rue Girouard Ouest) ou l'ancienne église presbytérienne (1295, rue Girouard Ouest) caractérisent également l'unité de paysage. Bien que ces bâtiments ne relèvent pas d'un type architectural dominant dans cette unité de paysage, ils lui confèrent tout de même une valeur architecturale.

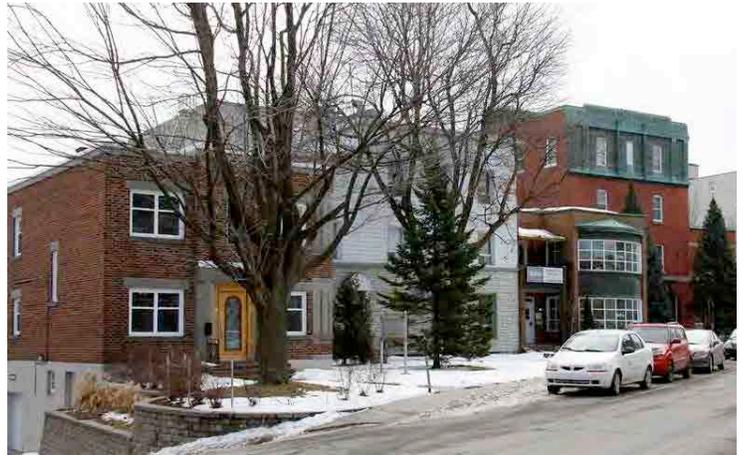
## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Édifice marquant la limite ouest de l'unité de paysage. IMG\_3841.jpg



Quatre édifices mitoyens de la rue Girouard Ouest. IMG\_3820.jpg



L'ancienne église presbytérienne, construite en 1878. IMG\_3825.jpg



Vue d'un ensemble d'édifices de l'unité depuis l'intersection de la rue Girouard Ouest et de l'avenue Sainte-Marie. IMG\_3826.jpg



Les trois édifices de l'unité situés à l'ouest de la rue Girouard Ouest. De gauche à droite : une résidence d'inspiration néoclassique, un bâtiment de style Queen Anne et une construction récente. IMG\_3832.jpg

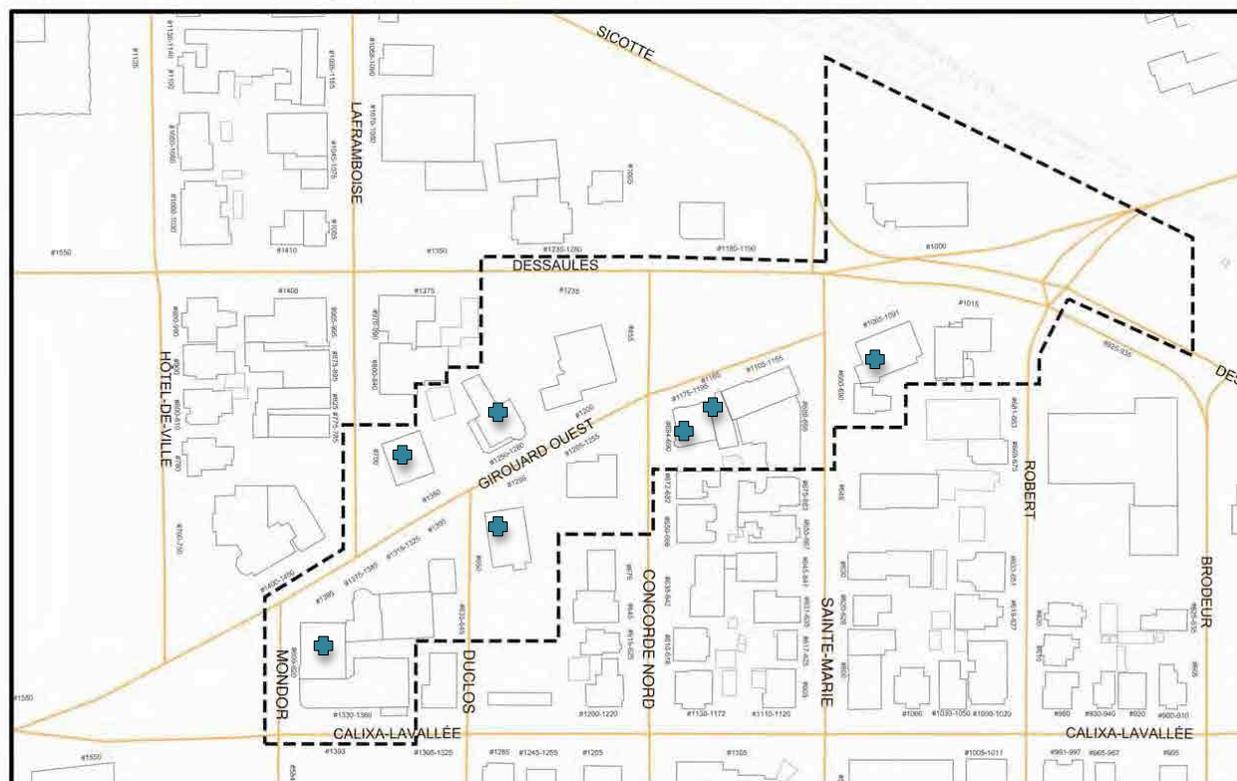


Le 1065-1091 et le 1015, rue Girouard Ouest, à l'extrémité nord de l'unité de paysage. IMG\_3828.jpg



Le 1000, rue Girouard Ouest. IMG\_8470.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 7. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 07.jpg



L'unité de paysage n° 7 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 7 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 7 en 1916-2.jpg

#### **2.4.8 Unité de paysage n° 8 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

##### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés de part et d'autre de l'avenue Laframboise incluant quelques édifices sur la rue Dessaulles jusqu'à la rue Sicotte

##### **2. Usages**

Édifices commerciaux et édifices à fonction mixte.

##### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt rectangulaire

Édifices commerciaux à toit plat, à un niveau d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifices résidentiels et à fonction mixte à toit plat, à trois niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit à deux versants droits, à deux niveaux et demi d'occupation

##### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites sur l'avenue Laframboise

Espaces de stationnement aménagés sur la rue Sicotte

La plupart des édifices sont isolés, quelques ensembles sont mitoyens.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

##### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture commerciale et résidentielle typique des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques ;
- fenêtres principalement à guillotine simple.



Corniche à consoles et à denticules au 1005, avenue Laframboise. IMG\_8445.jpg



Jeu de briques et linteau de pierre au 800-840, avenue Laframboise. IMG\_8452.jpg



Corniche à consoles et à denticules au 970-990, avenue Laframboise. IMG\_8455.jpg

#### Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes, de brique ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.

#### 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 8 est essentiellement constituée d'édifices anciens et récents, à fonction commerciale et à fonction mixte. Plusieurs d'entre eux datent du début du 20<sup>e</sup> siècle. Quelques édifices ont conservé leur revêtement de brique, un matériau traditionnel prédominant dans l'unité de paysage.

Les édifices anciens de l'unité ont avantageusement préservé l'ornementation distinctive associée à l'architecture commerciale et aux bâtiments à toit plat, notamment autour des ouvertures et au sommet des toitures (couronnements de mur parapet, corniches à consoles et à denticules, etc.). Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à deux ou trois niveaux d'élévation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices à fonction mixte, à vocation commerciale et résidentielle.

#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur faible

## 8. Photos



Édifice résidentiel à l'intersection de la rue Sicotte et de l'avenue Laframboise. IMG\_8437.jpg



Édifice résidentiel à l'intersection de la rue Sicotte et de l'avenue Laframboise. IMG\_8440.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue Laframboise, à l'intersection de la rue Sicotte. IMG\_8438.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Laframboise. IMG\_8441.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur l'avenue Laframboise. IMG\_8442.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur l'avenue Laframboise. IMG\_8443.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Laframboise, à l'intersection de la rue Dessaulles. IMG\_8444.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue Dessaulles, à l'intersection de l'avenue Laframboise. IMG\_8457.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Laframboise, à l'intersection de la rue Dessaulles. IMG\_8446.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Laframboise. IMG\_8448.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur l'avenue Laframboise. IMG\_8450.jpg



Le 970-990, avenue Laframboise. IMG\_8454.jpg



La rue Dessaulles, à l'intersection de l'avenue Laframboise. IMG\_8456.jpg



Le 1230-1280, rue Dessaulles. IMG\_8458.jpg

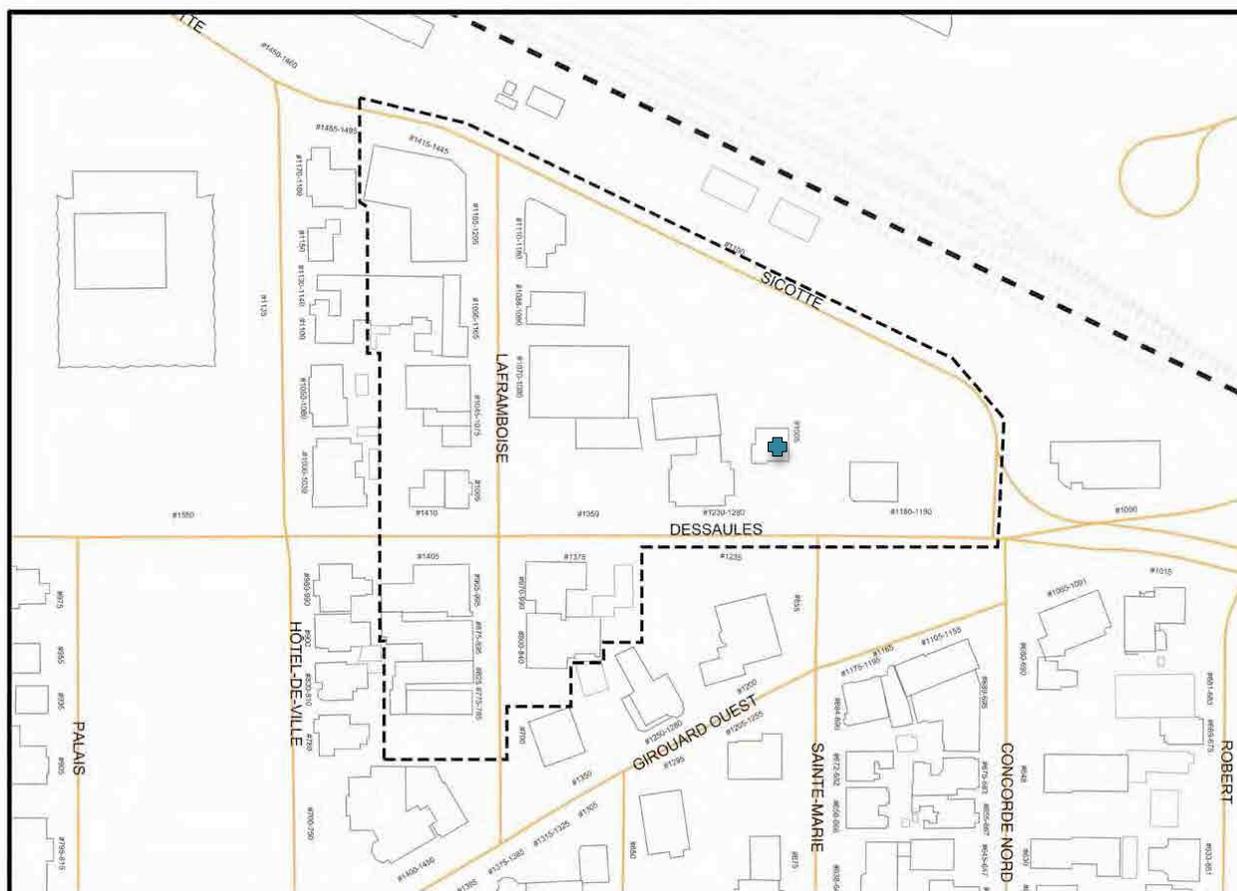


Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue Dessaulles. IMG\_8462.jpg



Le 1005, avenue Sainte-Marie. IMG\_8464.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 8. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. s.jpg



L'unité de paysage n° 8 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 8 en 1916-1.jpg, Unité de paysage no 8 en 1916-2.jpg, Unité de paysage no 8 en 1916-3.jpg et Unité de paysage no 8 en 1916-4.jpg

## **2.4.9 Unité de paysage n° 9 - Unité constituée surtout d'immeubles à logements multiples**

### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés de part et d'autre de la rue Saint-Antoine entre les avenues Sainte-Marie et Vaudreuil

### **2. Usages**

Édifices résidentiels et un édifice à fonction publique, l'école Christ-Roi

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices résidentiels à toit plat, à deux ou trois niveaux d'occupation

Édifices résidentiels à toit à deux versants droits, à un ou à deux niveaux et demi d'occupation

Édifices à fonction publique à toit plat, à trois niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ou inexistantes ; les bâtiments sont implantés en bordure de la rue.

Tous les édifices sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

- revêtements surtout constitués de brique ou de matériaux modernes ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats et couvertures en tôle typiques des toits à deux versants droits ou en bardeau d'asphalte ;
- très peu de composantes décoratives, un seul exemple de corniche à consoles et à denticules ;
- fenêtres principalement modernes.

### **6. Éléments distinctifs**

L'unité de paysage n° 9 est essentiellement constituée d'édifices à logements multiples fortement transformés. Très peu de composantes architecturales anciennes sont perceptibles. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés

par une volumétrie simple, à deux ou trois niveaux d'occupation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes.

### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur faible

### 8. Photos



L'école Christ-Roi au 1195, rue Saint-Antoine.  
IMG\_8329.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8331.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur l'avenue de la Concorde Nord. IMG\_8336.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte sur la rue Saint-Antoine, à l'intersection de l'avenue de la Concorde Nord. IMG\_8342.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8345.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur l'avenue Robert. IMG\_8346.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8353.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8348.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur la rue Saint-Antoine, à l'intersection de l'avenue Brodeur. IMG\_8355.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur l'avenue Brodeur. IMG\_8362.jpg



s Ensemble d'édifices à logements multiples sur l'avenue Vaudreuil.  
IMG\_8365.jpg



Ensemble d'édifices à logements multiples sur la rue Saint-Antoine,  
à l'intersection de l'avenue Vaudreuil. IMG\_8363.jpg



## **2.4.10 Unité de paysage n° 10 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Les édifices situés de part et d'autre de la rue des Cascades entre les avenues Saint-Denis et Bourdages Nord, incluant quelques édifices sur les avenues Sainte-Anne, de l'Hôtel-Dieu, Saint-Joseph et Saint-Dominique.

### **2. Usages**

Édifices commerciaux et édifices à fonction mixte

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices commerciaux à toit plat, à un niveau d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à trois niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à quatre niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ou inexistantes ; les bâtiments sont implantés directement en bordure de la rue.

Presque tous les édifices sont mitoyens.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture commerciale typique de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques ;
- fenêtres principalement à guillotine simple et quelques exemples de fenêtres à battants à grands carreaux ;
- vitrines commerciales au rez-de-chaussée.



Mur parapet au 1648-1660, rue des Cascades. IMG\_3854.jpg



Corniche à consoles et à denticules au 1700-1712, rue des Cascades. IMG\_3861.jpg



Corniche à consoles au 1950-1980, rue des Cascades. IMG\_3884.jpg



Arcs de brique au 1800-1812, rue des Cascades. IMG\_3869.jpg



Corniche à denticules et fenêtres à guillotine au 2000-2020, rue des Cascades. IMG\_3891.jpg



Fenêtres triples avec imposte à arc surbaissé au 1645-1685, rue des Cascades. IMG\_3903.jpg



Vitrines commerciales au rez-de-chaussée du 1764-1790, rue des Cascades. IMG\_3864.jpg



Vitrines commerciales au rez-de-chaussée du 1882-1890, rue des Cascades. IMG\_3871.jpg



Vitrines commerciales au rez-de-chaussée du 1900-1910, rue des Cascades. IMG\_3879.jpg

### Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes, de brique et de pierre ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.



Exemple d'édifice moderne sur la rue des Cascades. IMG\_3904.jpg

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 10 est essentiellement constituée d'édifices anciens et récents, à fonction commerciale et à fonction mixte. Plusieurs d'entre eux datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, notamment en bordure de la rue des Cascades. Bien que certains bâtiments – tel le 1695, rue des Cascades – offrent une facture moderne, plusieurs ont conservé leur revêtement de brique, un élément traditionnel prédominant dans l'unité de paysage.

Les édifices anciens de l'unité ont avantageusement préservé l'ornementation distinctive associée à l'architecture commerciale et aux bâtiments à toit plat, notamment autour des ouvertures et au sommet des toitures (couronnements de mur parapet, corniches à consoles et à denticules, etc.). Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à deux ou trois niveaux d'élévation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices à fonction mixte, à vocation commerciale et résidentielle.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur moyenne

## 8. Photos



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Saint-Denis. IMG\_3852.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Sainte-Anne. IMG\_3857.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Sainte-Anne. IMG\_3859.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. Ces édifices datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. IMG\_3862.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. Ces édifices datent du début du 19<sup>e</sup> siècle. IMG\_3868.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Saint-Joseph. IMG\_3870.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Saint-Joseph. IMG\_3876.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Saint-Dominique. IMG\_3883.jpg

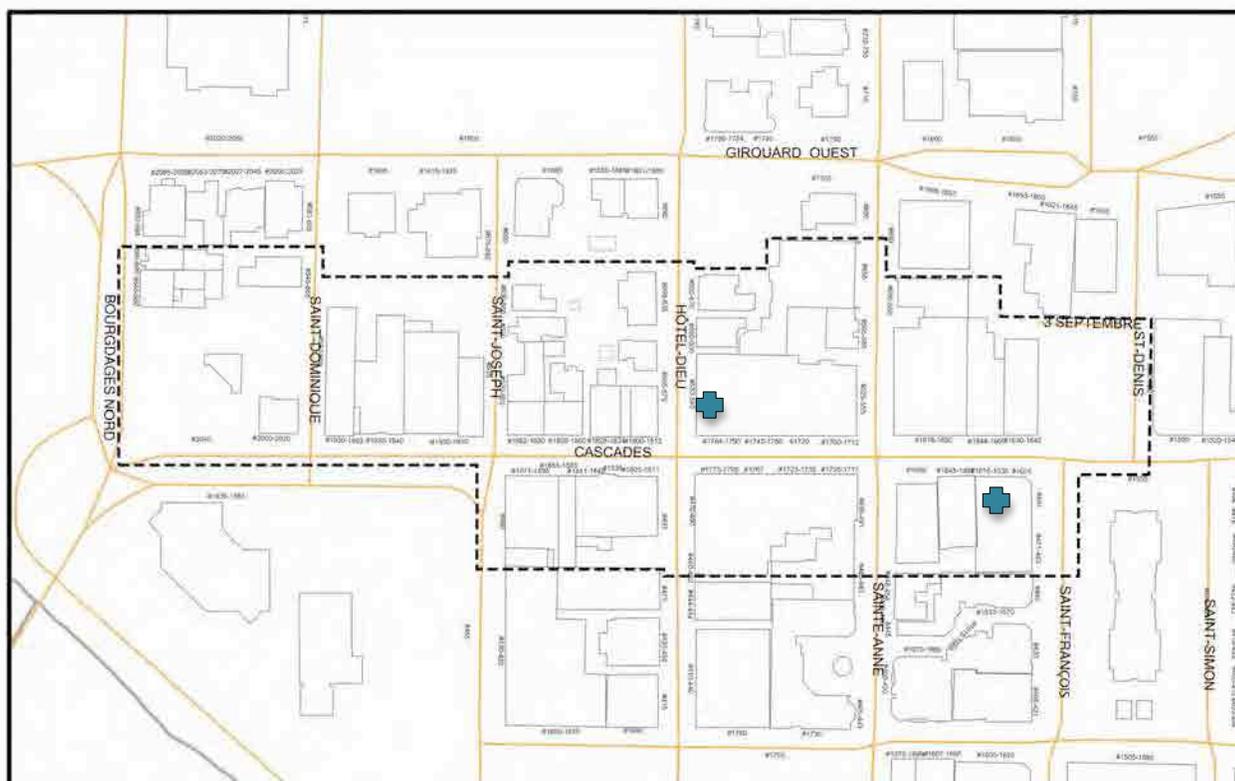


Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Saint-Joseph. IMG\_3892.jpg



Édifices commerciaux à toit plat en brique à deux niveaux à l'intersection de la rue des Cascades et de l'avenue Saint-François. IMG\_3909.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 10. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 10.jpg



L'unité de paysage n° 10 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 10 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 10 en 1916-2.jpg

### **2.4.1.1 Unité de paysage n° 11 - Unité constituée du Marché public de Saint-Hyacinthe**

#### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située dans le quadrilatère formé des rues des Cascades et Saint-Antoine, et des avenues Saint-François et Saint-Simon

#### **2. Usages**

Marché public

#### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol de forme plutôt rectangulaire

Édifice de type public à toit à deux versants et à deux niveaux

Présence d'un avant-corps central à toit à quatre versants, couronné d'un campanile

#### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Façade principale parallèle à la rue des Cascades

Implantation parallèle aux lignes de lots

Lot de grandes dimensions, traversant une rue à l'autre

Présence d'une marge de recul sur toutes les façades

Repère visuel dans la basse-ville

Situation dans la perspective visuelle de l'avenue Saint-Denis

Point focal depuis le parc Casimir-Dessaulles

Implantation au cœur du noyau commercial de la ville

#### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'éclectisme architectural de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et, plus précisément, aux halles :

- utilisation de matériaux modernes, permettant notamment d'augmenter les portées de l'édifice et permettant la création d'aires ouvertes de dimensions importantes ;
- présence de lanterneaux surélevés permettant l'aération ;
- long bâtiment coiffé d'un toit à deux versants ;
- cheminées à longues souches ;
- emprunts néoclassiques : oculi, arcs surbaissés, fenêtres allongées en arc plein cintre, campanile.

## 6. Éléments distinctifs

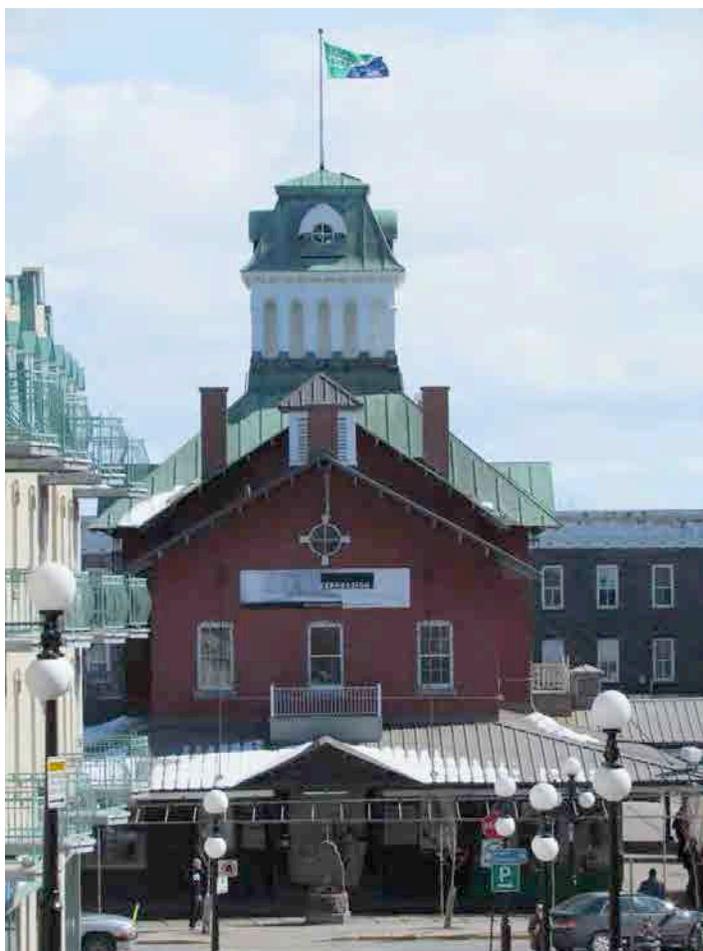
En plus de marquer le tissu urbain par sa situation au cœur du centre-ville, le marché public de Saint-Hyacinthe constitue un repère visuel dans la basse-ville et agit comme point focal depuis le parc Casimir-Dessaulles.

Le bâtiment, un immeuble patrimonial cité, présente de plus d'intéressantes composantes architecturales, relevant de l'éclectisme de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement, de l'architecture des halles d'alimentation. Son plan au sol, la présence d'un avant-corps central, son toit à deux versants et son auvent, notamment, en témoignent.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Marché public de Saint-Hyacinthe à partir du parc Casimir-Dessaulles. 8143.jpg



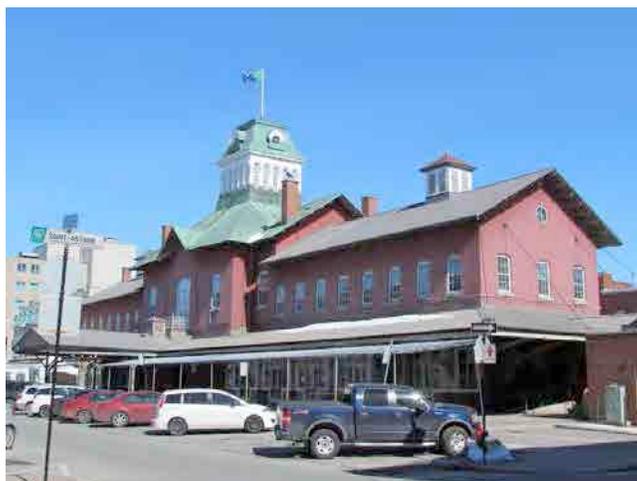
Marché public de Saint-Hyacinthe à l'intersection de la rue des Cascades et de l'avenue Saint-François. 8041.jpg



Marché public de Saint-Hyacinthe à l'intersection de la rue des Cascades et de l'avenue Saint-Simon. 8045.jpg



Marché public de Saint-Hyacinthe à l'intersection de la rue Saint-Antoine et de l'avenue Saint-Simon. 8052.jpg



Marché public de Saint-Hyacinthe à l'intersection de la rue Saint-Antoine et de l'avenue Saint-François. 8055.jpg



Détail du campanile. 8136.jpg

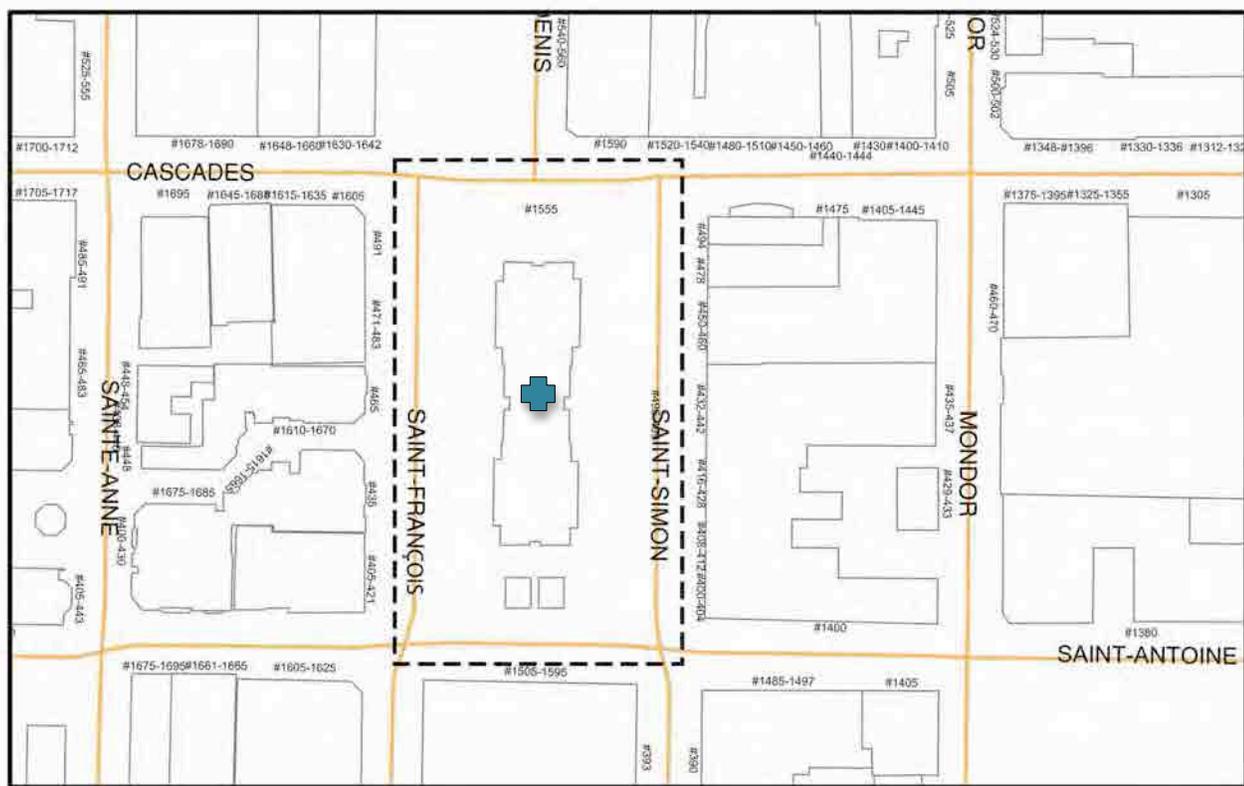


Détail des fenêtres à guillotine. 8136.jpg

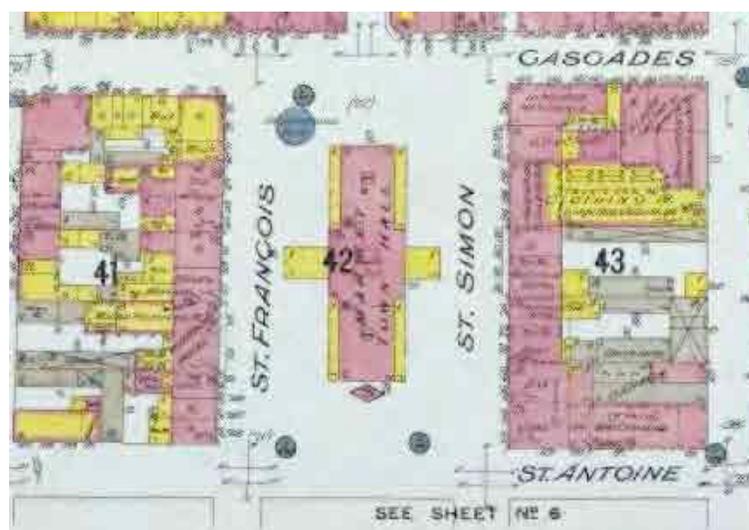


Détail du lanternon. 8136.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 11. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 11.jpg



L'unité de paysage n° 11 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 11 en 1916-1.jpg

## **2.4.12 Unité de paysage n° 12 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Portion nord de la rue Saint-Antoine, entre les avenues Saint-Simon et Sainte-Marie, et les édifices situés de part et d'autre de la rue des Cascades, entre les avenues Saint-Denis et Sainte-Marie

### **2. Usages**

Édifices commerciaux et édifices à fonction mixte

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices commerciaux à toit plat, à un niveau d'occupation

Édifices commerciaux à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à trois niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à quatre niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ou inexistantes ; les bâtiments sont implantés directement en bordure de la rue.

Tous les édifices sont mitoyens, à l'exception d'un seul édifice isolé.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture commerciale typique de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques ;
- fenêtres principalement à guillotine simple et quelques exemples de fenêtres à battants à grands carreaux ;

- vitrines commerciales au rez-de-chaussée.



Corniche à consoles et à denticules au 531-545, avenue Mondor ; édifice datant de 1890. IMG\_3742.jpg



Composantes ornementales distinctives de l'architecture commerciale du début du 20<sup>e</sup> siècle. IMG\_3740.jpg



Vitrines commerciales au rez-de-chaussée et fenêtre en saillie prenant la forme d'un oriel (sur deux niveaux) à l'intersection de l'avenue Saint-Simon et la rue Saint-Antoine. IMG\_3734.jpg

Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes, de brique et de pierre ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats.



Exemples d'édifices modernes sur l'avenue Saint-Simon. IMG\_3719.jpg



Exemples d'édifices modernes sur la rue des Cascades. IMG\_3721.jpg

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 12 est essentiellement constituée d'édifices anciens et récents, à fonction commerciale et à fonction mixte. Plusieurs d'entre eux datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, notamment en bordure de l'avenue Saint-Simon et du côté nord de la rue des Cascades. Bien que certains édifices – tel le 450-460, avenue Saint-Simon – offrent une facture moderne, plusieurs ont conservé leur revêtement de brique, un élément traditionnel prédominant de l'unité de paysage. Les édifices anciens de l'unité ont avantageusement conservé l'ornementation distinctive de l'architecture commerciale, notamment au sommet de leur toiture. Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à un ou deux niveaux d'élévation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices mixtes, à vocation commerciale et résidentielle.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur moyenne

## 8. Photos



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue des Cascades, à l'intersection de l'avenue Saint-Denis. IMG\_3735.jpg



Ensemble d'édifices commerciaux ou à fonction mixte en brique et à toit plat sur la rue des Cascades. IMG\_3736.jpg



Exemple d'édifice à fonction mixte à toit plat et à trois niveaux, le 1450-1460, rue des Cascades. IMG\_3738.jpg



Édifices à fonction mixte sur la rue des Cascades, au coin de l'avenue Mondor. Ces édifices datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. IMG\_3737.jpg



Édifices à fonction mixte en brique à toit plat datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le 515-525 et le 531-545, avenue Mondor. IMG\_3741.jpg



Édifice commercial à l'intersection de la rue des Cascades et de l'avenue Sainte-Marie. IMG\_3726.jpg



Édifice de facture moderne au coin de l'avenue Duclos et de la rue des Cascades. IMG\_3725.jpg



Édifices commerciaux à toit plat d'un ou de deux niveaux sur la rue des Cascades. IMG\_3723.jpg



Édifices commerciaux à toit plat de deux niveaux sur l'avenue Duclos. IMG\_3722.jpg



Édifices commerciaux à toit plat d'un ou de deux niveaux sur la rue des Cascades. IMG\_3720.jpg



Ensemble d'édifices commerciaux ou à fonction mixte en brique à trois niveaux sur l'avenue Saint-Simon. IMG\_3716.jpg



Édifices à fonction mixte en brique à trois niveaux sur l'avenue Saint-Simon. IMG\_3717.jpg

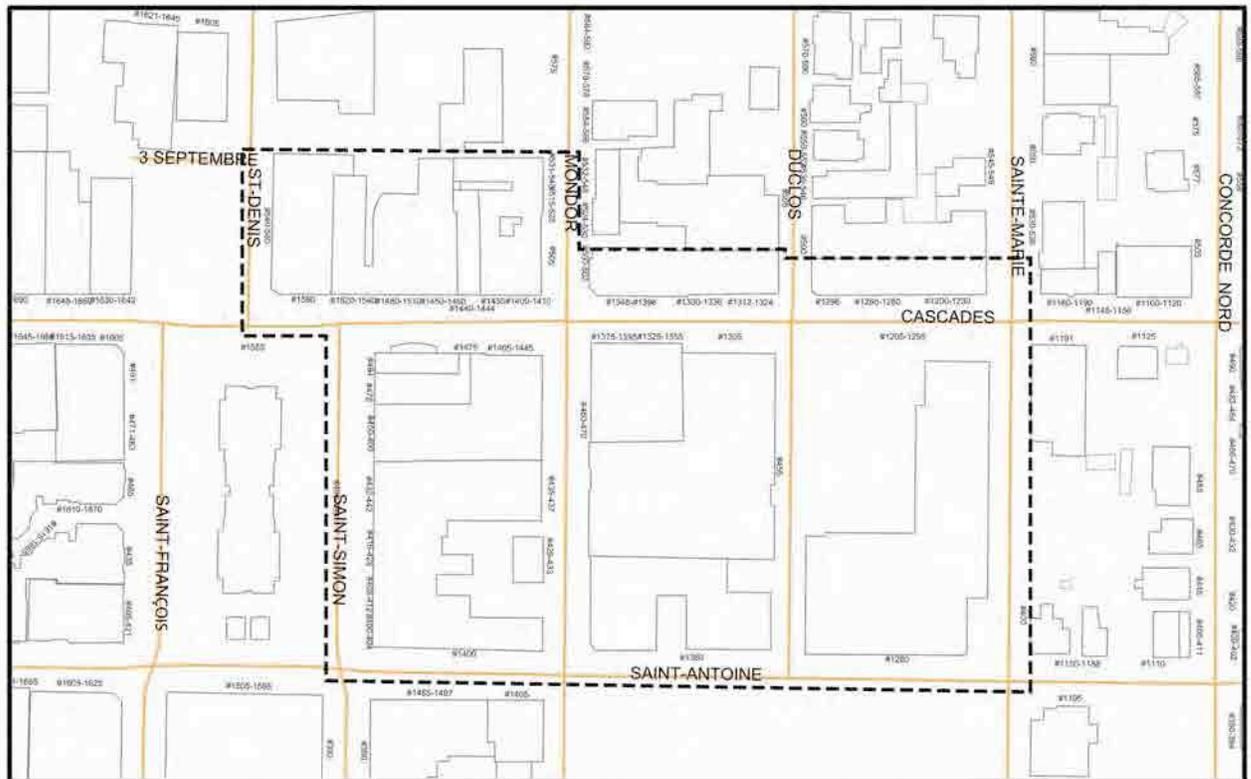


Édifices à fonction mixte à l'intersection de l'avenue Mondor et de la rue Saint-Antoine. IMG\_3732.jpg



Édifice à fonction mixte en brique à toit plat sur la rue Saint-Antoine. IMG\_3733.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 12. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 12.jpg



L'unité de paysage n° 12 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph, 1916*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 12 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 12 en 1916-2.jpg

### **2.4.13 Unité de paysage n° 13 - Unité constituée de constructions de haut gabarit (de facture moderne et contemporaine)**

#### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située dans l'îlot formé des rues des Cascades et Marguerite-Bourgeoys et de l'avenue Saint-Joseph

#### **2. Usages**

Édifices de services et immeubles de bureaux

#### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol plutôt rectangulaire

Plan au sol dont la forme évoque vaguement celle d'un « L »

Édifice de type public à toit plat à cinq niveaux et trois niveaux

Édifice marqué par des jeux de volumes et de hauteurs (455, avenue Saint-Joseph)

Édifice dont l'entrée est soulignée par l'implantation et par le plan (1935-1955, rue des Cascades)

#### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Façade principale parallèle à l'avenue Saint-Joseph (455, avenue Saint-Joseph)

Façade principale en angle par rapport à la rue des Cascades (1935-1955, rue des Cascades)

Lot de grandes dimensions, compris entre les rues des Cascades et Marguerite-Bourgeoys et l'avenue Saint-Joseph

Ensemble sur un vaste terrain

Édifices isolés

Présence d'une marge de recul importante le long de la rue Marguerite-Bourgeoys et de l'avenue Saint-Joseph

Implantation à la périphérie du centre-ville

#### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture moderne et contemporaine :

- utilisation de la brique et de la brique de verre ;
- édifice de haut gabarit (de trois à cinq niveaux) ;

- évocation du rationalisme, par l'absence d'ornementation et le recours aux lignes géométriques pures, notamment.

#### 6. Éléments distinctifs

Si les deux édifices diffèrent, entre autres, par leur implantation et le nombre de niveaux, l'unité de paysage se caractérise essentiellement par l'utilisation de la brique.

Bien que le 1935-1955, rue des Cascades, érigé en 1989, adopte une facture contemporaine, l'architecture de l'édifice présente certains emprunts néoclassiques (pilastres en bas-relief, arcades surbaissées).

#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur moyenne

#### 8. Photos



Vue à partir de l'avenue Bourdages Nord.  
IMG\_8102.jpg



Vue à partir de l'avenue Bourdages Nord.  
IMG\_8103.jpg



Le 1935-1955, rue des Cascades, façade ouest.  
IMG\_8104.jpg



Le 1935-1955, rue des Cascades, façade ouest.  
IMG\_8105.jpg



Le 1935-1955, rue des Cascades, façade sud.  
IMG\_8109.jpg



Le 1935-1955, rue des Cascades, façade nord.  
IMG\_8110.jpg



Le 455, avenue Saint-Joseph, façade nord-ouest.  
IMG\_8111.jpg



Le 455, avenue Saint-Joseph, façade nord-ouest.  
IMG\_8112.jpg

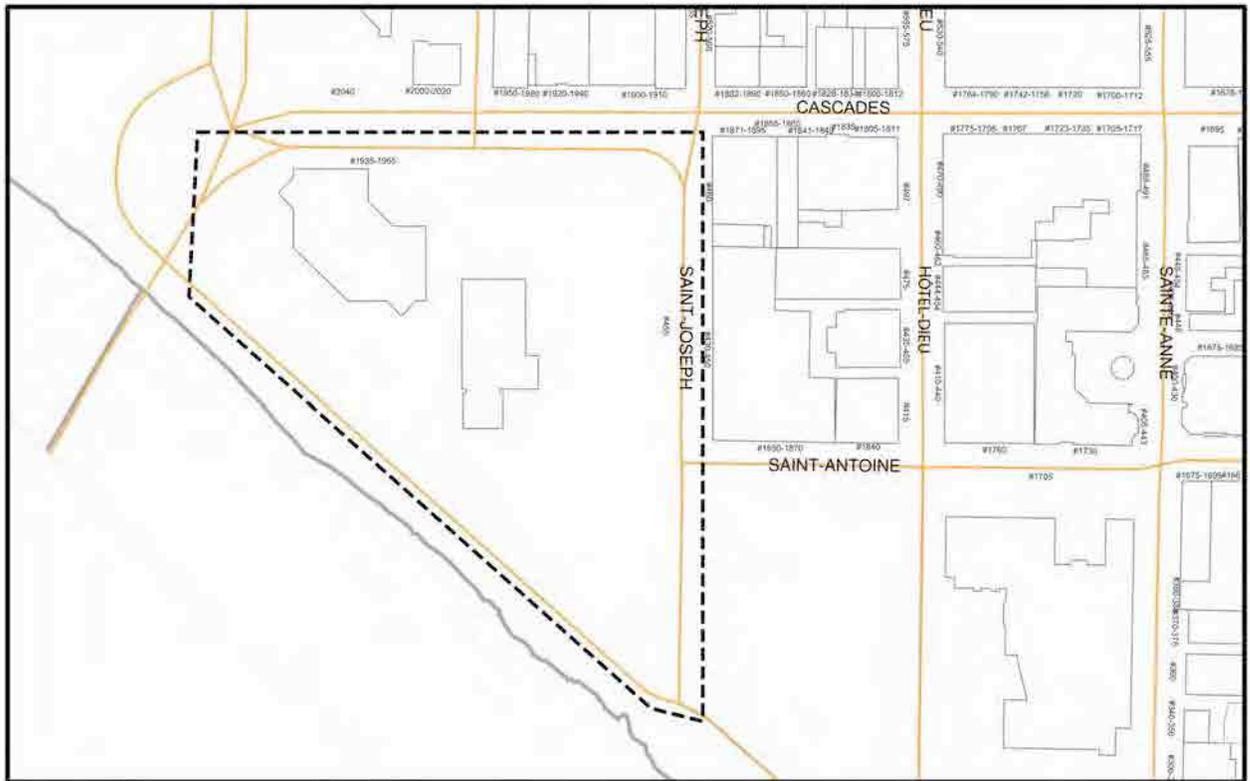


Le 455, avenue Saint-Joseph, façade est.  
IMG\_8115.jpg

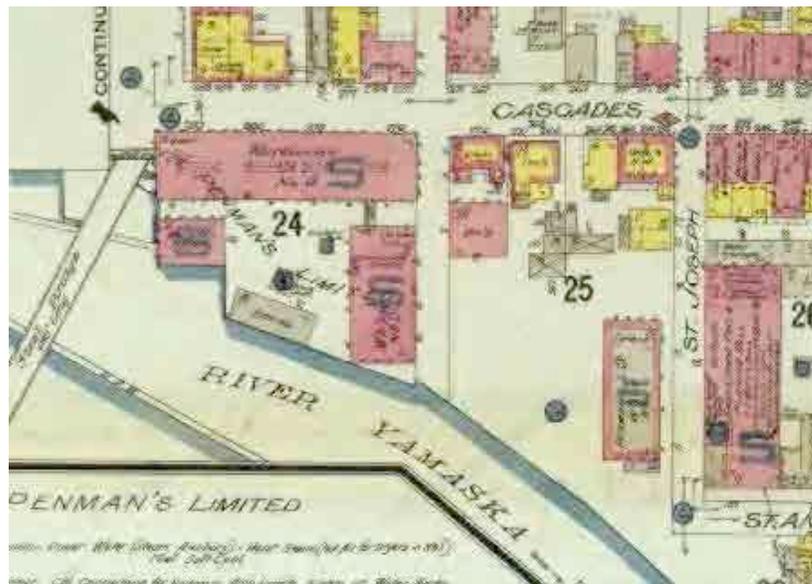


Le 455, avenue Saint-Joseph, façade sud-est.  
IMG\_8116.jpg

9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 13. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 13.jpg



L'unité de paysage n° 13 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph, 1916.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 13 en 1916-1.jpg

## **2.4.14 Unité de paysage n° 14 - Unité constituée d'une construction de facture contemporaine**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située dans le quadrilatère formé des rues Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeoys, ainsi que des avenues Saint-Joseph et Sainte-Anne

### **2. Usages**

Complexe culturel et salles de spectacle (Centre des arts Juliette-Lassonde)

### **3. Caractéristiques volumétriques du bâtiment**

Plan au sol complexe

Édifice de type public à toit plat

Volumétrie marquée par de nombreux éléments en saillie : excroissances, auvent de la façade sud, monumentalité de l'entrée principale

### **4. Caractéristiques d'implantation du bâtiment**

Façade principale parallèle à la rue Saint-Antoine

Implantation parallèle aux lignes de lots

Lot de grandes dimensions, traversant d'une rue à l'autre

Présence d'une marge de recul étroite le long de l'avenue Sainte-Anne

Implantation à la périphérie du centre-ville

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture contemporaine :

- utilisation de matériaux modernes et élémentaires ;
- esthétique alliant architecture industrielle et design ;
- jeux de lumière, de formes et de proportions.

### **6. Éléments distinctifs**

Le Centre des arts Juliette-Lassonde présente des éléments distinctifs relevant de l'architecture contemporaine, ici signée Dan Hanganu. Si l'édifice présente une esthétique alliant design, architecture industrielle et sens du détail, il témoigne également d'un travail exploratoire des matériaux, des effets de lumière et des formes.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Vue à partir de l'avenue de l'Hôtel-Dieu.  
IMG\_8118.jpg



Vue à partir de l'avenue de l'Hôtel-Dieu.  
IMG\_8120.jpg



Entrée principale du Centre des arts Juliette-Lassonde. IMG\_8121.jpg



Entrée principale du Centre des arts Juliette-Lassonde. IMG\_8122.jpg



Centre des arts Juliette-Lassonde, façade nord-est. IMG\_8124.jpg



Centre des arts Juliette-Lassonde, façade nord-est. IMG\_8125.jpg

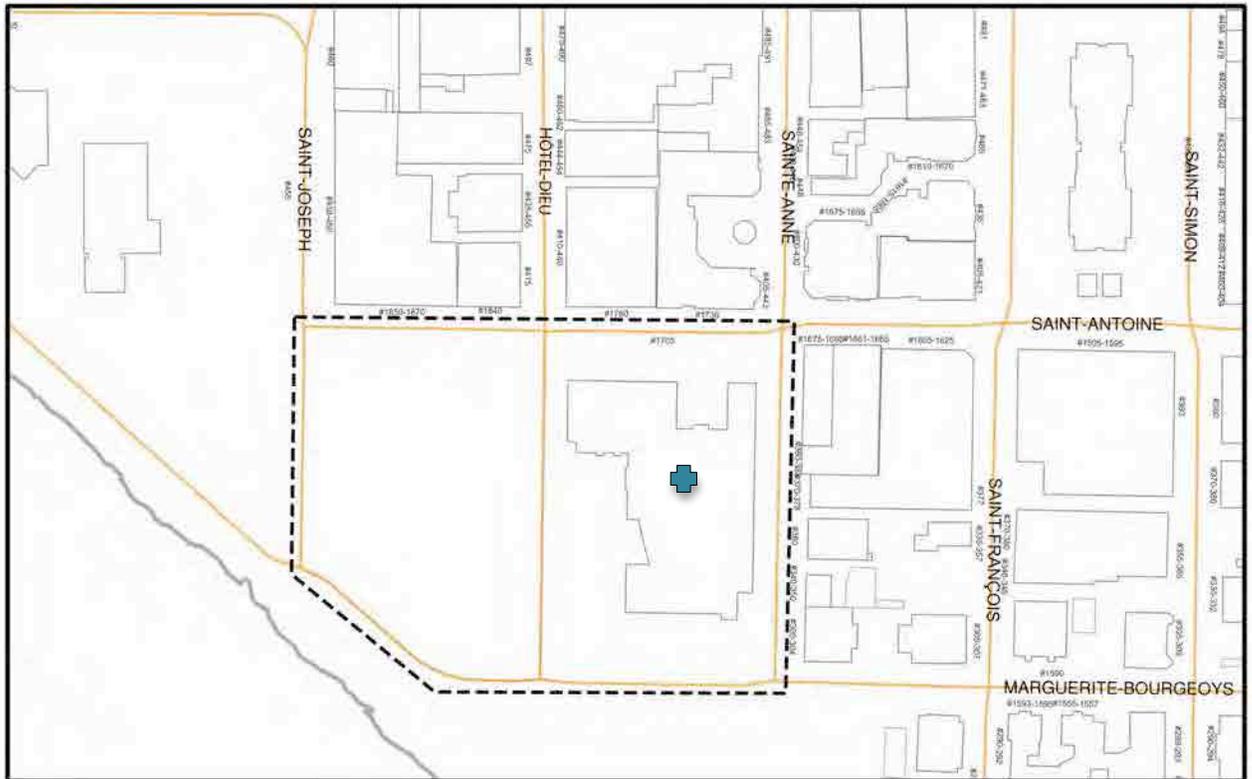


Centre des arts Juliette-Lassonde, façade sud-est. IMG\_8126.jpg

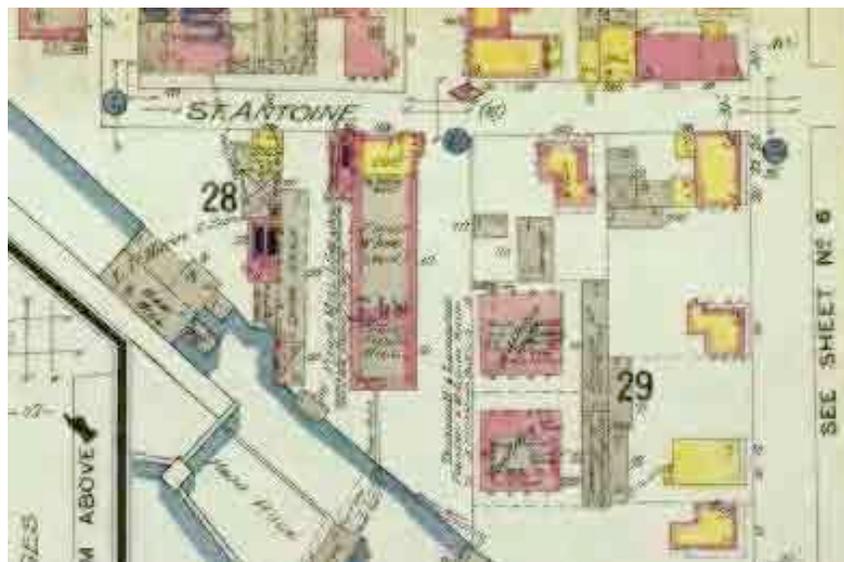


Centre des arts Juliette-Lassonde, façade sud-ouest. IMG\_8127.jpg

### 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 14. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 14.jpg



L'unité de paysage n° 14 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 14 en 1916-1.jpg

## **2.4.15 Unité de paysage n° 15 - Unité constituée surtout de bâtiments mixtes (commerciaux et résidentiels notamment)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Une partie de l'unité n° 15 comprend les édifices au nord de la rue Saint-Antoine, entre les avenues Saint-Joseph et Saint-François. L'autre partie comprend les édifices au sud de la rue Saint-Antoine, entre les avenues Sainte-Anne et Sainte-Marie, délimitée au sud par la rue Marguerite-Bourgeoys.

### **2. Usages**

Édifices commerciaux et édifices à fonction mixte

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices résidentiels et à fonction mixte à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifices résidentiels et à fonction mixte à toit plat, à trois niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à quatre niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Marges de recul étroites ou inexistantes ; les bâtiments sont implantés directement en bordure de la rue.

Presque tous les édifices sont mitoyens sur la rue Saint-Antoine, alors que ceux sur la rue Marguerite-Bourgeoys sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

Un grand quadrilatère entre l'avenue Mondor, la rue Saint-Antoine, l'avenue Sainte-Marie et la rue Marguerite-Bourgeoys sert de stationnement.

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture commerciale typique de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux ouvertures et aux toits : corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement (typique des toits plats), linteau en pierre, jeu de briques ;

- fenêtres principalement à guillotine simple et quelques exemples de fenêtres à battants à grands carreaux ;
- vitrines commerciales au rez-de-chaussée.



Corniche à consoles et à denticules sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8062.jpg



Balcons superposés sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8072.jpg



Balcon ornementé d'aisseles et de lambrequins sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8073.jpg

#### Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- revêtements surtout constitués de matériaux modernes, de brique et de pierre ;
- vitrines commerciales ;
- jeu de saillies en façade ;
- couvertures multicouches typiques des édifices à toit plat.



Exemple d'édifice moderne sur l'avenue Saint-Joseph. IMG\_8101.jpg



Exemple d'édifice moderne sur la rue Saint-Antoine. IMG\_8098.jpg

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 15 est essentiellement constituée d'édifices anciens et récents, à fonction commerciale et à fonction mixte. Plusieurs d'entre eux datent du début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'îlot composé de la rue Saint-Antoine, de l'avenue Mondor, de la rue Marguerite-Bourgeois et de l'avenue Saint-François. Bien que certains bâtiments – tel le 1840, rue Saint-Antoine – soient de facture moderne, plusieurs ont conservé leur revêtement de brique, un élément traditionnel prédominant dans l'unité de paysage.

Les édifices anciens de l'unité ont avantageusement préservé l'ornementation distinctive associée à l'architecture commerciale et aux bâtiments à toit plat, notamment autour des ouvertures et au sommet des toitures (couronnements de mur parapet, corniches à consoles et à denticules, etc.). Les édifices de facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, à deux ou trois niveaux d'occupation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices à fonction mixte, à vocation commerciale et résidentielle.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur moyenne

## 8. Photos



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur l'avenue Saint-François. IMG\_8058.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à trois niveaux sur la rue Saint-Antoine, à l'intersection de l'avenue Saint-François. Ces édifices datent du début du 20<sup>e</sup> siècle. IMG\_8061.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue Saint-Antoine, à l'intersection de l'avenue Saint-Simon. Ces édifices datent du début du 20<sup>e</sup> siècle. IMG\_8065.jpg



Le 1405, rue Saint-Antoine. Cet édifice date du début du 20<sup>e</sup> siècle. IMG\_8075.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat à deux niveaux sur l'avenue Mondor. Ces édifices datent du début du 20<sup>e</sup> siècle. IMG\_8078.jpg



Vue du stationnement à l'intersection de la rue Saint-Antoine et de l'avenue Mondor. IMG\_8076.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels à toit plat sur la rue Marguerite-Bourgeoys. IMG\_8080.jpg



Le 1380-1384, rue Marguerite-Bourgeoys. IMG\_8081.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Mondor, à l'intersection de la rue Marguerite-Bourgeoys. IMG\_8083.jpg



Le 305, avenue Mondor. IMG\_8084.jpg



Le 300-302, avenue Mondor. IMG\_8085.jpg



Le 305-309, avenue Saint-Simon. IMG\_8087.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Saint-Simon, à l'intersection de la rue Marguerite-Bourgeoys. IMG\_8088.jpg



Édifices résidentiels à toit plat à deux niveaux sur la rue Marguerite-Bourgeoys. IMG\_8090.jpg



Le 305-307, avenue Saint-François. IMG\_8091.jpg



Édifices résidentiels à toit plat à deux et à trois niveaux sur l'avenue Sainte-Anne. IMG\_8093.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur l'avenue Sainte-Anne. IMG\_8094.jpg



Édifices à fonction mixte à toit plat en brique à trois niveaux à l'intersection de la rue Saint-Antoine et de l'avenue Sainte-Anne. IMG\_8095.jpg



Ensemble d'édifices à fonction mixte à toit plat sur la rue Saint-Antoine, à l'intersection de l'avenue Sainte-Anne. IMG\_8097.jpg



Édifices à fonction mixte à toit plat en brique à trois niveaux à l'intersection de la rue Saint-Antoine et de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. IMG\_8099.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 15. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 15.jpg



L'unité de paysage n° 15 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 15 en 1916-1.jpg, Unité de paysage no 15 en 1916-2.jpg et Unité de paysage no 15 en 1916-3.jpg

## **2.4.16 Unité de paysage n° 16 - Unité constituée d'immeubles à logements multiples**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité délimitée par la rivière Yamaska, au sud, par la rue Marguerite-Bourgeoys et par l'avenue Saint-François

### **2. Usages**

Édifices de type résidentiel

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol plutôt rectangulaire

Édifices à toit plat à deux niveaux d'occupation

Édifice à toit mansardé à deux niveaux d'occupation

Présence d'éléments en saillie : galeries, balcons, corniches, ajout d'un corps secondaire

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Édifices implantés parallèlement aux voies publiques

Façades principales parallèles à l'avenue Saint-François

Alignement régulier des façades principales

Présence d'une marge de recul étroite le long de l'avenue Saint-François

Implantation en périphérie du centre-ville

Édifices isolés, à l'exception du 245-247 et du 265-267, avenue Saint-François

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture résidentielle de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle :

- revêtements de brique ;
- composantes décoratives rattachées notamment aux galeries et aux toits : corniche à consoles, à denticules et moulurée, corbeau ;
- répartition relativement symétrique des ouvertures ;
- ornementation : consoles, plate-bande.

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage se caractérise principalement par la fonction résidentielle de ses bâtiments érigés après 1916. La volumétrie des édifices de l'unité est de plus marquée par deux niveaux d'occupation, surmontés d'un toit plat.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur faible

## 8. Photos



Vue d'ensemble de l'avenue Saint-François.  
IMG\_8132.jpg



Le 285-295, avenue Saint-François. IMG\_8131.jpg



Ensemble d'édifices résidentiels à toit plat sur l'avenue Saint-François. IMG\_8133.jpg



Le 265-267, avenue Saint-François. IMG\_8134.jpg



Le 285, avenue Saint-François. IMG\_8135.jpg

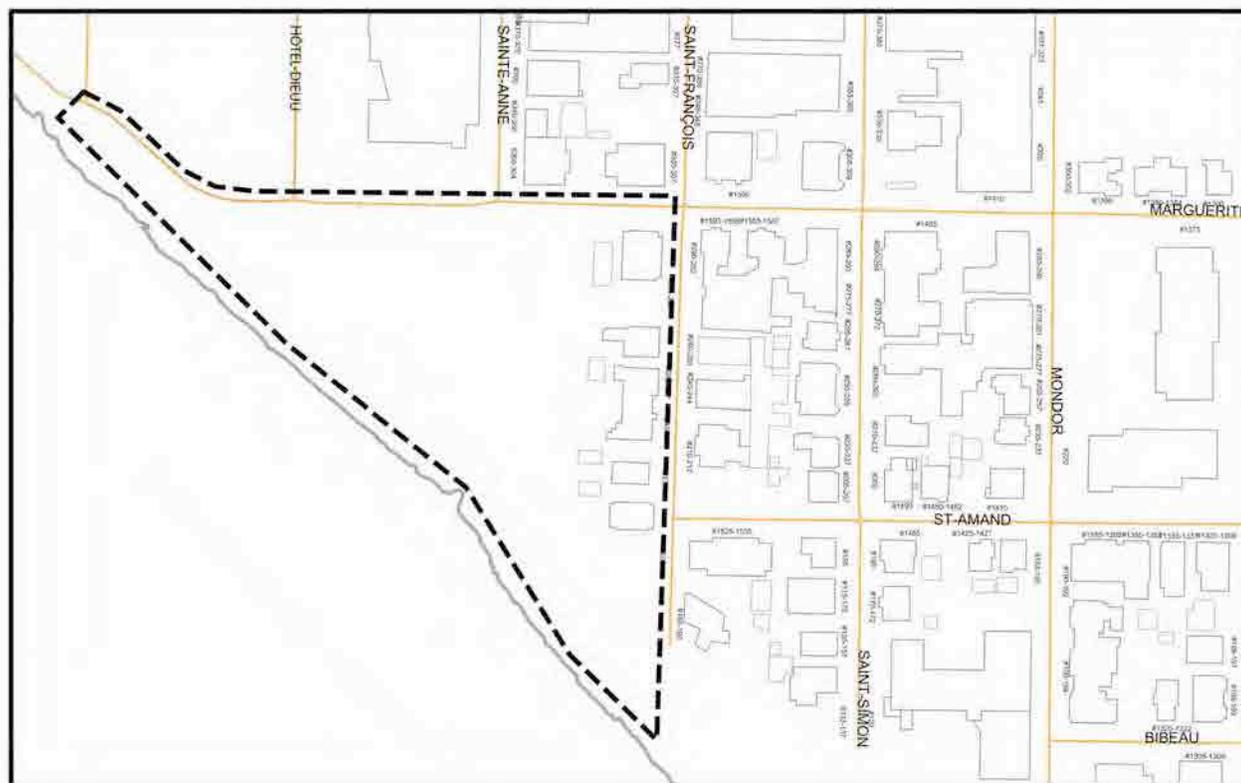


Détail de la corniche à consoles du 285, avenue Saint-François. IMG\_8136.jpg

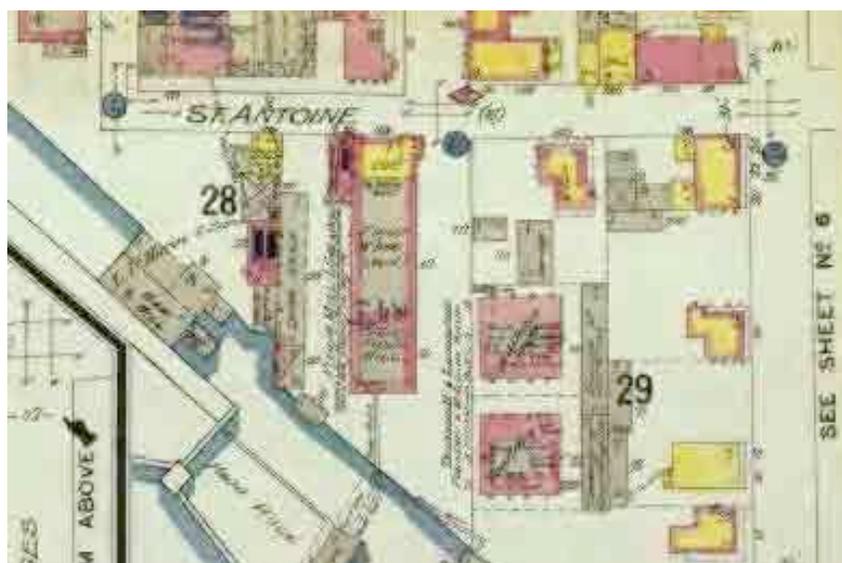


Ensemble d'édifices résidentiels à toit plat, le 227 et le 205-207, avenue Saint-François. IMG\_8137.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 16. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 16.jpg



L'unité de paysage n° 16 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 16 en 1916-1.jpg

## **2.4.17 Unité de paysage n° 17 - Unité constituée surtout de constructions de petit gabarit (de type résidentiel)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Portion nord de la rue Girouard Ouest, entre les avenues de l'Hôtel-Dieu et du Palais, jusqu'à la rue Dessaulles

### **2. Usages**

Édifices résidentiels, commerciaux et immeubles de bureaux

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments plutôt varié

Édifices résidentiels au toit à deux versants, à un ou deux niveaux et demi d'occupation

Édifices résidentiels à toit plat, à deux niveaux d'occupation

Édifices à fonction mixte à toit plat, à trois niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Présence d'une marge de recul avant, relativement étroite, sur l'avenue Sainte-Anne

Tous les édifices sont isolés, à l'exception de deux édifices résidentiels, qui sont mitoyens.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture résidentielle typique de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures métalliques (tôle pincée, à la canadienne ou en plaques) ou multicouches ;
- garde-corps en bois, composés notamment de balustres ou prenant la forme de garde-corps de type «stick style» ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux galeries et aux toits : corniche à consoles et à denticules, aisseliers, lambrequin, amortissement ;
- fronton, tourelle, corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement, linteau en pierre ;
- fenêtres principalement à guillotine simple ;
- portes à double battant avec imposte en bois.



Porte à double battant au 755, avenue du Palais. IMG\_3771.jpg



Fenêtre en saillie prenant la forme d'un oriel (sur deux niveaux) au 1655, rue Dessaulles. IMG\_3791.jpg



Balcon couvert d'un toit pyramidal et d'un fronton avec lambrequin et aisseliers au 900, avenue Sainte-Anne. IMG\_3803.jpg

Caractéristiques liées à l'architecture de type Second Empire (le 935, avenue du Palais) :

- balcons couverts d'un toit pyramidal et fronton, souvent ornementé ;
- présence d'une tourelle centrale ;
- jeu de saillies en façade ;
- grand nombre d'éléments décoratifs.



Exemple d'édifice de type Second Empire, le 935, avenue du Palais. IMG\_3775.jpg



Détail de la tourelle au 935, avenue du Palais. IMG\_3776.jpg

Caractéristiques liées à l'architecture de type Queen Anne (le 975, avenue du Palais):

- plan au sol de forme irrégulière et tour d'angle ;
- fenêtres en saillie, prenant la forme d'un oriel (deux niveaux ou plus) ;
- jeu de saillies en façade.



Exemple d'édifice de type Queen Anne, le 975, avenue du Palais. IMG\_3781.jpg

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 17 est essentiellement constituée d'édifices résidentiels anciens, pour la plupart érigés après 1916. Près de la moitié des constructions date de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Bien que certains édifices – tel le 1775, rue Dessaulles (édifice Bell) – offrent une facture moderne, presque tous présentent un revêtement de brique, un élément traditionnel prédominant de l'unité. Les édifices anciens de l'unité ont avantageusement conservé l'ornementation distinctive du style Second Empire et Queen Anne. Les édifices à facture moderne de l'unité sont principalement caractérisés par une volumétrie simple, un toit plat ainsi que l'utilisation de matériaux modernes. Enfin, l'unité est composée d'édifices mixtes, à vocation commerciale ou résidentielle.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Ensemble d'édifices en brique à toit plat sur la rue Girouard Ouest, au coin de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. IMG\_3756.jpg



Ensemble d'édifices en brique d'influence Second Empire à l'intersection de l'avenue du Palais. IMG\_3765.jpg



Édifices à fonction mixte sur l'avenue du Palais, bordant le parc Casimir-Dessaulles. IMG\_3770.jpg



Édifices à fonction mixte sur l'avenue du Palais, bordant le parc Casimir-Dessaulles. IMG\_3784.jpg



Édifice résidentiel en brique à toit plat, le 1655, rue Dessaulles. IMG\_3789.jpg



Édifices à fonction mixte au coin de la rue Dessaulles et de l'avenue Sainte-Anne. IMG\_3793.jpg



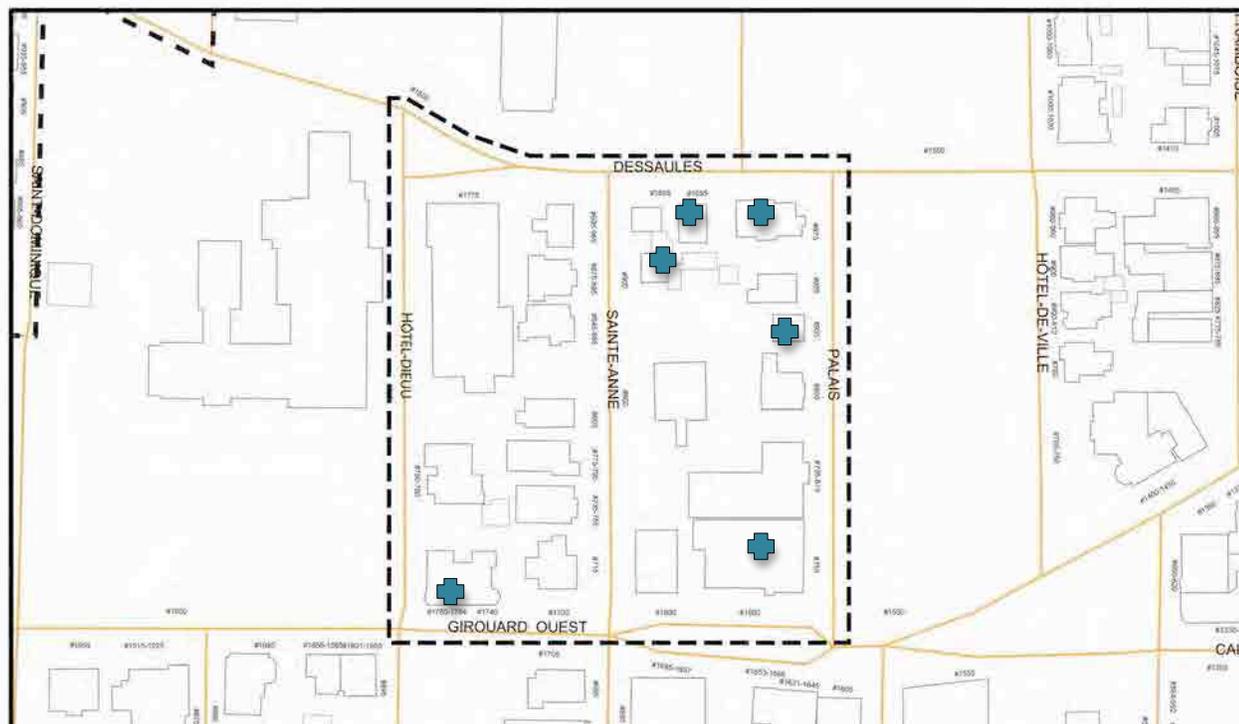
Édifice de facture moderne au coin de la rue Dessaulles et de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. IMG\_3796.jpg



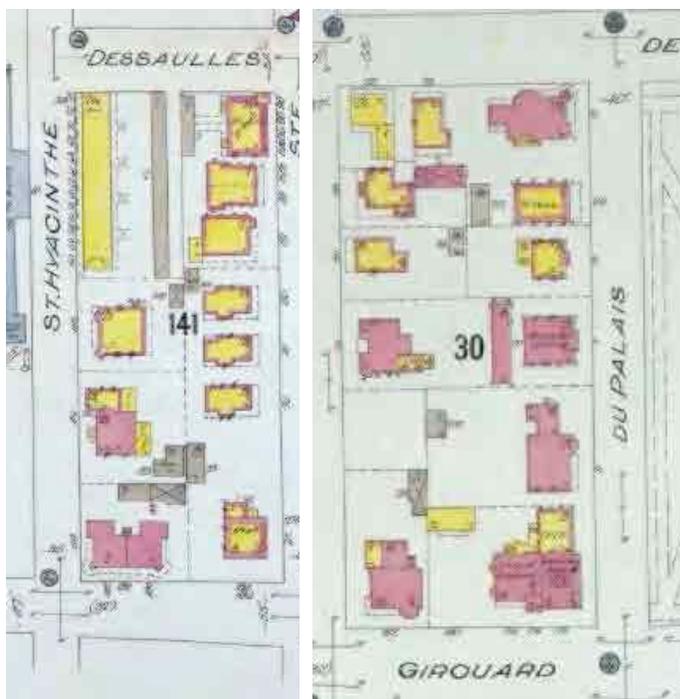
Édifices résidentiels en brique à toit plat et de type vernaculaire américain sur l'avenue Sainte-Anne. IMG\_3813.jpg

pg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 17. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 17.jpg



L'unité de paysage n° 17 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 17 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 17 en 1916-2.jpg

## **2.4.18 Unité de paysage n° 18 - Unité constituée d'un bâtiment public (Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Portion située à l'est de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et à l'ouest de la rue Girouard Ouest

### **2. Usages**

Bâtiment de service (Hôtel de ville et bureaux)

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol complexe

Plan influencé par la forme irrégulière de la parcelle

Édifice public à trois niveaux, auquel a été ajouté un bâtiment pavillonnaire à trois niveaux

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Édifice implanté sans dégagement par rapport à la voie

Faible dégagement latéral par rapport aux édifices voisins

Bâtiment dont les façades principales sont implantées parallèlement à la voie publique.

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture éclectique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle et composantes représentatives de l'architecture publique :

- entrée monumentale surmontée d'une imposte et d'un bas-relief sculpté ;
- tourelle octogonale surmontée d'un dôme et d'un clocheton ;
- revêtement de maçonnerie en pierre à bossage ;
- lucarnes à croupe incurvée surmontées d'un épi ;
- fenêtres en arc surplombant les entrées ;
- chaînes d'angle, linteaux et chambranle en pierre de taille ;
- portique monumental en façade principale ;
- fenêtres à guillotine conjointement utilisées avec des fenêtres à imposte et à baies latérales ;
- toit en fausse mansarde.

## 6. Éléments distinctifs

Bâtiment en pierre de style éclectique et Second Empire présentant des caractéristiques distinctives intéressantes, dont un dôme surmonté d'un clocheton et des lucarnes à croupe incurvée surmontées d'un épi. L'hôtel de ville est un immeuble patrimonial cité.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



La façade principale de l'hôtel de ville. IMG\_3847.jpg



L'édifice depuis l'angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Girouard Ouest. IMG\_3846.jpg



L'entrée secondaire du bâtiment et son agrandissement en brique. IMG\_3844.jpg



Détail du dôme surmonté d'un clocheton.  
IMG\_3845.jpg



L'entrée monumentale de l'édifice, avec sa porte principale flanquée de baies latérales et surmontée d'une imposte, d'un bas-relief et d'une imposante fenêtre en arc surbaissé.  
IMG\_3848.jpg



## **2.4.19 Unité de paysage n° 19 - Unité constituée d'un bâtiment public (Palais de justice)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située dans le quadrilatère formé des rues Sicotte et Dessaulles et des avenues Sainte-Anne et de l'Hôtel-de-Ville

### **2. Usages**

Palais de justice

### **3. Caractéristiques volumétriques du bâtiment**

Plan au sol plutôt rectangulaire

Plan composé de quatre ailes organisées autour d'une cour intérieure

Façades principales et latérales à toit plat et à deux niveaux

Façade arrière à toit plat et à quatre niveaux

Édifice marqué par une certaine monumentalité

### **4. Caractéristiques d'implantation du bâtiment**

Façade principale parallèle à la rue Dessaulles

Édifice implanté parallèlement aux voies publiques, à l'exception de la rue Sicotte, dont le tracé dévie de la trame orthogonale.

Implantation en retrait de la rue Dessaulles

Édifice isolé

Édifice sur un vaste terrain

Ensemble bordé au sud-est du parc Casimir-Dessaulles

Ensemble fermant l'axe de l'avenue du Palais et offrant une perspective visuelle depuis le parc Casimir-Dessaulles

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture moderne :

- esthétique moderniste conservant l'esprit d'une composition classique : symétrie et clarté du plan, entrée centrale, élévations rythmées, arcades ;
- monumentalité de l'édifice ;

- création de modules formant une série d’arcades s’ouvrant sur les deux niveaux des façades principale et latérales ;
- évocation du rationalisme, par l’absence d’ornementation et le recours aux lignes géométriques pures.

#### 6. Éléments distinctifs

La présente unité de paysage se distingue par son implantation en retrait de la voie publique, qui ferme le tracé de l’avenue du Palais et structure la perspective visuelle depuis le parc Casimir-Dessaulles.

La facture architecturale de l’édifice, marquée par le classicisme et la modernité, caractérise l’unité.

#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

#### 8. Photos



Palais de justice, façade sud. IMG\_8160.jpg



Palais de justice, façade sud. IMG\_8162.jpg



Palais de justice, façade sud-est. IMG\_8165.jpg



Arcade de la façade principale. IMG\_8166.jpg



Palais de justice, façade est. IMG\_8167.jpg



Palais de justice. IMG\_8168.jpg



Palais de justice, façade nord-est. IMG\_8170.jpg



Palais de justice, façade nord. IMG\_8172.jpg



Palais de justice, façade nord-ouest. IMG\_8174.jpg

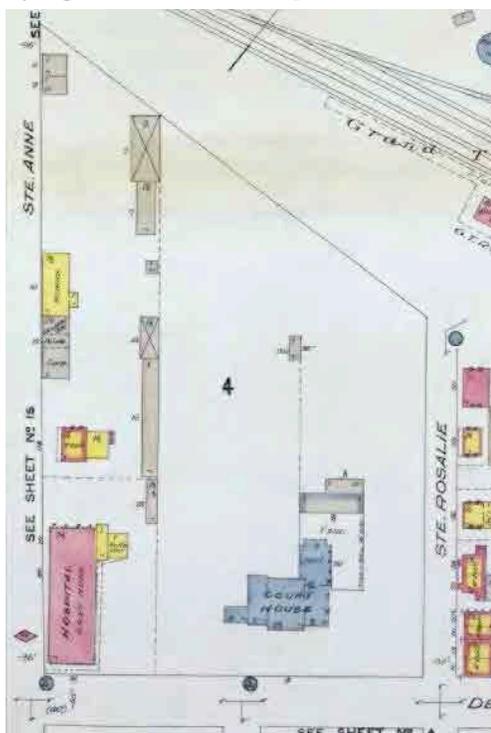


Palais de justice, façade ouest. IMG\_8175.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 19. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 19.jpg



L'unité de paysage n° 19 en 1916.  
Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 19 en 1916-1.jpg

## **2.4.20 Unité de paysage n° 20 - Unité constituée d'un bâtiment public (Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située dans le quadrilatère formé des rues Sicotte et Dessaulles et des avenues Sainte-Anne et Saint-Joseph

### **2. Usages**

Centre hospitalier

### **3. Caractéristiques volumétriques du bâtiment**

Plan au sol en « H » avec l'ajout d'une annexe centrale

Édifice public à quatre niveaux d'occupation, auquel ont été ajoutées des annexes modernes à cinq niveaux d'occupation, à toit plat

Édifice caractérisé par une certaine monumentalité

### **4. Caractéristiques d'implantation du bâtiment**

Façade principale implantée parallèlement à la rue Dessaulles

Édifice isolé

Édifice sur un vaste terrain

Large marge de recul sur l'avenue Sainte-Anne et la rue Sicotte

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture institutionnelle néoclassique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle et représentatives de l'architecture publique :

- entrée monumentale constituée de trois travées en arc plein cintre et de larges pilastres surmontés de chapiteaux doriques ;
- tourelle octogonale surmontée d'un dôme et d'un clocheton ;
- revêtement de brique ornementé de pierre de taille ;
- nombreuses composantes décoratives : amortissement, couronnement, bandeau, clé de voûte, jeu de briques, niche décorative, appui de pierre, corniche moulurée, épi ;
- fenêtres en arc plein cintre au premier niveau d'occupation, fenêtres rectangulaires aux trois autres niveaux ;
- portique monumental en façade principale.

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 20 est constituée de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, un édifice construit entre 1856 et 1875 par les Sœurs de la Charité. Une annexe, vraisemblablement l'aile nord-est, a été ajoutée en 1893 alors que la partie centrale de l'immeuble, reconstruite à la suite d'un incendie, date de 1927. L'Hôtel-Dieu constitue un imposant édifice présentant d'intéressantes caractéristiques distinctives, dont sa volumétrie, son portique monumental et ses nombreuses composantes décoratives. De plus, de grands espaces verts ont été aménagés autour du bâtiment.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, façade principale. IMG\_8183.jpg



Aile sud-est. IMG\_8180.jpg



Extrémité de l'aile sud-est.  
IMG\_8181.jpg



Avant-corps de la façade principale. IMG\_8188.jpg



Façade principale. IMG\_8186.jpg



Détail du portique. IMG\_8196.jpg



Détail du couronnement. IMG\_8192.jpg



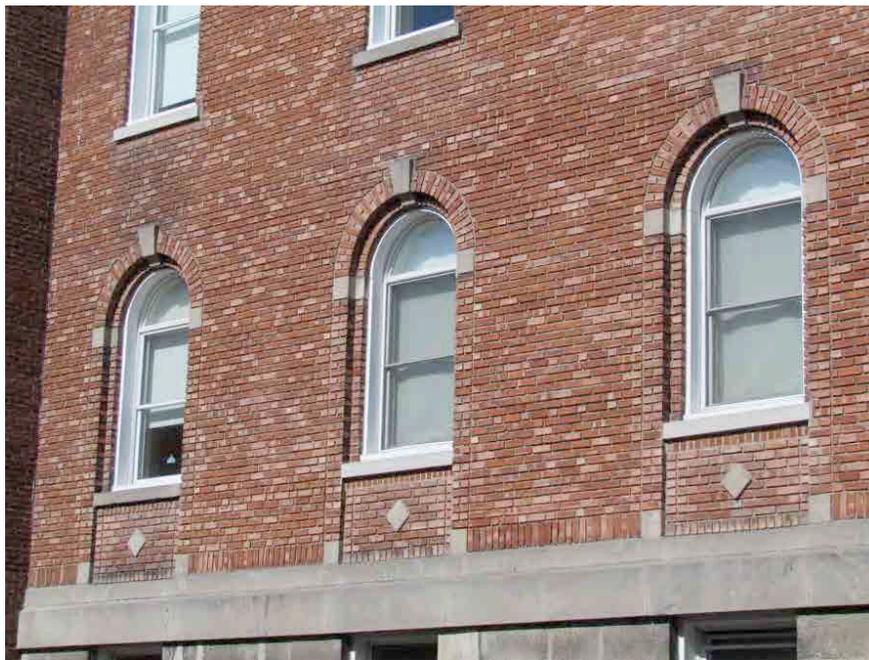
Aile ouest. IMG\_8194.jpg



Aile est. IMG\_8190.jpg



Organisation des ouvertures. IMG\_8209.jpg



Détail des ouvertures en arc plein cintre du rez-de-chaussée. IMG\_8200.jpg



Aile nord-ouest. IMG\_8202.jpg

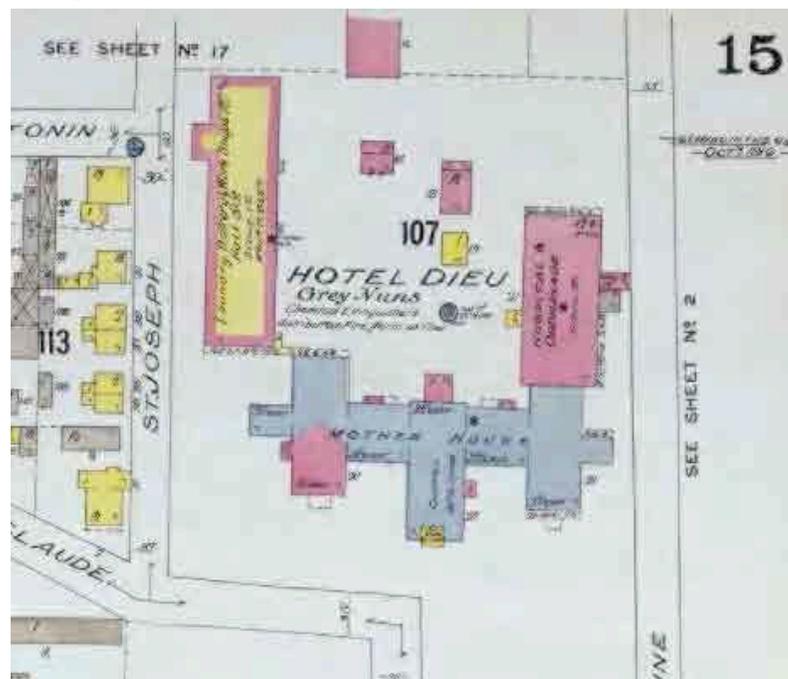


Aile nord-est. IMG\_8207.jpg

9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 20. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 20.jpg



L'unité de paysage n° 20 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 20 en 1916-1.jpg

## **2.4.21 Unité de paysage n° 21 - Unité constituée de la cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et de l'évêché de Saint-Hyacinthe**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située dans le quadrilatère formé des rues Dessaulles et Girouard Ouest, ainsi que des avenues de l'Hôtel-Dieu et Saint-Dominique

### **2. Usages**

Lieu de culte et siège épiscopal

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol complexe

Cathédrale à l'origine de plan en croix latine dont la volumétrie est grandement marquée par deux clochers

Évêché à la volumétrie imposante, à toit à deux versants et à trois niveaux et demi

Monumentalité de l'ensemble

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Implantation en retrait de l'axe tracé par la rue Girouard Ouest

Présence d'une marge de recul étroite le long de l'avenue de l'Hôtel-Dieu

Ensemble sur un vaste terrain dégagé

Situation dans un ensemble institutionnel

Implantation sur un léger promontoire, délimitant la haute-ville de la basse-ville

Ensemble formant un repère visuel dans le tissu urbain

Édifices implantés parallèlement aux voies publiques, à l'exception de la rue Dessaulles, dont le tracé dévie de la trame orthogonale

Cathédrale et évêché constituent des édifices mitoyens ; présence d'un bâtiment secondaire isolé.

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques liées à l'architecture religieuse de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle :

- murs constitués de pierre structurale ;

- répartition symétrique des ouvertures et distribution régulière des composantes ;

- fenêtres traditionnelles fixes cintrées et rosace ;
- portail composé de trois arcades cintrées ;
- façade flanquée de deux tours-clochers ;
- porte à double vantail surmontée d'une imposte vitrée ;
- tympan sculptés ;
- niches logeant des statues ;
- éléments décoratifs : bandeau, chaînes d'angle, chambranles, chapiteaux, décors sculptés.



Façade principale de la cathédrale. IMG\_4008.jpg



Détail du clocher de la cathédrale. IMG\_3988.jpg



Détail de la façade et de la rosace. IMG\_3992.jpg



Détail du portique et des colonnes monumentales de la cathédrale. IMG\_3994.jpg

Caractéristiques liées à l'architecture institutionnelle du début du 20<sup>e</sup> siècle :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- inspiration néoclassique, perceptible par l'ordonnance des ouvertures et la symétrie de la composition ;
- pilastres qui dessinent des travées rythmiques ;
- composantes ornamentales rattachées aux fenêtres : appui, linteau ;
- perron monumental surmonté d'un balcon ;
- fronton triangulaire orné de consoles et d'un oculus ;
- corniche moulurée.



Évêché de Saint-Hyacinthe. IMG\_3967.jpg et IMG\_3970.jpg

#### 6. Éléments distinctifs

Monumentalité de l'ensemble, composé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et de l'évêché de Saint-Hyacinthe

Implantation particulière de l'ensemble institutionnel, qui, par sa localisation sur un léger promontoire, délimite la haute-ville de la basse-ville et forme un repère visuel important.

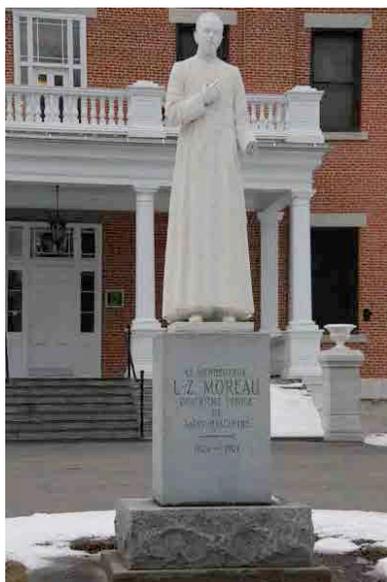
#### 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

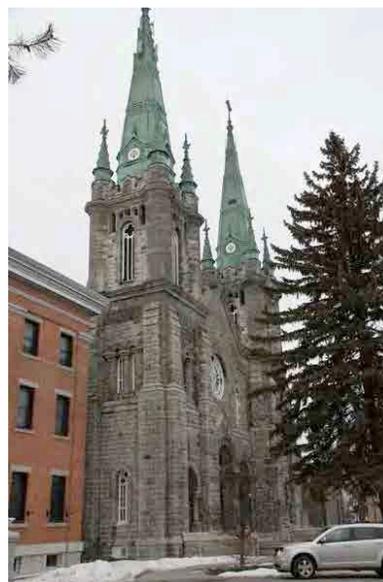
#### 8. Photos



Cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. IMG\_3964.jpg



Monument dédié à L.-Z. Moreau, situé devant l'évêché de Saint-Hyacinthe. IMG\_3969.jpg



Cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. IMG\_3971.jpg



Ensemble comprenant la cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et l'évêché de Saint-Hyacinthe. IMG\_3963.jpg



Façade arrière de l'évêché de Saint-Hyacinthe. IMG\_3979.jpg



Façade nord-ouest de l'évêché de Saint-Hyacinthe. IMG\_3980.jpg



Élévation latérale de l'évêché de Saint-Hyacinthe. IMG\_3974.jpg

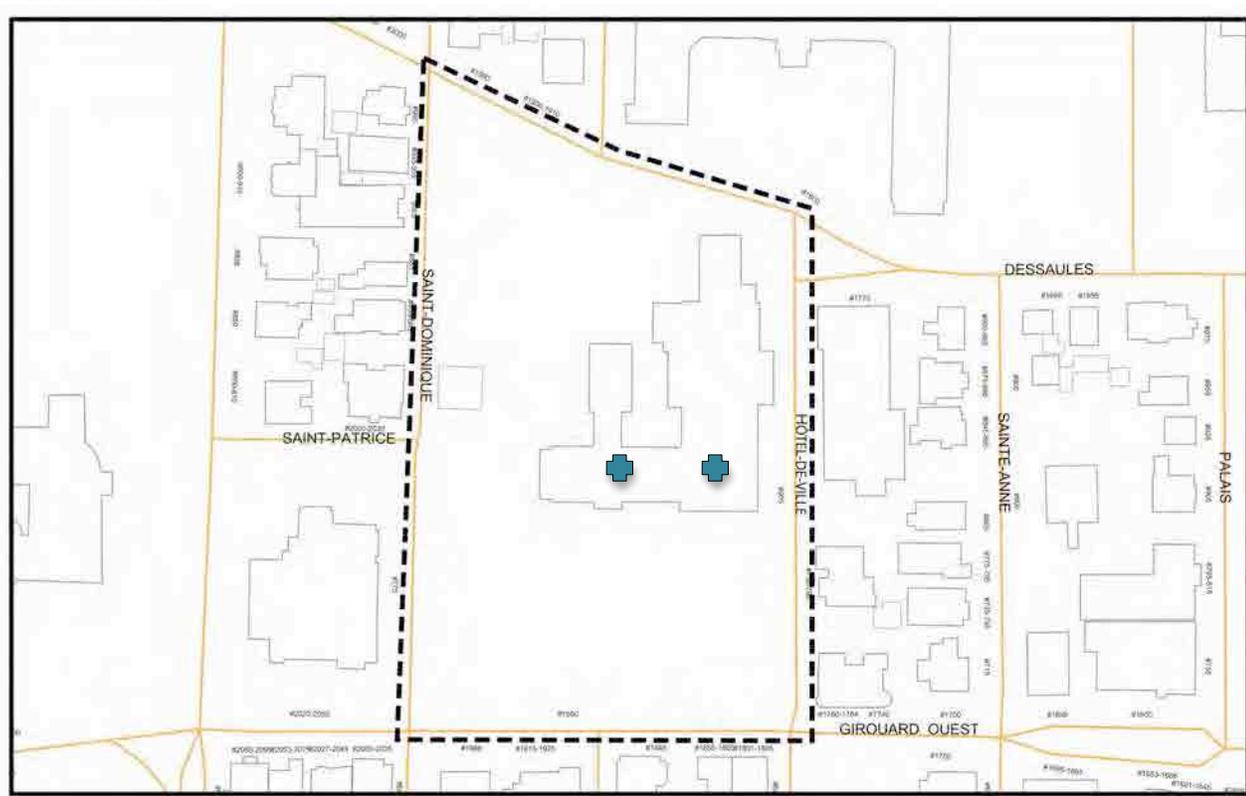


Le garage derrière la cathédrale, exemplaire exceptionnel de l'architecture des dépendances domestiques de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. IMG\_3972.jpg

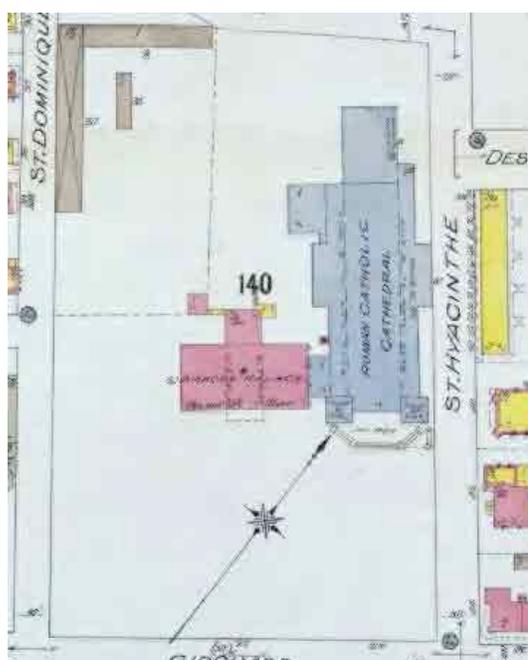


Un détail des consoles du garage et des chevrons apparents, des composantes très rares pour ce type de bâtiment. IMG\_3977.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 21. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 21.jpg



L'unité de paysage n° 21 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 21 en 1916-1.jpg

## **2.4.22 Unité de paysage n° 22 - Unité constituée de bâtiments publics ou religieux**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité de paysage constitué de l'édifice de Postes Canada au 2000-2050, rue Girouard Ouest/775, avenue Saint-Dominique (appelé «l'Édifice fédéral» par Lieux patrimoniaux du Canada)

### **2. Usages**

Édifice public

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol plutôt carré

Édifice public à toit plat, à deux niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Implantation en retrait de la rue, créant un espace vert tout autour du bâtiment

Façade parallèle à la rue Girouard Ouest

Implantation parallèle aux lignes du lot

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture fonctionnaliste typique du milieu du 20<sup>e</sup> siècle :

- revêtements surtout constitués de béton et revêtements contemporains ;
- couvertures multicouches typiques des toits plats ;
- utilisation de la fenêtre comme élément rythmique (référence à la fenêtre-bandeau) ;
- usage fonctionnaliste de la forme du bâtiment ainsi que de ses ouvertures, où les escaliers du bâtiment sont lisibles à l'extérieur par une série de fenêtres.

### **6. Éléments distinctifs**

L'unité de paysage n° 22 est constituée de l'édifice de Postes Canada datant de 1961, à fonction publique. L'édifice de facture moderne constituant sa propre unité de paysage est principalement caractérisé par une volumétrie simple, à deux niveaux d'occupation, un toit plat ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes. Son architecture témoigne du style fonctionnaliste, où la forme est en accord avec la fonction.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur moyenne

## 8. Photos



Façade sud de l'édifice de Postes Canada (ou l'Édifice fédéral). IMG\_3927.jpg



Façade sud-ouest de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3928.jpg



Façade ouest de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3929.jpg



Façade nord de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3930.jpg



Façade nord-est de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3931.jpg



Façade est de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3932.jpg

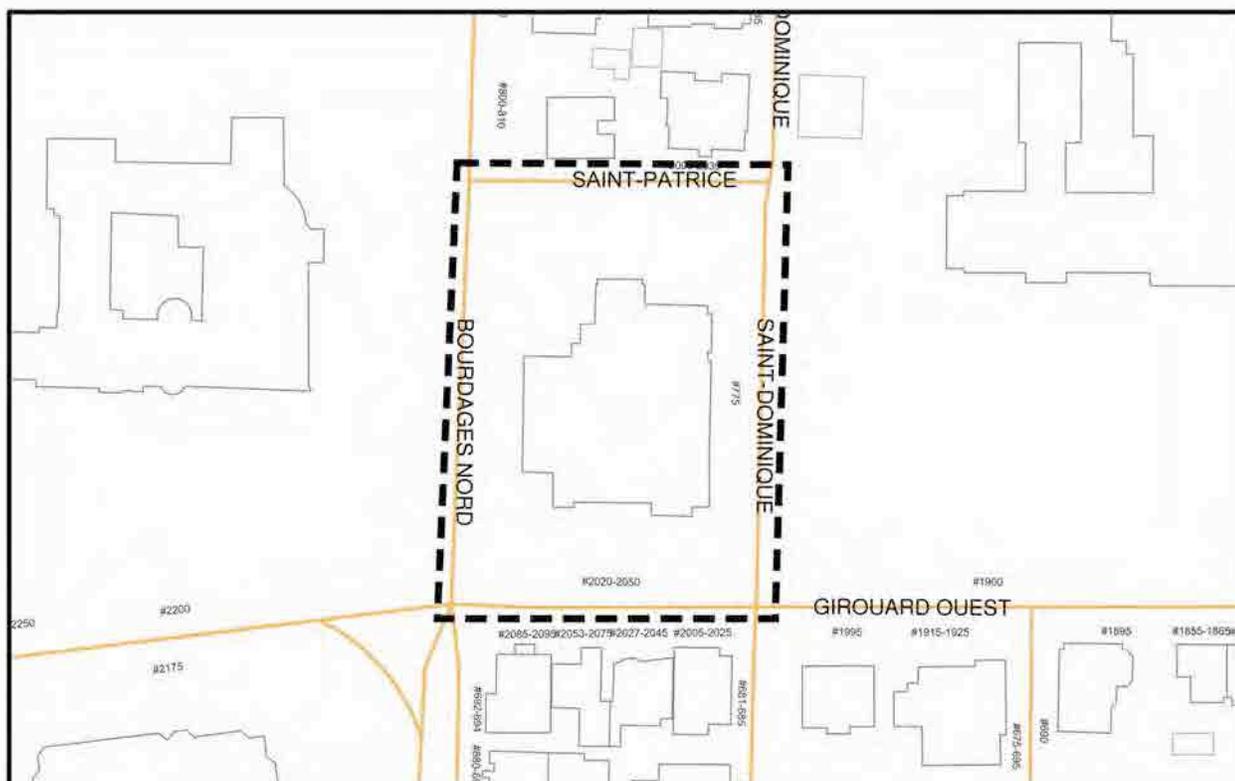


Façade sud-est de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3933.jpg

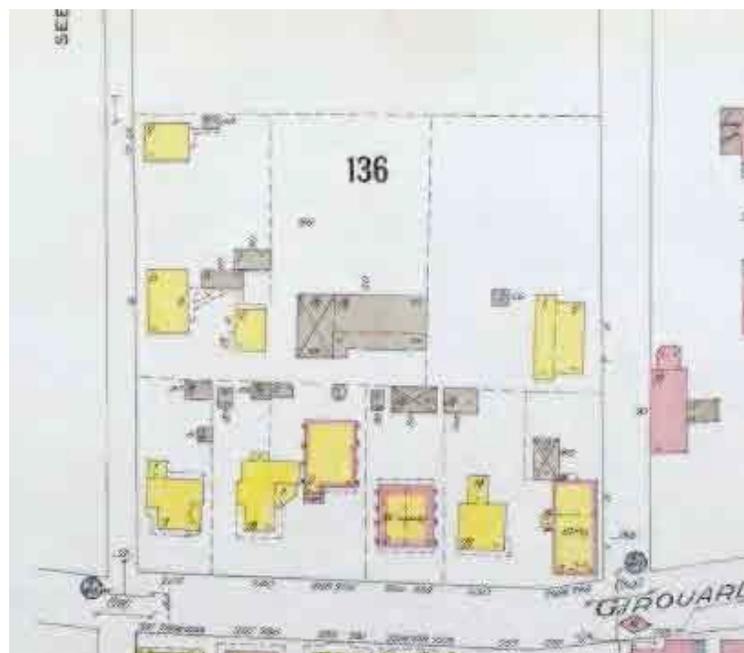


Détail du revêtement de l'édifice de Postes Canada. IMG\_3935.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 22. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 22.jpg



L'unité de paysage n° 22 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 22 en 1916-1.jpg

### **2.4.23 Unité de paysage n° 23 - Unité constituée d'un bâtiment public (Gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe) et de constructions de petits gabarits**

#### **1. Localisation / Délimitation**

Unité située sur la rue Sicotte, entre les avenues Sainte-Anne et de la Concorde Nord

#### **2. Usages**

Gare ferroviaire et quelques édifices d'entreposage

#### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol rectangulaire

Édifice à un niveau et demi d'occupation

Toit à deux versants droits coupé par un pignon transversal

Toit à croupes sur l'extension du bâtiment

Présence d'un large avant-toit

Bâtiments secondaires de plan rectangulaire à un niveau d'occupation

#### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Façade principale parallèle à la rue Sicotte

Édifices étendus sur un vaste terrain longeant la voie ferrée

Tous les édifices sont isolés.

Ensemble fermant l'axe de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville

#### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture des gares ferroviaires typique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle :

- toit à croupe ;
- large avant-toit en surplomb ;
- larges consoles de bois soutenant l'avant-toit ;
- revêtement surtout constitué de brique ;
- présence d'une fenêtre en arc plein cintre à l'arrière.

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 23 est essentiellement constituée de l'édifice de la gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe et des quelques bâtiments secondaires. Ces derniers, de facture moderne, servent principalement à l'entreposage. La gare du «Canadien National»<sup>1</sup>, quant à elle, date de 1899 et a été agrandie en 1925. Elle correspond au type architectural largement utilisé à l'époque pour de telles constructions, principalement par sa volumétrie allongée avec un large avant-toit créant un espace protégé de circulation. L'édifice constitue un marqueur visuel important pour le paysage de Saint-Hyacinthe.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe, façade sud.  
IMG\_8212.jpg



Bâtiment secondaire sur la rue Sicotte, à l'ouest de la gare. IMG\_8214.jpg



Gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe, façade sud.  
IMG\_8213.jpg

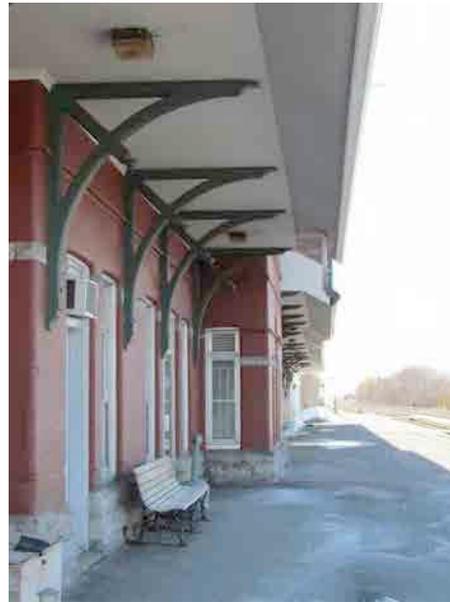


Gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe, façade sud.  
IMG\_8218.jpg

<sup>1</sup> *Gare du Canadien National*, Lieux patrimoniaux du Canada, <http://www.historicplaces.ca/fr>  
Bergeron Gagnon inc., 2013



Avant-corps de la gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe, façade nord.  
IMG\_8224.jpg



Avant-toit de la gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe, façade nord.  
IMG\_8226.jpg

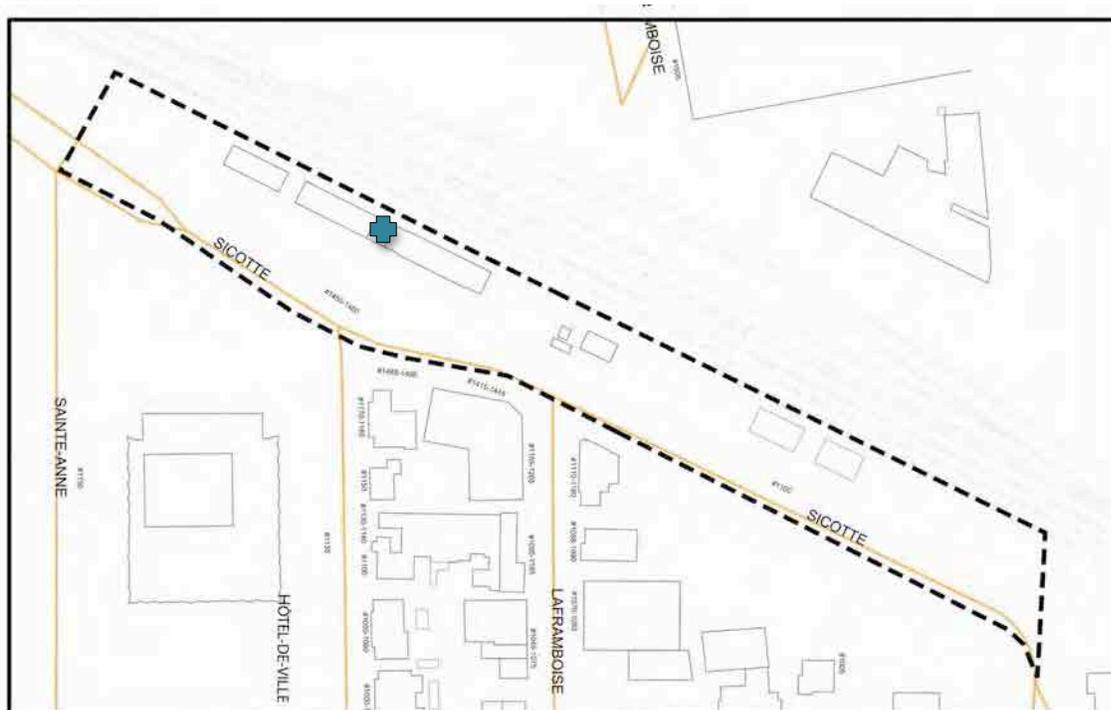


Gare ferroviaire de Saint-Hyacinthe, façade sud.  
IMG\_8221.jpg

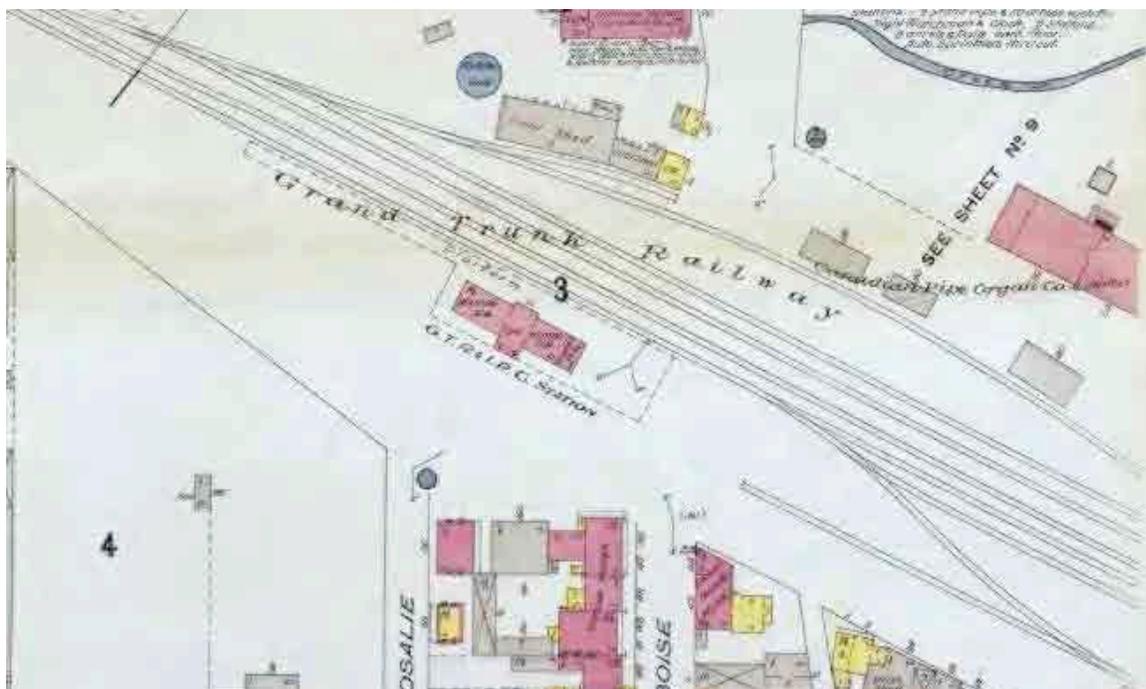


Bâtiments secondaires sur la rue Sicotte, à l'est de la gare. IMG\_8467.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 23. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 23.jpg



L'unité de paysage n° 23 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 23 en 1916-1.jpg

## **2.4.24 Unité de paysage n° 24 - Unité formée d'un parc ou espace vert**

### **1. Localisation / Délimitation**

Unité de paysage constitué du parc Casimir-Dessaulles délimité par la rue Dessaulles au nord, les avenues de l'Hôtel-de-Ville et du Palais à l'est et à l'ouest, puis par la rue Girouard Ouest au sud.

### **2. Usages**

Parc municipal Casimir-Dessaulles

### **3. Caractéristiques volumétriques du parc**

Plan au sol rectangulaire

Aménagement d'une fontaine rectangulaire au centre du parc

Présence d'un kiosque à l'extrémité sud du parc

### **4. Caractéristiques d'implantation du parc**

Implantation parallèle aux lignes du lot

### **5. Caractéristiques prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture paysagère du 19<sup>e</sup> siècle :

- tracés rectilignes des sentiers ;
- organisation géométrique des éléments (bancs, lampadaires et implantation des arbres) ;
- implantation centrale dans la ville.

### **6. Éléments distinctifs**

L'unité de paysage n° 24 est constituée du parc Casimir-Dessaulles, aménagé selon les plans de Marcel Prévost entre 1875 et 1880. Implanté sur le site de l'ancien manoir seigneurial d'Hyacinthe Marie-Delorme, le parc est situé au cœur du centre-ville de Saint-Hyacinthe. Les tracés au sol du manoir ancestral sont encore visibles sur la rue Girouard Ouest. De plus, le parc présente les caractéristiques principales de l'aménagement paysager typique de la fin du 20<sup>e</sup> siècle ayant pour objectif de fournir un espace vert en plein cœur de la ville. Une fontaine en bronze, ajoutée en 1898 au centre du parc, fut remplacée en 1965-66 par celle qui est présente aujourd'hui.

### **7. Importance globale («cote»)**

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



Coin sud du parc Casimir-Dessaulles. IMG\_8139.jpg



Détail du kiosque du parc Casimir-Dessaulles. IMG\_8140.jpg



Vue à partir de la rue Girouard Ouest. IMG\_8144.jpg



Coin sud-est du parc Casimir-Dessaulles. IMG\_8147.jpg



Vue à partir de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8148.jpg



Coin nord-est du parc Casimir-Dessaulles. IMG\_8149.jpg



Vue longeant l'avenue du Palais. IMG\_8152.jpg



Vue longeant l'avenue du Palais. IMG\_8154.jpg



## **2.4.25 Unité de paysage n° 25 - Unité constituée surtout de constructions de petit gabarit (de type résidentiel)**

### **1. Localisation / Délimitation**

Édifices de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, entre les numéros civiques 780 et 1170-1180

### **2. Usages**

Édifices résidentiels

### **3. Caractéristiques volumétriques des bâtiments**

Plan au sol des bâtiments de forme carrée ou rectangulaire

Édifices résidentiels au toit à deux versants, à un ou deux niveaux et demi d'occupation

Édifices résidentiels à toit plat, à deux ou trois niveaux d'occupation

### **4. Caractéristiques d'implantation des bâtiments**

Présence d'une large marge de recul avant sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville

Tous les édifices sont isolés.

Bâtiments implantés parallèlement à la voie publique

### **5. Caractéristiques architecturales prédominantes**

Caractéristiques principales liées à l'architecture résidentielle typique de la toute fin du 19<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle et présentes dans l'unité :

- revêtements surtout constitués de brique ;
- couvertures métalliques (tôle pincée, à la canadienne ou en plaques) ou multicouches ;
- garde-corps en bois, à balustres ou à motifs découpés ;
- nombreuses composantes décoratives rattachées notamment aux galeries et aux toits : corniche à consoles et à denticules, aisseliers, lambrequin, amortissement ;
- fronton, tourelle, corniche à consoles et à denticules, couronnement et amortissement, linteau en pierre ;
- fenêtres principalement à guillotine simple ;
- portes à double battant avec imposte en bois.



Balcon fermé, corniche à consoles et épi au 800-810, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8413.jpg



Balcon couvert d'un toit pyramidal et d'un fronton avec aisseliers au 780, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8406.jpg



Porte à double battant au 800-810, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8415.jpg

Caractéristiques liées à l'architecture de type éclectique (le 800-810, avenue de l'Hôtel-de-Ville):

- plan au sol de forme irrégulière et tour d'angle ;
- fenêtres en saillie, prenant la forme d'un oriel (deux niveaux ou plus) ;
- nombreuses composantes décoratives ;
- jeu de saillies en façade.



Exemple d'édifice de style éclectique, le 800-810, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8419.jpg

## 6. Éléments distinctifs

L'unité de paysage n° 25 est essentiellement constituée d'édifices résidentiels anciens. Tous les édifices sont antérieurs à 1925. Presque tous les bâtiments présentent un revêtement de brique, un élément traditionnel prédominant de l'unité. Les édifices anciens de l'unité ont avantageusement conservé l'ornementation distinctive de leur style architectural respectif.

## 7. Importance globale («cote»)

Unité de paysage à valeur forte

## 8. Photos



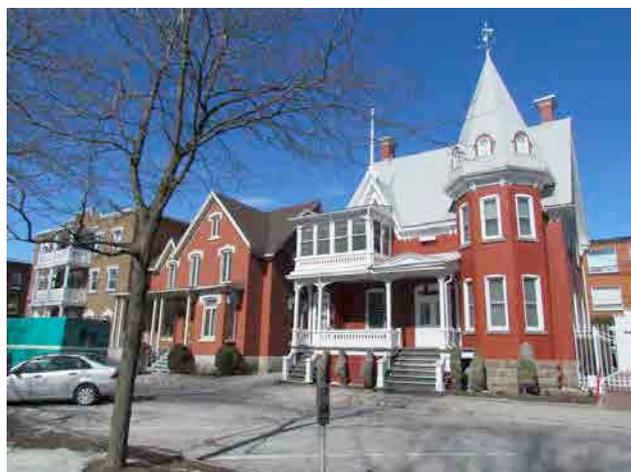
Vue de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8403.jpg



Vue de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8425.jpg



Le 780, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8405.jpg



Édifices résidentiels sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, bordant le parc Casimir-Dessaulles. IMG\_8410.jpg



Le 900, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8416.jpg



Le 980-990, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8417.jpg



Le 1000-1030, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8426.jpg



Le 1050-1080, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8428.jpg

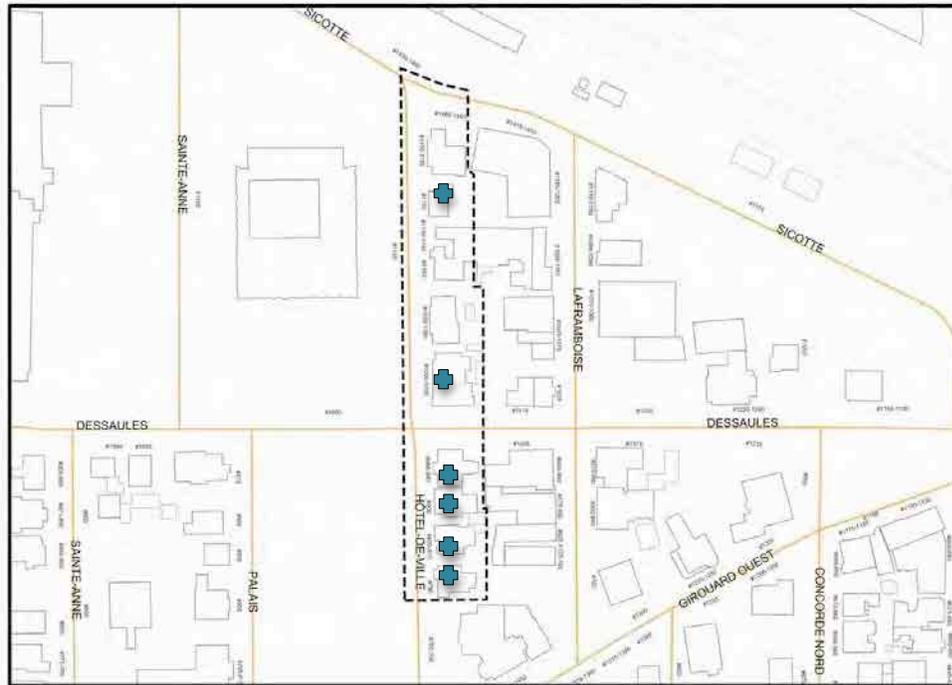


Édifices résidentiels sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8429.jpg

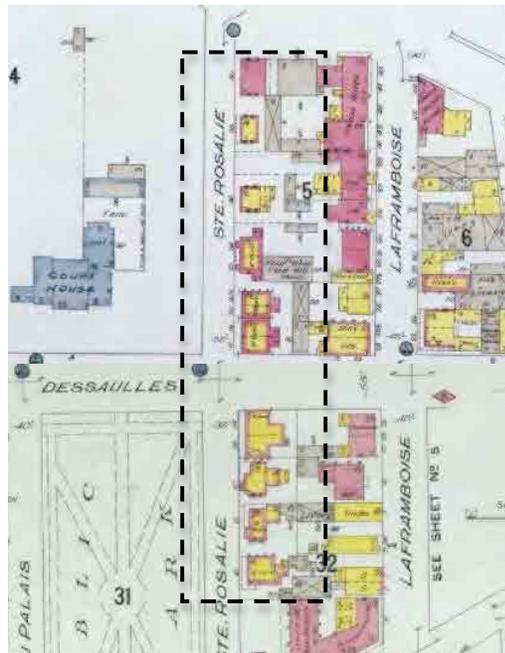


Le 1150 et le 1170-1180, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8431.jpg

## 9. Localisation



Localisation de l'unité de paysage n° 25. Source du plan : Ville de Saint-Hyacinthe. 25.jpg



L'unité de paysage n° 25 en 1916. Charles Goad. *Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, 1916. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Unité de paysage no 25 en 1916-1.jpg et Unité de paysage no 25 en 1916-2.jpg



### 3. Hiérarchisation de l'importance des unités de paysage

#### 3.1 Les critères d'évaluation

Les unités de paysage ont fait l'objet d'une évaluation tenant compte d'une série de critères. Les critères d'évaluation sont les suivants :

Tableau 1. Critères d'évaluation des unités de paysage

Critères	Éléments d'information
1. Nombre important de bâtiments anciens ou patrimoniaux dans l'unité de paysage	Présence majoritaire de bâtiments anciens dans l'unité de paysage
2. Nombre élevé de bâtiments à forte valeur intrinsèque	Présence de plusieurs édifices se démarquant par leur architecture, leur fonction ou leur intérêt historique
3. Mode particulier d'implantation des bâtiments	Façon typique dont les édifices ont été aménagés ou disposés sur un lot ou un îlot. Impact visuel des édifices ou de l'unité de paysage au complet
4. Ancienneté du lieu ou des bâtiments	Édifices construits avant 1860 ou lieu implanté antérieurement à cette date
5. Intérêt historique du lieu	Événements ou activités particulières s'étant déroulés sur ce site au cours des années passées Personnages d'intérêt historique (politique, milieu des affaires, etc.) reliés aux édifices
6. Couverture végétale	Nombreux arbres ou arbustes mettant en valeur le cadre bâti Importance de la végétation Espace vert d'importance
7. Qualité de l'architecture	Homogénéité des bâtiments. Intégrité de leurs composantes d'architecture et des matériaux
8. Caractère identitaire du lieu	

### 3.2 Cotes rattachées aux critères d'évaluation

À chacun des critères d'évaluation est associé un « choix de réponses » auquel correspondent des cotes chiffrées. Leur addition donne une cote illustrant l'importance globale de l'unité de paysage. Ainsi les qualités de chaque unité ont été transposées en chiffres. Notons une exception, le parc Casimir-Dessaulles, où la cote a été pondérée considérant que les critères étaient davantage adaptés à un milieu bâti qu'à un espace public.

**Tableau 2. Cotes attribuées en fonction des critères d'évaluation**

N° de critère		Choix de réponse	Cote (1 à 5)
1	Nombre important de bâtiments anciens ou patrimoniaux dans l'unité de paysage	Oui	3
		Non	0
2	Nombre élevé de bâtiments à valeur intrinsèque élevée	Oui	5
		Non	0
3	Mode particulier d'implantation des bâtiments	Oui	1
		Non	0
4	Ancienneté du lieu ou des bâtiments	Oui	1
		non	0
5	Intérêt historique du lieu	Oui	1
		Non	0
6	Couverture végétale	Oui	3
		non	0
7	Qualité de l'architecture	Oui	5
		Non	0
8	Caractère identitaire du lieu	Oui	3
		Non	0
	Total maximum possible		22

### 3.3 Les résultats de l'évaluation des unités de paysage

Le tableau ci-après présente le résultat de l'évaluation des unités de paysage.

**Tableau 3. Cotes attribuées aux unités de paysage en fonction des critères d'évaluation**

No d'unité / No de critère	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
<b>1</b>	3	5	0	0	1	0	5	3	17
<b>2</b>	0	0	0	0	0	0	5	0	5
<b>3</b>	3	5	0	0	0	0	5	0	13
<b>4</b>	3	5	0	0	0	0	5	0	13
<b>5</b>	0	0	0	0	0	3	0	0	3
<b>6</b>	3	0	0	0	0	0	5	0	8
<b>7</b>	3	5	1	1	0	3	5	0	18
<b>8</b>	0	0	0	0	0	0	5	0	5
<b>9</b>	3	0	0	0	0	0	0	0	3
<b>10</b>	3	5	0	0	0	0	5	0	13
<b>11</b>	3	5	1	0	1	0	5	3	18
<b>12</b>	3	5	0	0	0	0	5	0	13
<b>13</b>	0	5	0	0	0	3	5	0	13
<b>14</b>	0	5	0	0	0	3	5	3	16
<b>15</b>	3	5	0	0	0	0	5	0	13
<b>16</b>	3	0	0	0	0	0	5	0	8
<b>17</b>	3	5	0	0	1	3	5	0	17
<b>18</b>	3	5	1	0	1	3	5	3	21
<b>19</b>	0	5	1	0	0	3	5	3	17
<b>20</b>	3	5	1	1	1	3	5	3	22
<b>21</b>	3	5	1	1	1	3	5	3	22
<b>22</b>	0	5	1	0	0	3	5	0	14
<b>23</b>	3	5	0	0	1	0	5	3	17
<b>24</b>	0	0	1	1	1	3	0	3	9*
<b>25</b>	3	5	0	1	1	3	5	0	18

\* : évaluation pondérée

En plus des cotes individuelles, une synthèse des cotes (importance globale) a été établie de la façon suivante :

- 1 à 8 : unité de paysage à valeur faible ;
- 9 à 15 : unité de paysage à valeur moyenne ;
- 16 à 22 : unité de paysage à valeur forte.

**Tableau 4. Résultats de l'évaluation des unités de paysage**

Unités de paysage à valeur faible	6
Unités de paysage à valeur moyenne	7
Unités de paysage à valeur forte	12

Les unités de paysage à valeur forte sont les n°1, 7, 11, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24 et 25.

No d'unité / No de critère	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
<b>1</b>	3	5	0	0	1	0	5	3	<b>17</b>
<b>7</b>	3	5	1	1	0	3	5	0	<b>18</b>
<b>11</b>	3	5	1	0	1	0	5	3	<b>18</b>
<b>14</b>	0	5	0	0	0	3	5	3	<b>16</b>
<b>17</b>	3	5	0	0	1	3	5	0	<b>17</b>
<b>18</b>	3	5	1	0	1	3	5	3	<b>21</b>
<b>19</b>	0	5	1	0	0	3	5	3	<b>17</b>
<b>20</b>	3	5	1	1	1	3	5	3	<b>22</b>
<b>21</b>	3	5	1	1	1	3	5	3	<b>22</b>
<b>23</b>	3	5	0	0	1	0	5	3	<b>17</b>
<b>24</b>	0	0	1	1	1	3	0	3	<b>9*</b>
<b>25</b>	3	5	0	1	1	3	5	0	<b>18</b>

\* : évaluation pondérée

Voici, à la page suivante, une carte présentant les résultats de la hiérarchisation des unités de paysage.



### 3. Résultats de la hiérarchisation des unités de paysage

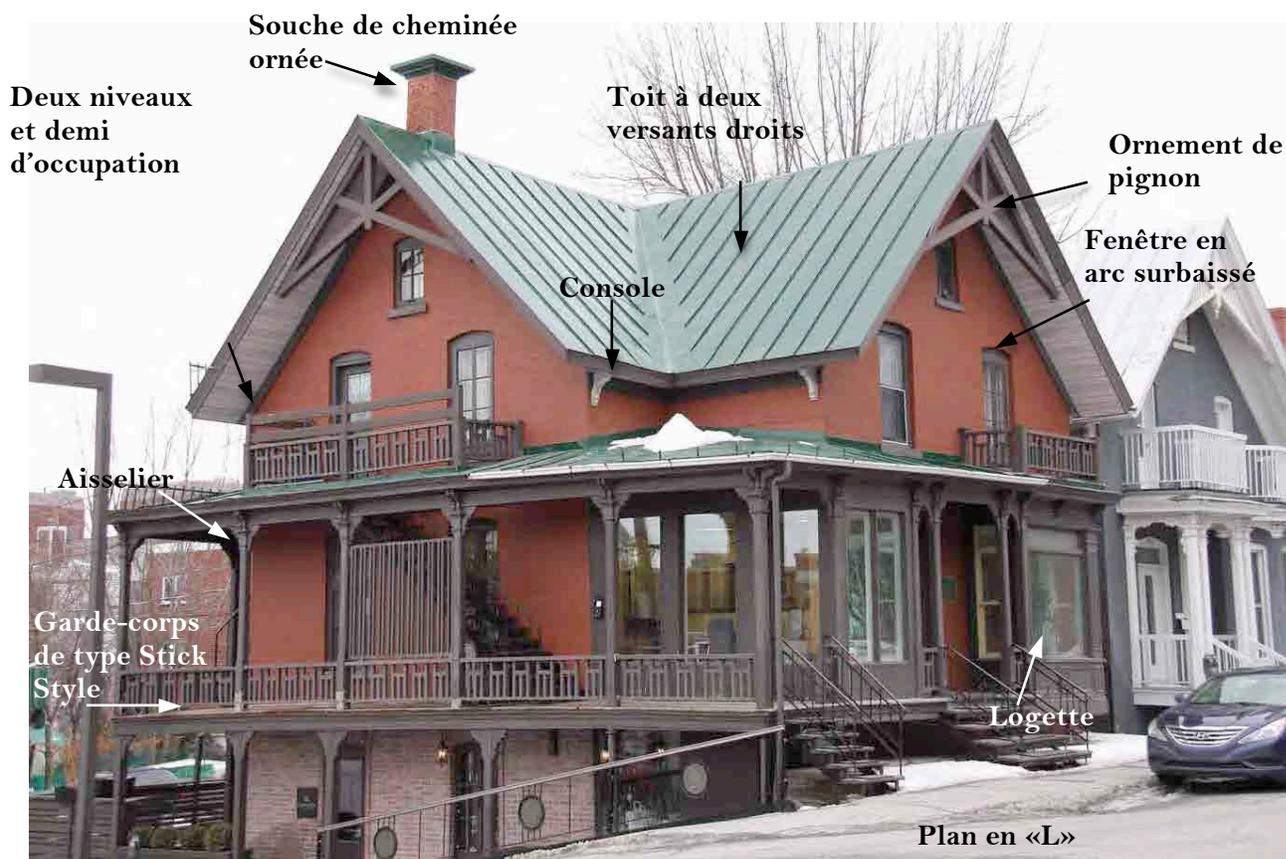
ÉTUDE DE CARACTÉRISATION – ANALYSE DES UNITÉS DE PAYSAGE – CENTRE-VILLE DE SAINT-HYACINTHE  
Rapport synthèse

## 4. Sommaire des caractéristiques et des problématiques rencontrées

### 4.1 Résumé « visuel » des principales caractéristiques des types architecturaux prédominants dans le secteur d'étude

Nous présentons ci-après un aperçu des principales caractéristiques des types architecturaux les plus récurrents dans le territoire d'étude.

#### 4.1.1 L'édifice d'origine vernaculaire américaine



Le 1801-1805, rue Girouard Ouest. IMG\_3960.jpg

#### 4.1.2 L'édifice à toit mansardé



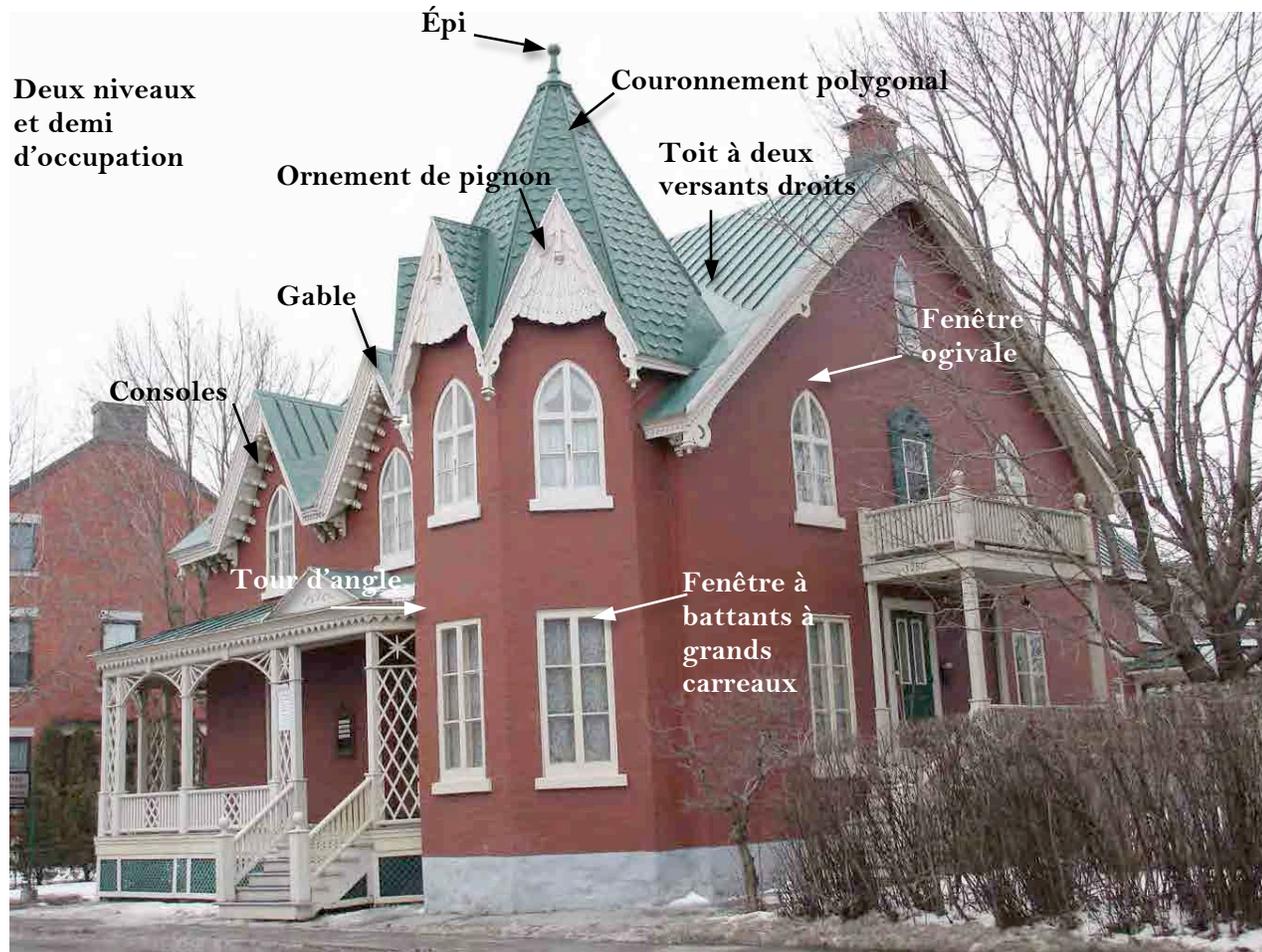
Le 550, avenue Sainte-Marie. IMG\_8283.jpg

### 4.1.3 L'édifice d'inspiration Second Empire



Le 935, avenue du Palais. IMG\_8155.jpg

#### 4.1.4 L'édifice d'inspiration néogothique



Le 1250-1280, rue Girouard Ouest. IMG\_3834.jpg

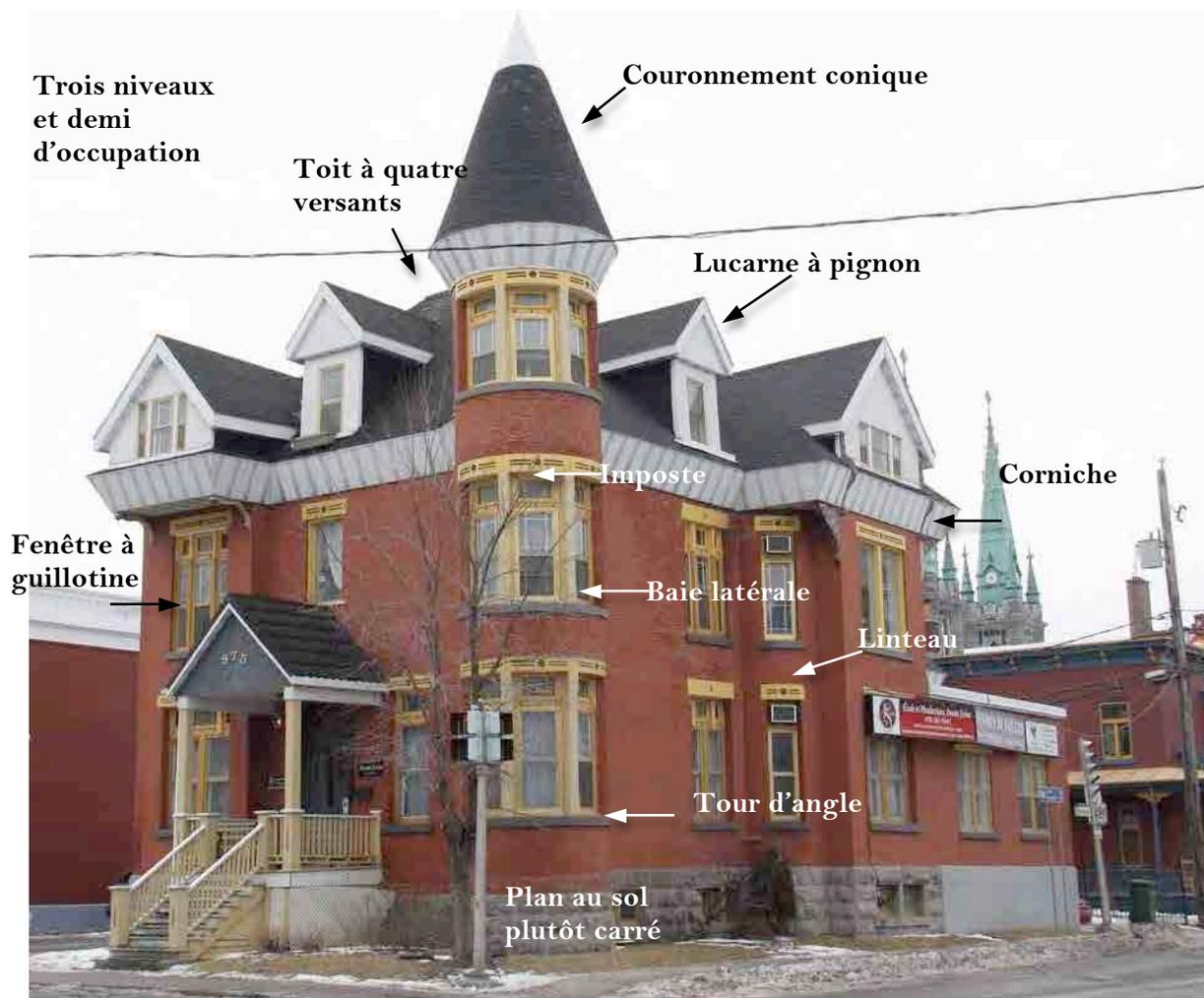
#### 4.1.5 L'architecture éclectique

L'expression «architecture éclectique» est utilisée lorsqu'il y a juxtaposition de plus d'une influence stylistique sur un même édifice.



Le 800-810, avenue de l'Hôtel-de-Ville. IMG\_8419.jpg

#### 4.1.6 L'édifice de style néo Queen Anne



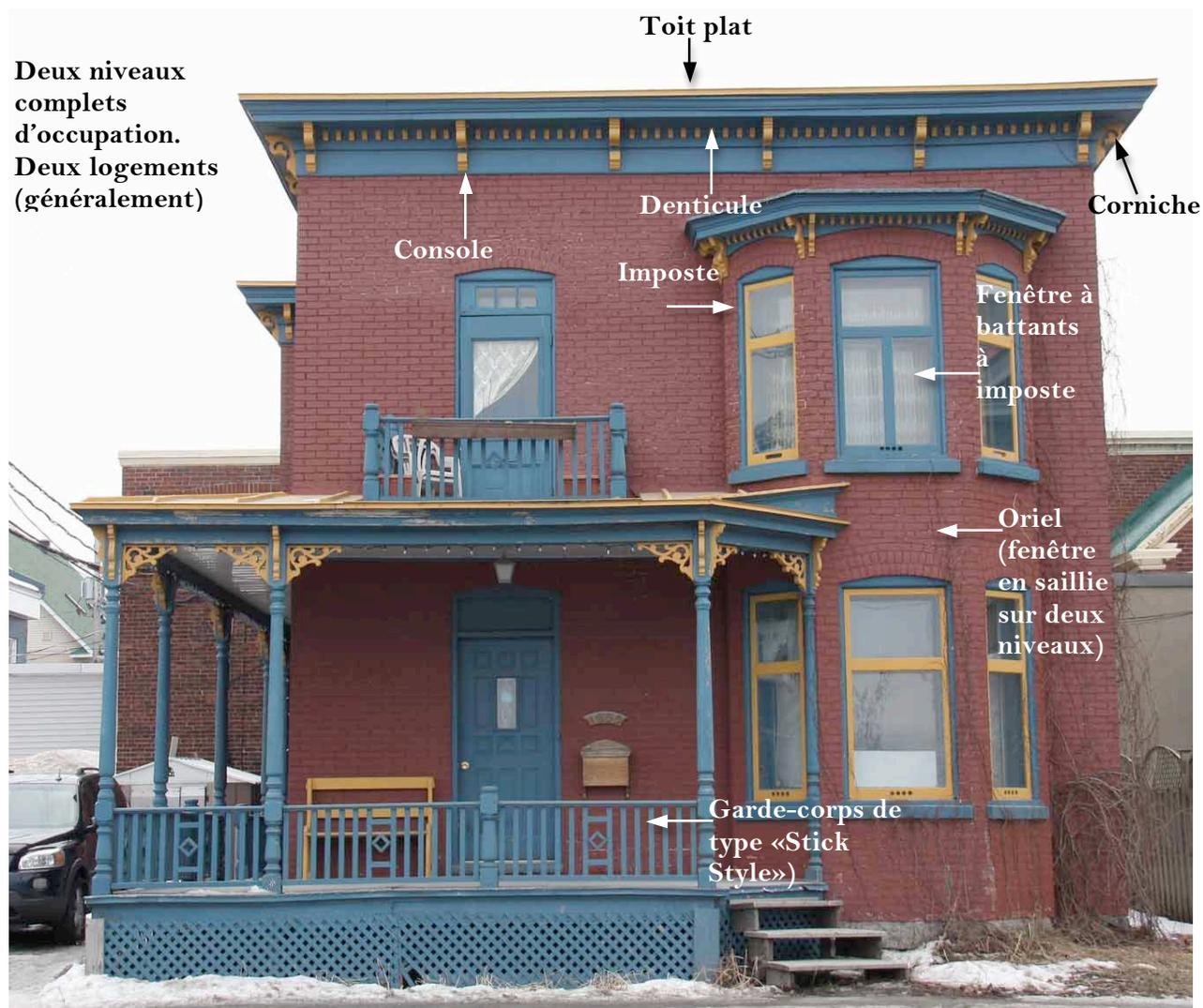
Le 975, avenue du Palais. IMG\_3781.jpg

#### 4.1.7 Le triplex de type résidentiel



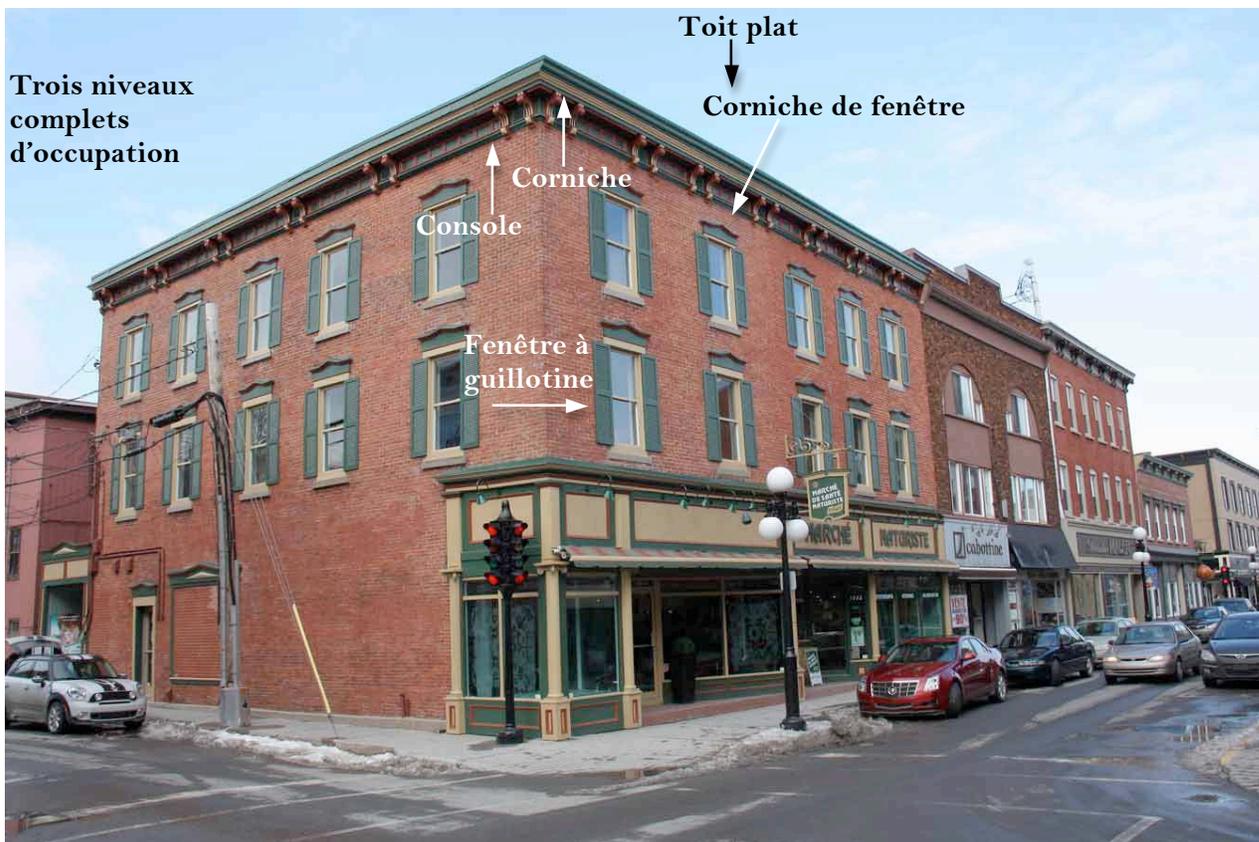
Le 1780-1784, rue Girouard Ouest. IMG\_3756.jpg

#### 4.1.8 Le duplex de type résidentiel



Le 1655, rue Dessaulles. IMG\_3789.jpg

#### 4.1.9 L'édifice mixte à toit plat (commercial et résidentiel)



Le 1764-1790, rue des Cascades. IMG\_3862.jpg

## **4.2 Problématiques rencontrées**

Si la qualité architecturale des bâtiments institutionnels et publics du centre-ville de Saint-Hyacinthe est vraiment remarquable, la majorité du cadre bâti maskoutain qui a été étudié est fortement altéré, et ce, malgré la présence de plusieurs bâtiments domestiques offrant une bonne authenticité architecturale. C'est là l'une de principales problématiques du centre-ville.

Cette perte d'authenticité architecturale est liée à des interventions inappropriées effectuées au cours des dernières décennies. Heureusement, il s'agit souvent d'opérations réversibles qui pourraient être corrigées au fil des ans. Les qualités architecturales de plusieurs édifices pourraient être révélées à la suite de travaux de restauration.

Ces interventions inappropriées sont elles-mêmes causées par un manque de sensibilisation des propriétaires et par l'insuffisance des moyens qui sont mis à leur disposition (aide technique, aide financière, etc.).

## Conclusion

Ce mandat d'analyse des unités de paysage a permis d'étudier en profondeur le patrimoine bâti du centre-ville de Saint-Hyacinthe et d'en apprécier la richesse et l'étonnante diversité. Un patrimoine bâti très révélateur, en somme, de l'histoire et du développement de la « capitale » de la MRC des Maskoutains.

À l'issue du mandat, une vingtaine d'unités de paysage ont été délimitées et analysées au cœur du centre-ville « historique » de Saint-Hyacinthe, dans un vaste périmètre délimité, en gros, par la voie ferrée au nord, l'avenue Bourdages Nord à l'ouest et la rivière Yamaska au sud et à l'est.

Le bâti étudié dans le cadre de notre mandat se révèle typiquement urbain, diversifié et représentatif des façons de construire entre le début du 19<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Bien que l'absence d'inventaire détaillé ne nous permette pas de le confirmer précisément, ce cadre bâti est majoritairement constitué de bâtiments anciens, c'est-à-dire ayant plus de 50 ans d'âge. La majeure partie de ce corpus d'édifices offre assurément un intérêt patrimonial.

Les édifices composant les unités de paysage étudiées représentent une fort intéressante diversité de types architecturaux et de tendances stylistiques. Les bâtiments patrimoniaux ont été associés à une dizaine de types architecturaux, en plus des tendances stylistiques des édifices de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et du début du 21<sup>e</sup> siècle. Le cadre bâti du cœur du centre-ville de Saint-Hyacinthe représente donc près de 200 ans de l'histoire de l'architecture.

Plusieurs édifices présentent des composantes d'architecture assurément distinctives et de qualité, ces exemples constituant d'intéressantes expressions des savoir-faire des artisans, entrepreneurs et architectes régionaux.

Le cadre bâti du centre-ville maskoutain se démarque par la présence de plusieurs édifices phares, remarquables par leurs qualités architecturales, leur composition ou leur caractère monumental. C'est le cas notamment de la gare ferroviaire, du marché public, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, de la cathédrale de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, de l'Hôtel-Dieu, du palais de justice, de l'hôtel de ville et du bureau de poste. Ces imposants édifices, remarquables par leurs qualités architecturales, constituent de précieux marqueurs identitaires maskoutains. Mais d'autres bâtiments, beaucoup plus modestes, le plus souvent résidentiels ou mixtes, contribuent également, et de façon non négligeable, à particulariser le cœur du centre-ville. Ainsi, édifices d'inspiration Queen Anne, bâtiments mixtes à toit plat, immeubles d'influence Second Empire ou néoclassique marquent également le paysage architectural maskoutain.

Les résultats de la hiérarchisation des unités de paysage ont permis de démontrer la présence de secteurs d'intérêt patrimonial élevé. Ainsi, 12 unités de paysage ont obtenu la cote forte, sept la cote moyenne et six sont de faible valeur. Les unités à forte valeur regroupent certainement les édifices phares de Saint-Hyacinthe, tels que l'hôtel de ville, le marché public de Saint-Hyacinthe et l'Hôtel-Dieu, mais aussi des secteurs possédant des caractéristiques d'implantation particulière, tel que dans l'unité n° 7. La cote finale du parc Casimir-Dessaulles a été pondérée à la hausse afin de démontrer l'importance du lieu dans le paysage du centre-ville de Saint-Hyacinthe.

Certes, le centre-ville de Saint-Hyacinthe n'échappe pas à la tendance générale au Québec qui a amené, au cours des dernières décennies, une diminution de l'authenticité architecturale des édifices, particulièrement celle des bâtiments patrimoniaux. Aussi, beaucoup d'efforts devront être consacrés au cours des prochaines années afin d'assurer la préservation des composantes et matériaux anciens toujours en place et de favoriser la restauration des éléments disparus. La restauration architecturale viendra ainsi contribuer à l'augmentation de la qualité de vie des citoyens.

## Bibliographie

### Cartes et plans

*Insurance Plan of St. Hyacinthe, Quebec including Providence & St. Joseph*, Charles E. Goad Co., 1916. *Carte d'occupation du sol*, Ville de Saint-Hyacinthe, octobre 2007.

*Règlement d'urbanisme n° 350, Secteur 6, Annexe 2, Plan de zonage*. Ville de Saint-Hyacinthe, octobre 2010.

### Rapports et publications

Bergeron Gagnon inc. *Lévis. Étude de caractérisation des secteurs anciens. Rapport synthèse*, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, mai 2008, 211 pages.

Bergeron Gagnon inc. *Patrimoine du quartier Montcalm*, vol. 1 : *Étude de l'architecture*, Québec, Ville de Québec, Design et patrimoine, 2000, 158 pages et annexe cartographique.

Bergeron Gagnon inc. *Patrimoine du quartier Montcalm*, vol. 2 : *Étude du paysage urbain*, Québec, Ville de Québec, Design et patrimoine, 2000, 94 pages.

Bergeron Gagnon inc. *Secteur de la Grande Allée – Caractérisation et évaluation. Expertise en vue de l'attribution éventuelle de mesures particulières de protection. Rapport synthèse final*, Ville de Québec, Design et patrimoine, 2011, 135 pages.

Patr-arch. *Étude de caractérisation du patrimoine de la MRC des Maskoutains. Volet 2 : le patrimoine urbain de la ville de Saint-Hyacinthe. Rapport final*, mai 2010, 127 pages.

Plania. *Ville de Saint-Hyacinthe. Plan d'urbanisme. Chapitre 9, secteur de planification détaillée. Programme particulier d'urbanisme*, octobre 2012.

Poitras, Claire, Guy Mongrain et Joanne Burgess. *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux. Rapport synthèse présenté à Parcs Canada et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec*, Montréal, INRS - Centre Urbanisation, Culture, Société, 2006, 118 p.

### Sources Internet

*Saint-Hyacinthe*. Topos sur le Web. Commission de toponymie du Québec. <http://www.toponymie.gouv.qc.ca>

Lieux patrimoniaux du Canada. <http://www.historicplaces.ca/fr>